

L'heureux Gaston...

par Anne-Marie VOISARD

L'Heureux est son vrai nom. Un nom difficile à porter, avoué-t-il, surtout les jours où l'on a plus envie de brailler que de rire. Il a choisi le jeûne pour se refaire une santé. A 40 ans, monsieur Métro a donc retrouvé les 163 livres de ses 20 ans. Il en a perdu 60. Mais, tout de suite, il rassure ses amis. "Je suis toujours le même Gaston. Je ne perds pas ma folie."

Au photographe, François Brunelle, qui lui dit: "Je te trouvais beau avant, mais c'était un peu comme une caricature". Gaston rétorque: "Le gros, c'est toujours le souffre-douleur." Et, en plus, on lui demande d'être

jovial. Comme dans les films de Laurel et Hardy!

Avec Gaston L'Heureux, il y a une chose dont on est assuré, c'est de ne jamais s'ennuyer. De ce côté, le jeûne et la diète n'ont rien changé. Il parle encore

Autres textes page A-3

beaucoup et d'abondance. Le ton cependant paraît plus posé. Ses 42 jours de réclusion au Centre d'éducation hygiéniste et notétique (le mot vient du grec et signifie prendre soin de soi) de Chicoutimi lui ont valu un long

Lire page A-2, NOM



Le Soleil, François Brunelle
Le nouveau Gaston L'Heureux.

LES AÎNÉS

M. Marcel Pigeon, fonctionnaire à la retraite, ne manque pas d'originalité dans son hobby: il collectionne de vieux chèques émis par le gouvernement du Québec et bien souvent tirés de sociétés bancaires qui n'existent plus. D'autre part, madame Victoria Brochu-Roberge, originaire de St-Bernard de Dorchester, vient de célébrer la fin de son centenaire et ses 20 années passées dans un centre d'accueil.

A lire page B-6



Le Soleil, Roland Marcoux

YVON ST-GELAIS (MEUBLES) LTEE



MEUBLES DE QUALITÉ
MARQUES RENOMMÉES
SERVICE DÉCORATION
525-4671

LE SOLEIL



STE-FOY 658-1340
THETFORD, ST-GEORGES

87^e année, no 234

44 pages 4 cahiers

QUÉBEC, LUNDI 3 OCTOBRE 1983

• Livraison à domicile (6 jours) \$2.10 •
Iles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 50¢ Québec 35¢

c'est arrivé ce MATIN

Tardif devait annoncer sa retraite aujourd'hui

par Maurice DUMAS

L'ailier gauche Marc Tardif devait annoncer sa retraite du hockey, cet après-midi, après en être venu à un accord avec les Nordiques pour le rachat de sa dernière année de contrat, a-t-on appris ce matin.

Les termes de l'entente intervenue entre Tardif et les Fleurdelisés devaient demeurer confidentiels, mais le grand ailier gauche aurait accepté de signer la formule de retraité volontaire de la Ligue nationale.

Agé de 34 ans, Marc Tardif s'était joint aux Nordiques en décembre 1974. Il avait amorcé sa carrière professionnelle en septembre 1969.

S'il fut la coqueluche des Nordiques à l'époque de la défunte Association mondiale de hockey, ses relations avec les dirigeants de cette équipe furent beaucoup moins harmonieuses depuis l'adhésion de la ville de Québec à la Ligue nationale.

Autres détails à la page C-1



Marc TARDIF

Habitat Sainte-Foy: la CSN écartée au début de l'enquête

par Michel TRUCHON

L'enquête du coroner Vital Lévesque sur la mort de deux ouvriers dans l'effondrement d'une partie d'un immeuble d'Habitat Sainte-Foy le 5 août dernier a commencé ce matin par une discussion à l'issue de laquelle les représentants de la CSN ont été écartés comme personnes intéressées.

Malgré les objections de M. Claude Mainville de la CSN-Construction, le coronar a décidé et ce même au risque de créer un précédent, que la CSN devrait laisser la place à d'autres procureurs.

"L'enquête du coronar n'est pas un lieu de maraude syndical", a commenté le coronar Lévesque après avoir dit que la CSN-Construction ne pouvait être considérée comme une partie intéressée étant donné que les victimes ne faisaient pas partie de cette centrale syndicale.

L'une des victimes, M. Paul-Emile Labrecque, 46 ans, de Saint-Agapit, était membre de la FTQ-Construction tandis que l'autre, Guillaume Lemieux, 17

Lire page A-2, ENQUÊTE



Le coronar Vital Lévesque (à gauche) à l'ouverture de l'enquête, ce matin, au palais de justice de Québec.

Le PN a l'appui de Lévesque

par Michel DAVID

Le premier ministre Lévesque, qui s'était toujours opposé à la création d'une aile fédérale du Parti québécois, n'écarte maintenant plus la possibilité de faire personnellement campagne pour le Parti nationaliste (PN), dont la création a été officiellement approuvée par le conseil national du PQ, en fin de semaine.

M. Lévesque a reconnu ses réticences passées en expliquant que "c'était quand même normal de mettre un frein pendant un certain temps parce que ça aurait été improvisé". Maintenant que ce n'est plus le PQ mais le PN qui ira à Ottawa, "il n'y a pas de raison que je ne donne pas mon appui", a-t-il expliqué en conférence de presse, à l'issue du conseil national.

"Il n'est pas question de se faire d'illusion, a-t-il cependant ajouté. Ce n'est pas à Ottawa qu'on va aller faire la souveraineté." Dans son esprit, le PN ne doit être qu'un "rassemblement" de Québécois de toutes tendances pour défendre les intérêts du Québec à Ottawa tant qu'il demeure au sein du Canada, en évitant de tomber dans un "power trip" une fois entré aux Communes.

Quant à son implication personnelle dans une campagne fédérale menée par le PN, M. Lévesque s'empresse de dire qu'à voir les sondages, les libéraux ne sont certainement pas prêts à déclencher des élections, mais que "le cas échéant", il serait prêt à y par-

ticiper. Il n'a cependant pas encore pris sa carte de membre.

Il prend également soin de ne fixer aucun objectif en terme de sièges. "N'importe combien", dit-il, en rappelant qu'avec seulement sept sièges, le PQ avait créé tout un bouleversement aux élections de 1970.

Autres textes pages A-11 et A-12

Selon les termes du protocole d'entente que le conseil national a approuvé en fin de semaine, "le PQ s'engage à appuyer le Parti nationaliste sur la scène fédérale et à lui fournir, dans la mesure du possible, l'aide nécessaire à la réalisation de ses objectifs".

De son côté, le PN s'engage à "défendre les intérêts du Québec sur la scène fédérale", notamment son droit à l'autodétermination, et à promouvoir les principes de la social-démocratie.

Il est également prévu que le PN s'engage à mettre sur pied "une structure démocratique favorisant la libre expression de tous ses membres" et à adopter pour son financement les mêmes principes démocratiques qui régissent celui du PQ.

Opposants

Les opposants à l'implication du PQ sur la scène fédérale ne se sont pas manifestés beaucoup au conseil national, estimant à juste

titre que les jeux étaient déjà faits. Mme Monique Cloutier (Jean-Talon) et Mme Huguette Lachapelle (Dorion) se sont contentées de demeurer les bras croisés pendant que les délégués ovationnaient "le père du PN", M. Marcel Léger, tandis que le premier ministre n'applaudissait que modérément. Il s'est d'ailleurs écarté avant le vote sur la proposition de l'exécutif du parti approuvant la création du PN.

Le député Pierre de Bellefeuille a quand même déclaré qu'il subsistait, selon lui, "une ambiguïté sur la question des relations entre le PQ et le PN", expliquant que le PN sera fatalement un parti fédéral et que ça le mettait mal à l'aise.

Un autre délégué a fait valoir que le protocole d'entente était trop vague, notamment quand il est dit que le PQ donnera "toute l'aide nécessaire au PN". De quelle aide s'agit-il, technique, financière?

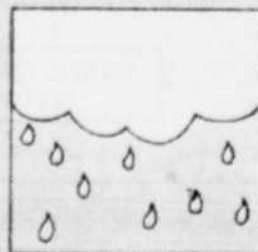
Une déléguée allophone de Westmount s'est opposée à l'ap-

Lire page A-2, QUÉBEC

sommaire

Annonces classées

	D-5 à D-10
Arts et spectacles	D-2 à D-4
Bandes dessinées	B-3
Bridge	D-9
Carrières et professions	B-7
Décès	D-11
Editorial	A-14
Feuilleton	D-4
Horoscope	D-10
Information régionale	
	B-1 à B-5, B-7
Loteries	A-2 et B-4
Monde	D-1 à D-12
Mot mystère	D-6
Mots croisés	D-6
Où aller à Québec	D-4
Page documentaire	A-13
Patron	D-8
Sport	C-1 à C-8
Télévision	D-2
Votre page	A-15



Quelques averses, cette nuit et demain. La température sera plus automnale avec un minimum de 10 et un maximum de 15.

Lire détails page D-5

Au bout du monde

Il est minuit au-dessus du Pacifique. Le vol quotidien de la China Airlines pour Taïpeh vient de quitter l'aéroport de Los Angeles où la venue des Jeux olympiques a rendu nécessaire la construction d'une aérogare colossale, à demi achevée, et créé du coup d'incroyables problèmes de congestion automobile.

Moi qui ne connaissais de Taiwan que les cotonnades bon marché, les appareils électriques de seconde qualité et les jouets banals, me voici à bord d'un Boeing 747 semblable à tous les autres, si ce n'était du fait que tout l'équipage et 95 pour 100 des passagers sont asiatiques: homme d'affaires chinois rentrant au pays, touristes japonais arborant des montres Mickey Mouse et des chandails "made in Disneyland" ou vieux Américains d'origine chinoise se rendant visiter la famille.

Et puis, il y a aussi l'incessant va-et-vient des hôtes et stewards qui, les repas des-

servis, arpentent les allées en offrant des cognacs fins à \$20, des cigarettes américaines à \$7 le carton, des parfums français à moins que rien. Ces toutes jeunes employées y mettent d'ailleurs tellement de cœur que l'on croirait que leur avenir dépend du nombre d'articles hors taxes vendus au cours du vol. Pas

Autre texte page A-8

étonnant, ils sont Chinois et, de par le monde, ce peuple a toujours excellé au négoce.

Et puis, ils sont originaires de Taiwan, cette île-bastion ancrée à 140 kilomètres de la Chine continentale, et qui, pour arriver à survivre, s'est lancée à corps perdu dans le commerce international. J'allais d'ailleurs bientôt l'apprendre: pour survivre, cette petite nation de 18.5

Lire page A-2, PAYS



Terre de contrastes. A Taïpeh, coexistent voitures japonaises assemblées sur place et charrettes à bras.



par DENIS ANGERS

ENQUÊTE

(Suite de la première page)

ans, de Sainte-Foy, n'avait aucune carte syndicale et n'était même pas inscrit sur les listes de paye.

Claude Mainville avait soutenu que cela constituerait un précédent que la CSN-Construction ne soit pas reconnue comme personne intéressée par le coroner. Selon lui le coroner n'a pas seulement le pouvoir de déterminer les responsabilités, mais il a également celui de faire des recommandations destinées à protéger la sécurité du public.

"Je trouve un peu cynique que nous soyons écartés! Devrions-nous attendre qu'un de nos membres meure pour devenir personne intéressée!" a dit

le représentant de la CSN-Construction.

L'Ordre des ingénieurs a également été écarté mais un de ses représentants est resté à la table des intervenants comme personne-ressource pour le procureur de la Couronne concernant les témoignages techniques.

L'enquête a commencé avec une trentaine de minutes de retard ce matin devant une dizaine d'avocats et une vingtaine de spectateurs. Au total 56 témoins ont été assignés. Ils seront entendus de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 au cours des prochains jours à la salle A-10 du vieux palais de justice de la place

d'Armes. Un s'attend à ce que les témoignages de M. Léo Malenfant, surintendant pour Habitat Sainte-Foy et de M. Jean Massé, signataire du rapport de la CSST, soient de ceux qui apporteront le plus de lumière sur la tragédie.

Circulation perturbée

Des travaux de revêtement de la chaussée sur le boulevard Henri-IV en direction nord, entre les sorties des boulevards Hochelaga et Charest dureront une semaine à compter d'aujourd'hui. Le tout se fera la nuit et le jour sauf aux heures de pointe et durant la fin de semaine.

Par ailleurs, des travaux de réfection des trottoirs, d'aqueduc et d'enfouissement des fils électriques perturberont la circulation dans le Vieux-Québec d'ici au 15 novembre. La circulation sera empêchée sur les côtes de la Montagne, de la Canotière et Dinan.

Mais le plus dur, ce fut le retour dans le monde. Gaston en a assez de se faire demander s'il est malade. Il se fatigue un peu plus vite qu'avant, c'est vrai. Le jeûne est encore récent. Cependant, il a la ferme résolution de persévérer dans son nouveau régime d'homme sage. Et pour s'aider un peu, il a fait raccourcir ses moustaches. Sa coupe de cheveux est également plus sérieuse. Gaston se permet même aujourd'hui de passer chez le manucure. Vedette oblige!

Des gens ont cru que Gaston, pour cause de minceur, allait perdre son contrat chez Métro. "C'est complètement faux", rétorque-t-il. Au contraire, le nouveau Gaston coïncide avec les objectifs publicitaires de cette chaîne d'alimentation: "Manger peu; mangez mieux". Gaston est aux salades. Les clients de Métro sont priés de s'arrêter plus longtemps au comptoir des fruits et légumes frais.

Erratum

Dans la première partie du dossier sur le SIDA, paru samedi, les erreurs suivantes se sont malencontreusement glissées: une photo aurait dû identifier le Dr Côme Rousseau de la Croix-Rouge de Québec et non le Dr Richard Morissette, en outre c'est à ce dernier, et non le Dr Michel Bergeron, que l'on doit la mise sur pied du comité SIDA-Québec. Nos excuses.

PAYS

(Suite de la première page)

millions d'habitants a dû jouer à fond la carte de l'import-export!

Un petit pays

Pour un Québécois, Taiwan c'est littéralement le bout du monde. A 550 milles à l'heure — la vitesse de croisière d'un Boeing 747 — il faut pas moins de 24 heures pour s'y rendre, en excluant les étapes de Honolulu et Tokyo. C'est tellement loin que, là-bas, on vit 12 heures plus tard que dans la Vieille Capitale, l'écart maximal que permet notre système de mesure du temps et ses 24 fuseaux horaires.

Ce pays de l'autre bord du globe, il est tout petit: à peine la grandeur de notre Gaspésie, 400 kilomètres sur 125. Appelée Formose par les premiers explorateurs portugais, c'est une île jadis volcanique, occupée à 60 pour 100 par des chaînes montagneuses inhospitalières. Près de 20 millions d'êtres humains doivent donc s'agglutiner dans le reste du territoire. Pas étonnant que cette fourmilière soit le pays le plus densément peuplé au monde, avec ses 508 habitants par kilomètre carré (au Canada, nous ne sommes que 21).

Boutés hors du continent par les troupes de Mao Tsé-toung en 1949, deux millions de nationalistes chinois ont fait de Taiwan leur contrée d'adoption, la base d'une utopique reconquête. Venus pour quelques mois, ils y sont restés et y ont bâti des grandes villes, des usines pas très esthétiques, des boutiques par milliers. Et de Taipei, une petite ville provinciale, ils ont fait une grande métropole de 2,3 millions d'habitants.

Une ville chaude

Capitale d'un pays provisoire, Taipei est une ville chaude dans tous les sens du terme. En septembre, la température est suffocante: 35 à 38 degrés, humide, un ciel toujours gris à cause des cheminées d'usines où l'on ne connaît pas encore la lutte à la pollution. C'est aussi une ville débridée, où les nouveaux immeubles — de béton, puisque c'est là un des seuls matériaux disponibles localement — poussent comme des champignons, où les sièges sociaux surgissent à tous les coins de rue. C'est enfin une ville brûlante la nuit, avec ses cabarets,

ses "dancing halls", ses hordes de touristes japonais qui viennent y faire escale pour "avoir du plaisir" avant de gagner Manille ou Bangkok!

Ville de contrastes, Taipei, c'est aussi ces jeunes Chinois vêtus à l'occidentale qui, sur leurs scooters, se faufilent dans une circulation dantesque, tout à côté d'un vieux homme tirant une charrette à bras. C'est aussi ces petites cantines qui apparaissent par centaines, au coin des rues au lever du jour et où, pour \$1 on vous sert une soupe de poulet accompagnée de beignets de poisson. Et ce, sous l'enseigne de restaurants à l'américaine où une bouteille de vin français bien ordinaire va chercher dans les \$45!

Siège d'un gouvernement national sans notion à gouverner, capitale d'un pays qui n'est que province de Chine, Taipei est à l'image de ce peuple entreprenant, cultivé, aimable, qui, pour arriver à faire sa place dans le monde, n'a que ses bras et son imagination. Et qui, faute de richesses naturelles, fuit en avant, main-d'œuvre à bon marché et entreprises manufacturières sous le bras!

Une façon d'épurer le Parti québécois réplique Jacques Olivier

MONTREAL (d'après PC et CP) — L'arrivée du Parti nationaliste sur la scène fédérale a fait beaucoup jaser au cours du congrès biennal du Parti libéral du Canada, section Québec, qui a pris fin hier dans la métropole. Le député de Longueuil, M. Jacques Olivier, a lancé une réflexion qui partageait beaucoup de ses confrères: "René Lévesque a décidé d'épurer son parti au Québec en acceptant finalement l'idée d'un parti nationaliste sur la scène fédérale."

"M. Lévesque s'est beaucoup fait prier, a indiqué M. Olivier, avant d'accepter l'idée d'appuyer un parti nationaliste à Ottawa. Mais il avait besoin de se débarrasser de certaines personnes de son en-

tourage. L'occasion était rêvée. Il a finalement cédé."

Les libéraux fédéraux admettent toutefois que dans certaines régions, l'adversaire nationaliste sera celui qu'il faudra vaincre et non pas le candidat conservateur. "Les régions anglophones ne voteront jamais pour les nationalistes. La lutte se fera entre les libéraux et les conservateurs, mais ailleurs cela pourra être différent."

Malgré cela, les libéraux fédéraux ne craignent pas la défaite au Québec. Selon M. Olivier, 45 pour 100 des électeurs québécois qui votent pour le PQ au provincial choisissent le Parti libéral au fédéral. Selon les libéraux, le PQ ne fera que diluer les forces au Québec.

Optimisme

M. Olivier a d'autre part souligné l'importance de faire fonctionner une machine qui rejoindra la base des électeurs et sera en mesure d'identifier rapidement les régions où il y a des faiblesses.

"Les succès remportés par les libéraux fédéraux du Québec lors de la dernière campagne de fi-

nancement (plus de \$3 millions) prouve, selon son président, que la structure que nous avons mise sur pied est très efficace. Il n'y a pas de parti au Québec qui a amassé autant d'argent au cours d'une campagne de financement populaire."

Cette structure chapeautée au niveau régional par un ministre qui réunit des députés des circonscriptions de cette même région rejoint au dernier échelon chaque bureau de scrutin qui a maintenant un directeur. "Nous pouvons compter sur une armée de travailleurs et de bénévoles", a indiqué M. Olivier.

QUEBEC

(Suite de la première page)

pellation de "Parti nationaliste", qui a, selon elle, des résonances de "nazisme" et d'extrême droite" aux oreilles de plusieurs néo-québécois.

Mais M. Marcel Léger, qui voyait en fin de semaine l'aboutissement de plus d'un an d'efforts, a triomphalement répliqué que "dans le mot nationaliste, il y a le mot nation et que c'est la bataille des deux nations qui va se faire à Ottawa".

Une valeur de plus de 25\$



Voici ce que recevront les mariés:

- Plus de 20 produits de qualité, plein format
- Des livrets de recettes
- Deux semaines d'abonnement gratuit au SOLEIL
- Le tout d'une valeur de plus de 25\$

Si votre mariage ou celui de parents et amis est prévu d'ici quelques mois, profitez de cette offre. Les futurs mariés inscrits recevront le cadeau VIVE LES MARIÉS. Remplissez ce coupon pour vous-même ou pour des parents ou amis et retournez-le par la poste. Sans débourse et sans obligation. Nous nous occuperons du reste. Tous les formulaires doivent nous parvenir AVANT le mariage.

Le cadeau VIVE LES MARIÉS est un hommage du quotidien LE SOLEIL

IL NE S'AGIT PAS D'UN CONCOURS

UN SEUL COUPON SUFFIT

CHAQUE NOUVEAU COUPLE INSCRIT RECEVRA UN CADEAU

Des produits différents peuvent être substitués selon la disponibilité.

Cadeaux
Vive les mariés

Offerts par

LE SOLEIL
aux futurs mariés!

En collaboration avec

proVigo

LE SOLEIL A: Département "Vive les Mariés"
390, rue St-Vallier est, Québec G1K 7J6

(Veuillez inscrire en lettres majuscules)

Nom de la fiancée		Prénom		Nom de famille	
Nom du fiancé		Prénom		Nom de famille	
Adresse actuelle de la fiancée		No.	Rue	App.	
Ville ou village		Comté	Province		
Code postal		No. téléphone			
Date du mariage		Jour	Mois	Année	
Adresse après le mariage (si connue)					
Cocher si vous êtes: Fiancée ☐ Marié ☐ Parent(s) ☐ Ami(e) ☐					
Votre nom					
Votre adresse		No.	Rue	App.	
Ville ou village		Comté	Province		
Code postal		No. téléphone			

Nous offrons un seul cadeau par nouveau couple.

MAIGRIR

Nous avons réduit le prix de l'amaigrissement.

Joignez-vous à WEIGHT WATCHERS dès maintenant et sauvez 8\$ pour votre première séance et du coût d'inscription.



Le programme "Weight Watchers" a prouvé que la dynamique de groupe et une alimentation raisonnable ont aidé des millions de personnes à perdre du poids. Et retenez bien ceci. Maintenant nous sommes en train de couper le prix du programme. Joignez-vous dès maintenant et sauvez 8\$ pour votre première séance et coût d'inscription.

Venez à Weight Watchers.

Amincissez-vous pendant que le prix est lui aussi réduit.

A compter de la semaine du 29 août, pour un temps limité

Depuis le 6 septembre, la classe qui se tenait au Patro de Charlesbourg est: démantelée à la salle AGAM, au 125, 80e Rue est à Charlesbourg, mardi soir 7h30.

Perdez votre poids une fois pour toute

WEIGHT WATCHERS
Pour QUÉBEC 651-9224

- Aucun contrat
- Frais d'inscription \$12
- Classe hebdomadaire \$6
- Total \$18
- 1re classe maintenant \$10

Weight Watchers Int'l Inc. 1982, propriétaire de la marque de commerce THE WEIGHT WATCHERS



DANSE AÉROBIE
du lundi au vendredi
8h30 à 9h

La Télé des Gens D'ici

CFCM



Mise en garde de Lévesque contre un certain zèle

par Michel DAVID

Le premier ministre Lévesque a jugé nécessaire de prévenir d'avance les excès de zèle réformateur auxquels certains pourraient succomber, à la suite du colloque de deux jours sur la social-démocratie que le Parti québécois a tenu en fin de semaine.

M. Lévesque n'a jamais apprécié l'étiquette de social-démocrate dont on a affublé le PQ et qui figure maintenant au programme du parti. Rappelant que la raison d'être du PQ était et demeure la souveraineté politique du Québec, il a signalé "le danger qu'un programme devienne une vache sacrée".

A une époque où beaucoup se plaisent à évoquer les "modèles étrangers", y compris au sein du gouvernement, le

premier ministre a rappelé "qu'il n'y a pas de singerie possible" et que "les expériences européennes ne peuvent être transposées dans le contexte nord-américain".

Alors que les participants au colloque ont abondamment parlé de "concertation" tout au long de la fin de semaine, il est significatif que M. Lévesque n'ait pas utilisé cette expression une seule fois dans son allocution d'hier.

Reprenant une expression du journaliste français Jacques Fauvet, qui s'était adressé aux participants samedi, le président du PQ a souligné que "la clé de la vraie social-démocratie, c'est la justice dans la liberté".

Par opposition, M. Lévesque a mis les militants péquistes en garde contre "la justice forcée, cette vieille tentation

du totalitarisme de gauche". Pour faire bonne mesure, le premier ministre a aussi dénoncé "la liberté trop libre" qu'il a associée au "conservatisme à la grand-père" de M. Pierre Paradis, dont le résultat est souvent "au plus fort la poche".

Pour décrire l'action de son gouvernement au cours des deux dernières années, M. Lévesque a repris au socialiste français Jacques Huntzinger l'expression "gestion douce de la crise" qui a fait qu'en dépit d'un contexte difficile, l'accès aux soins de santé et à l'éducation n'a pas été entravé au Québec, contrairement à ce qui s'est produit dans d'autres provinces canadiennes et aux États-Unis.

Lire en page A-11



Le Soleil, François Brunette

La photo de famille. "Dans la société, le seul noyau consistant, c'est encore la famille."

Candide, la femme derrière L'Heureux

par Anne-Marie VOISARD

On avait l'habitude de dire que derrière tout homme qui réussit, il y a une femme. Dans le cas de Gaston L'Heureux, l'adage se vérifie. Contre vents et tempêtes, il y a Candide qui tient toujours le phare, après 19 ans. Et cela est d'autant plus remarquable dans un milieu où les unions se font et se défont au gré des humeurs.

Candide n'est pas une femme ordinaire. Discrète, mais toujours très présente, c'est elle l'âme inspiratrice du foyer. "Ici, c'est la maison de la liberté", dit Gaston. Le respect des autres est ce qui compte le plus pour Candide. Ainsi, quand Gaston l'a informée de son projet de jeûne, elle ne pouvait, infirmière de métier, s'empêcher d'avoir certaines craintes. "Tu es libre", a-t-elle répondu.

"Freak" ou granola

Avec les enfants, c'est la même chose. Nathalie a 18 ans. Pierrot en a 15. Ce sont des adultes. "Même quand ils étaient plus jeunes, j'ai toujours pensé qu'ils avaient le droit d'être respectés..." "C'est elle la pé-

dagogue", reprend Gaston, qui se réjouit aujourd'hui des résultats. Nathalie sera de retour au cégep à la session de janvier. Elle a décidé de s'accorder un "congé sabbatique", ce qui lui donne le temps de suivre des cours de danse et de théâtre, de donner des cours d'arts plastiques et même de s'initier à la traduction. Pierrot est en secondaire IV. Il lit le Time dans ses moments de loisir et ne rate jamais les informations. Le monde des communications le fascine.

Le régime du paternel laisse cependant Nathalie perplexe. Elle le trouve "un peu drastique". Et surtout, elle a eu bien peur que Gaston devienne "freak" ou granola. Quant à Pierrot, il serait plutôt porté à se réjouir. "Ça lui a fait plus de bien au plan psychologique que physique", trouve-t-il.

Et Candide, dans tout cela, continue de se préoccuper du quotidien. La vie continue. Et l'autonomie vaut pour elle autant que pour les autres. Quand elle a eu envie d'aller travailler à l'extérieur, elle ne s'est jamais privée. C'est ce qui lui a valu d'ailleurs de conserver son droit de pratique. La voilà aujourd'hui qui se lance en affaires. Elle ouvrira dans quelques semaines son studio d'électrolyse.

Au SOLEIL, son seul "emploi permanent"

par Anne-Marie VOISARD

Avec Gaston L'Heureux, on s'attend toujours à une blague, surtout quand il se met à parler de son père qui a fait la guerre des Boers avant de faire naufrage, en voyage de noces, sur l'Empress of Ireland. Un autre jour, il sera question de son demi-frère de 81 ans, né d'un premier mariage, le colonel Paul-Henri L'Heureux, qui fut pendant longtemps percepteur des douanes à Québec. Celui-ci est le père de Claire L'Heureux Dubé. C'est ce qui vaut à Gaston d'être l'oncle d'un juge à la cour supérieure.

Québécois d'origine, Gaston a grandi dans la rue Saint-Jean. Drop-out de l'Académie de Québec, il a plutôt fait ses études à l'Assemblée nationale et à la bibliothèque de la législature. C'était aussi son terrain de jeux. Son père, alors retraité, l'y avait amené une fois en promenade. Il avait pris goût au décor.

Gaston a toujours aussi beaucoup parlé de sa mère et du salon de coiffure qu'elle a tenu à Québec jusqu'à ces dernières années. La différence d'âge entre ses parents était si importante que Gaston a d'abord vu en sa mère une amie ou une grande sœur.

C'est à Québec aussi que Gaston L'Heureux a fait ses premières armes sur le marché du travail. Entré au SOLEIL, au début des années 60, il y est resté quatre ans. "Ce fut mon seul emploi permanent", dit-il. Par la suite, il y a eu TVEQ (la télévision éducative du Québec, l'ancêtre de Radio-Québec) et maintenant la télévision de Radio-Canada.

"Mais je resterai toujours journaliste", dit Gaston qui se vante de conserver sa carte de presse. Il reconnaît cependant qu'il ne pourra jamais faire de l'information aussi sérieuse que Denise Bombardier.



Fabien BELANGER

MONTREAL (PC) — Le député libéral représentant la circonscription de Mégantic-Compton à l'Assemblée nationale du Québec, M. Fabien Bélanger, est décédé, hier matin d'une défaillance cardiaque, dans un hôpital de Sherbrooke.

M. Bélanger, qui était âgé de 47 ans, avait été admis samedi soir au centre hospitalier.

Homme d'affaires travaillant dans l'industrie de la construction, M. Bélanger a été élu pour la première fois à l'Assemblée nationale lors d'une élection partielle en 1980. Il a été réélu en 1981, et fut, un an plus tard, parmi les premiers membres du caucus libéral à contester le leadership de M. Claude Ryan.

Il laisse dans le deuil sa femme Madeleine et cinq enfants.

M. Gérard D. Lévesque, chef

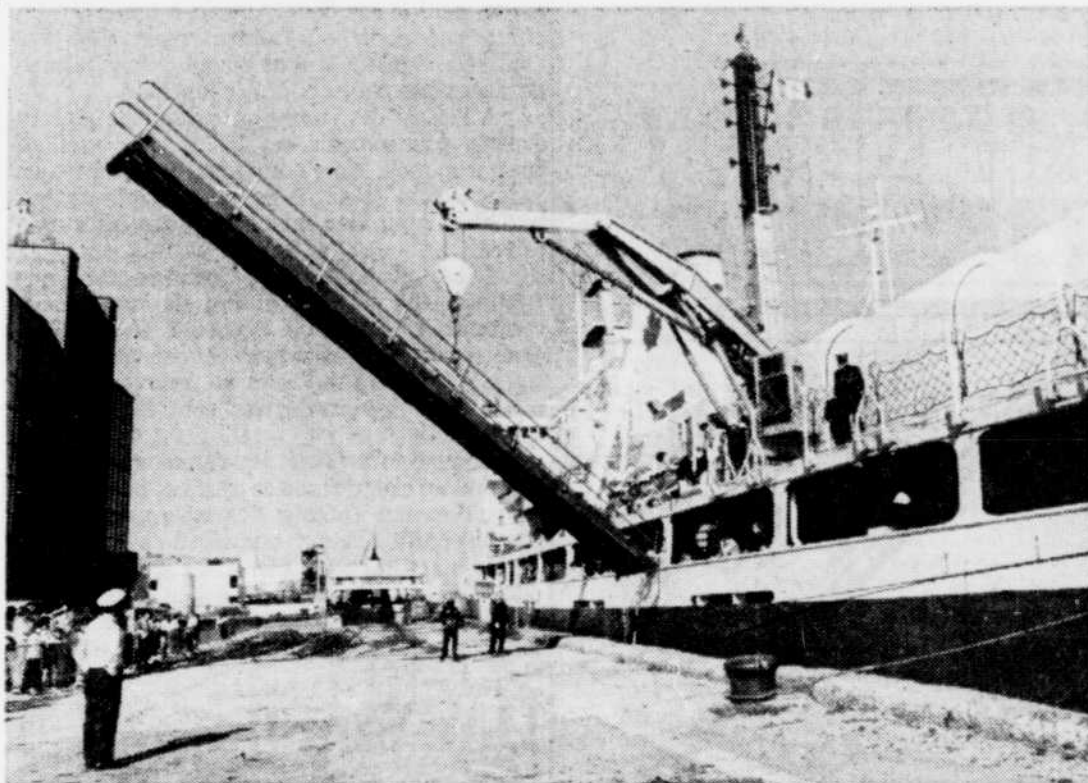
intérimaire du Parti libéral du Québec, a rendu hommage à la compétence de M. Bélanger à l'Assemblée nationale en déclarant: "Il était un excellent député qui était toujours à son poste et qui représentait bien ses électeurs."

"Il était franc, direct, mais aussi jovial avec ses collègues. C'est avec beaucoup de regret que j'ai appris son décès."

Le critique libéral en matière de justice, M. Herbert Marx, a aussi déclaré que M. Bélanger était un homme "direct et franc".

A la suite de la mort de M. Bélanger, la composition de l'Assemblée nationale est la suivante: 73 députés du Parti québécois, 45 libéraux, 2 indépendants et deux sièges vacants.

Le "Des Groseilliers" au port



Le Soleil, René St-Pierre

Les navires circulant dans le Grand Nord canadien ayant regagné leur havre pour l'hiver, c'est au tour des brise-glaces de la Garde côtière canadienne d'en faire autant. Samedi après-midi, le "Des Groseilliers" et son équipe de 59 hommes et femmes revenaient à Québec. Le "Radisson" sera également à quai ce soir. Pour le "Des Groseilliers", un brise-glace tout neuf, c'est l'occasion de sa première inspection et de sa mise au point annuelle.



Le Soleil, René St-Pierre



Le Soleil, René St-Pierre



REER

DEVRIEZ-VOUS LE CONVERTIR?

- Quel est l'âge idéal pour le convertir: 60 ans? A la retraite? 71 ans?
- Convertir en rente ou en FERR? De quel genre?

NOUS POUVONS RÉPONDRE À CES QUESTIONS

Vous n'avez qu'à contacter:

COURTAGE D'ANNUITE J.C. MATTE & FILS LTÉE

1500, Beau-Lieu, Ste R-5, Sillery, QC G1S 4M9. Tél.: (418) 681-6357

SPECIALISTE DE PRODUITS D'ACIER



Pour compléter nos produits, nous manufacturons maintenant aussi:

- Pontage métallique "(Steel Deck)"
- Revêtement industriel et commercial
- Accessoires correspondants G.20 à G.30
- Nervures 1 1/2" (galvanisé et émaillé)

TOLE GAUFREE DE QUEBEC INC.

49, Marie-de-l'Incarnation, Québec

Tél.: (418) 681-6221 TELEX: 051-2337

INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT, ET PARLEZ ANGLAIS POUR NOËL.

Pas de problème: Berlitz® peut vous apprendre l'anglais ou n'importe quelle langue de votre choix. Des phrases simples au début puis un dialogue de plus en plus soutenu. Une ambiance sympathique et un enseignement exempt d'exercices grammaticaux et d'examen fastidieux. Alors inscrivez-vous dès maintenant pour apprendre une nouvelle langue. Faites vite! Les places sont limitées.

BERLITZ®

DEPUIS 1878
5, PLACE QUÉBEC
529-6161

Berlitz est une marque déposée des Berlitz Group, Inc. - Langue officielle du Canada. L'École de culture personnelle et professionnelle de l'éducation du Québec. Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Ottawa, Toronto, Edmonton, Calgary, Vancouver et dans 22 pays à travers le monde.

ABRI FISCAL

Immeubles Classe 31

Votre Revenu	Impôt payé Actuellement	Impôt payé si vous avez un abri fiscal
* 30 000\$	8 771\$	3 946\$
35 000\$	11 778\$	6 383\$
45 000\$	17 228\$	10 741\$
55 000\$	22 925\$	15 348\$
65 000\$	28 992\$	20 244\$

Comme vous le constatez, il devient très important aujourd'hui de connaître les lois et plus particulièrement celles qui vous permettront de conserver pour vous la rémunération si durement acquise.

Si vous possédez une bonne réputation de crédit, aucun comptant n'est nécessaire. Nous faisons modifier vos déductions à la source et vous pourrez ainsi profiter immédiatement de votre retour d'impôt. De plus, l'administration des immeubles est confiée à des professionnels dans le domaine.

Le taux de logements vacants dans tous les groupes que nous formons est nul (.005), ce qui ne peut que démontrer la qualité de nos dossiers et l'attention particulière que nous portons à nos clients.

AGISSEZ MAINTENANT

Ce privilège, à l'encontre de la croyance populaire, n'est pas réservé exclusivement aux riches.

"Le monopole immobilier n'est pas seulement le seul monopole mais le plus grand, le plus perpétuel et le père de tous les monopoles".

Winston Churchill

GUY PARÉ 681-7757 & ASSOCIÉS INC.

Courtage immobilier — Fiscalité immobilière

* Ces montants peuvent varier selon votre investissement et vos déductions actuelles.

A LOUER ÉDIFICE EXCLUSIF MONUMENT HISTORIQUE

MAGNIFIQUE VUE SUR LE FLEUVE

3 300 p.c. à 5\$/p.c. net

850 p.c. de plus à 2.25\$/p.c. net

STATIONNEMENTS

Jacqueline L. Boutet inc.

(418) 522-1525

ANGLAIS COURS DE CONVERSATION



UN COURS FAIT SUR MESURE

- Programmes pour tous niveaux
- Cours individuels ou en groupes (5 élèves maximum)
- Cours offerts également en anglais, espagnol, italien et allemand sur cassettes
- A PARTIR DE 395\$
- A PARTIR DE 75\$

(418) 681-6375

LPS® (Langues Production Services Ltée)

3, Parc Samuel-Holland Suite 195, Québec G1S 4M6

Les Canadiens croient les Amérindiens bien traités

sondage gallup

PERDEZ DE 20 à 25 lb DANS UN MOIS SEULEMENT

LE PROGRAMME DE LA CLINIQUE DE CONTRÔLE DE POIDS PERMANENT EST UN NOUVEAU PROGRAMME RAPIDE ET MÉDICALEMENT SÛR.
PERDEZ 7 à 15 lb LA PREMIÈRE SEMAINE
3 à 7 lb LES SEMAINES SUIVANTES
SANS PROTEINES LIQUIDES
SANS VOUS SENTIR AFFAMÉS
SANS EXERCICES
SANS MÉDICAMENTS DANGEREUX
VOUS VERREZ DES RÉSULTATS FANTASTIQUES DES LES PREMIÈRES VISITES.
CE PROGRAMME N'EST PAS GRATUIT.



30%
DE RÉDUCTION SUR TOUS
NOS PROGRAMMES

Les résultats commencent
en même temps que vous débutez

CLINIQUE DE
CONTRÔLE
DE POIDS
PERMANENT

jusqu'à 19h du lundi au vendredi

Ouvert de 8 h à 19 h, du
lundi au vendredi

2600, boul. Laurier
Complexe Centre-ville
Sainte-Foy 659-4596
(2e étage, près d'Entrain)

MONTREAL — TORONTO
HALIFAX — REGINA
WINNIPEG — HAMILTON

Alors que les Amérindiens du Canada poursuivent leurs démarches en vue d'une entente avec le gouvernement fédéral, l'ensemble des citoyens est d'avis qu'un progrès a été fait dans ce sens. Au cours d'un sondage effectué il y a 15 ans sur le traitement accordé par le gouvernement à nos Amérindiens, 53 pour 100 seulement étaient d'avis que ceux-ci étaient traités équitablement. Aujourd'hui, 61 pour 100 partagent ce même avis, soit 38 pour 100 qui estiment "qu'ils l'ont bien été" et 23 pour 100 "assez bien traités".

Les opinions diffèrent selon les régions. Ainsi, dans les Prairies où habitent la majorité des Amé-

indiens, 76 pour 100 estiment que ceux-ci ont été traités équitablement par le gouvernement, comparativement à 51 pour 100 en Ontario.

La question fut posée comme suit: "D'après ce que vous avez lu ou entendu dire, diriez-vous que les Amérindiens du pays sont bien traités ou mal traités par le gouvernement?"

Les résultats sont basés sur des entrevues faites la première semaine d'août au domicile de 1,070 adultes âgés de 18 ans et plus. Un tel échantillonnage est fiable à 4 pour 100 près, dans 95 pour 100 des cas.

	BIEN TRAITÉS	ASSEZ BIEN TRAITÉS	MAL TRAITÉS	NE SAVENT PAS
National - Aujourd'hui:	38%	23%	28%	12%
- 1968:	27	26	33	14
Régional - Aujourd'hui:				
Atlantique:	45	12	32	12
Québec:	43	21	23	13
Ontario:	28	23	36	13
Prairies:	49	27	17	8
Col.-Britannique:	39	28	23	10

Munro a rétabli des subventions

YELLOWKNIFE, T. N.-O. (PC) — Maintenant que les Dénés et les métis des Territoires du Nord-Ouest ont convenu de grouper leurs réclamations territoriales, le ministre des Affaires du Nord, M. John Munro, a décidé de rétablir les subventions.

M. Munro les avait interrompues en juillet dernier parce que les deux groupements se querellaient, ce qui plaçait dans une

impasse les négociations au sujet des réclamations dans la vallée du Mackenzie.

Depuis, les Dénés et les métis ont élu de nouveaux dirigeants et, samedi, M. Munro a remis un chèque de \$2 millions à M. Steven Kakfwi, chef de la nation déné et à M. Wally Firth, président de l'Association des métis des Territoires du Nord-Ouest.



Le Soleil, André Pichette

Si les jeunes passent la nuit devant la Collisée pour obtenir des billets pour un spectacle rock, cette fois ce sont des parents qui attendent pour avoir une place pour leur enfant au pensionnat.

Des parents passent la nuit devant un pensionnat

par Gérald OUELLET

Une vingtaine de parents ont passé la nuit à attendre devant le pensionnat Saint-Cœur-de-Marie, dans la rue des Cascades, à Beauport. En effet, l'inscription pour l'année scolaire 1984-1985 a eu lieu ce matin et il ne restait qu'une dizaine de places disponibles pour l'an prochain.

A l'instar des jeunes qui passent la nuit au Collisée pour obtenir des billets pour voir un spectacle rock, c'était au tour des parents de passer la nuit devant le pensionnat pour obtenir une place pour leur enfant dans une institution privée.

Le pensionnat Saint-Cœur-de-Marie de Beauport est une institution de niveau élémentaire. L'école peut accueillir environ 350 écoliers comme pensionnaires et externes. Il faut signaler que les religieuses ne réservent pas de place. Les premiers arrivés sont les premiers servis.

Comme le précisait un parent au SOLEIL, une nuit au clair de lune ce n'est pas de trop pour l'avenir de nos enfants. Il semble que ce phénomène particulier se renouvelle à chaque année depuis au moins trois ans. Si les sœurs avaient plus d'espace, il semble que l'on pourrait accueillir le double d'enfants. Un signe que la fermeture des écoles privées n'est pas pour demain.

Une famille roumaine réunie

MONTREAL (d'après PC) — La bataille entreprise par une Roumaine pour obtenir que son mari et ses deux enfants la rejoignent au Canada a finalement porté fruit ce week-end lorsque la famille a été réunie à l'aéroport international de Mirabel.

Eva Boldizar, une ouvrière, s'est débattue avec les autorités roumaines pendant neuf mois afin d'obtenir des visas de sortie pour son mari Cseba, leur fille de six ans et leur fils de sept ans.

Mme Boldizar avait manifesté les fins de semaine en face de l'ambassade de Roumanie, à Ottawa, et devant le consulat, à Montréal, et avait entrepris une grève de la faim de six jours pour obtenir la libération

Le sabot de Denver est légal

MONTREAL (PC) — La cour municipale de Montréal a statué que les huissiers sont bien habilités à poser les "sabots de Denver" aux véhicules des automobilistes qui ne paient pas leurs contraventions.

Le juge a rappelé qu'il n'existe aucune loi ou règlement municipal qui défende l'usage du sabot à Montréal.

Il a également convenu que l'avocat Gérald Gauthier, qui défendait un client aux prises avec le sabot, n'a pas réussi à démontrer que ce procédé s'avérait illégal.

sexShop

La plus grande exposition permanente d'objets sexuels et articles de lingerie érotique ou sensuelle (que nous n'avons vus) au pays.

CASSETTES VIDEO
Films pour adultes en version intégrale (hard core) garantis. Aucune coupure ni aucune censure. Vente, location, échange. Gratuit et sans engagement.

BOULIQUE PETER & EROS INTERNATIONAL
115, St-Joseph est, Québec
Près du boul. Langelier

aux Vieux Garçons

Menu gastronomique à 19,95\$

Pour les petits appétits, le midi et le soir, à partir de 4,25\$

Réservations: 529-9461

COURS DE CONNAISSANCE DU VIN
"SOMMELLERIE - OENOLOGIE" avec certificat par L'ÉCOLE DES MAÎTRES (AU CHATEAU FRONTENAC)

18, 25, 31 oct. 7, 14 nov.
Cours avancé: 22, 29 nov. 5, 12, 19 déc.
(session du soir)

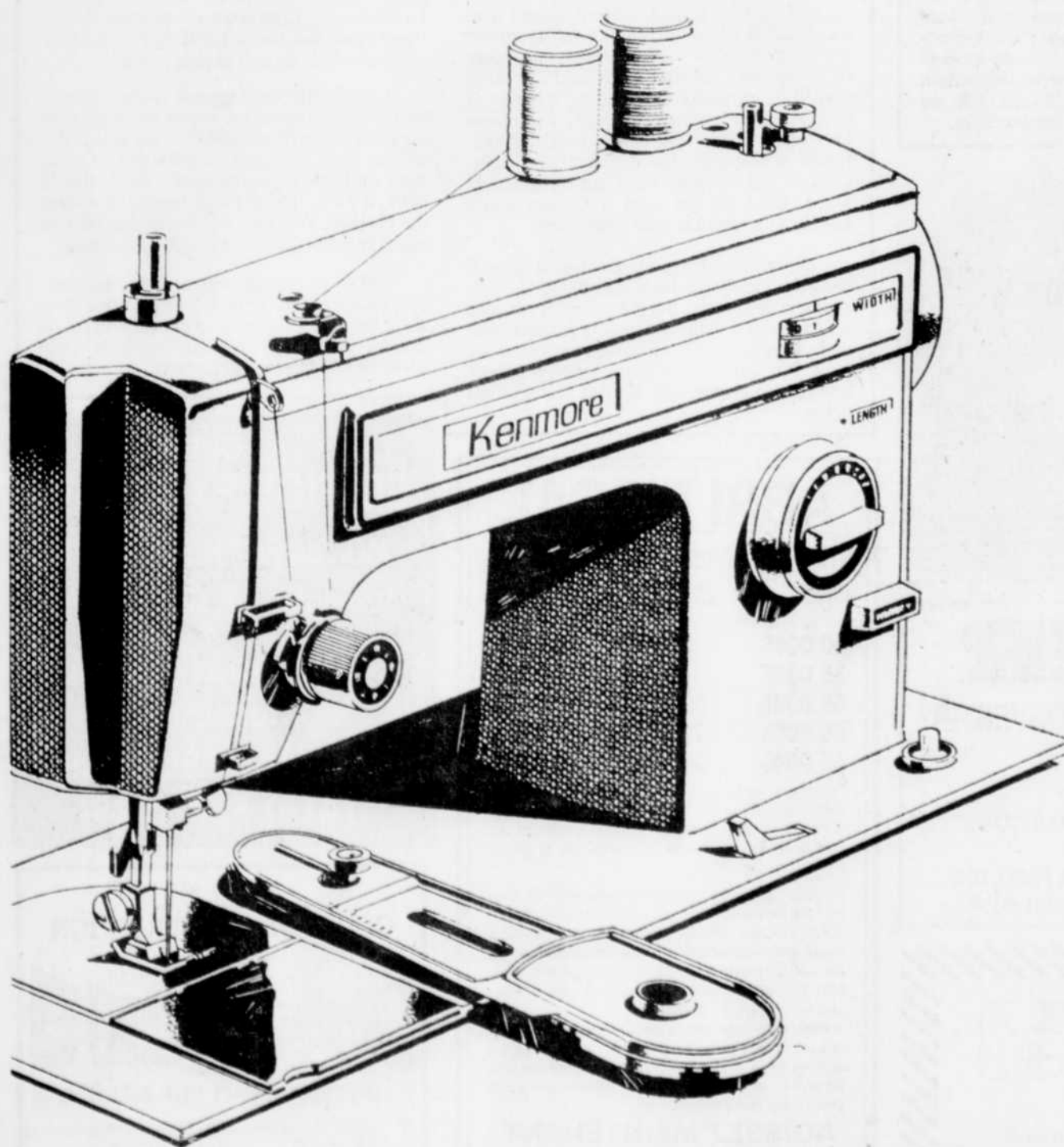
Inscription au Château Frontenac en semaine: 9h à 18h.
692-0310
Professeur: M. Joseph-Aimé Côté

En collaboration avec Le Foyer des Vins de Québec

Dans tout le magasin, c'est

SENSATIONNEL!

Venez voir notre pratique machine
à coudre Kenmore



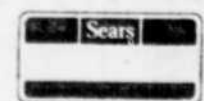
Rabais 100\$

La couture est rendue plus facile grâce à cette machine à coudre à socle. Il suffit de régler le cadran pour choisir entre deux points ordinaires (droit et zigzag) et deux points extensibles (droit triple, ondulé et croquet); quoi de plus simple! Guide à boutonnières, griffes escamotables et éclairage de sécurité. Éléments électriques garantis deux ans. Nécessite une mallette ou un meuble. 207 481 239 DL.

189⁹⁹
ch.
Ord. 289,99 \$

Passez au magasin Sears le plus proche afin d'assister à une démonstration du fonctionnement d'une machine à coudre Kenmore à socle. Vous serez ravis!

Commandes téléphoniques acceptées
Machine à coudre, Rayon 20



Possibilité de crédit

*Consultez notre catalogue "Super Soldes" ou renseignez-vous au magasin Sears pour plus de détails.

Les mentions "Ord." ou "Était" de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Québec, Place Fleur de Lys, Sainte-Foy, Place Laurier, Lévis, Galeries Chagnon. Copyright Canada, 1983, Simpsons-Sears Limitée. Utilisez notre service de commandes téléphoniques. Québec: 529-9811.

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus

Le président de l'université du Québec

L'avenir d'un peuple est lié à l'université

par
Jean-Claude RIVARD
envoyé spécial
du Soleil

RIMOUSKI — "Un peuple qui a une conscience profonde de la valeur de ses universités est un peuple qui a le sens de son avenir".

Ce message livré, hier soir, à Rimouski, par le président de l'université du Québec, M. Gilles Boulet, a marqué l'envoi de la tournée qu'effectuent cette semaine une vingtaine de chefs d'établissements universitaires à travers le Québec, à l'occasion de la semaine nationale des universités.

La délégation qui doit aujourd'hui passer par Chicoutimi et Rouyn-Noranda entend rappeler au grand public le rôle assumé par les universités dans le développement social, culturel et économique de la société québécoise.

Selon le Dr Boulet, on peut juger de l'importance que les dirigeants d'un Etat accordent au développement réel de la société dont ils ont la responsabilité par l'intérêt qu'ils apportent au système universitaire oeuvrant au sein de cette société; par le degré de liberté accordée aux universitaires qui oeuvrent dans leurs établissements; par les possibilités offertes à la population de toutes les régions d'accéder aux études supérieures les meilleures et les plus avancées; par la priorité accordée aux universités en matière de financement.

M. Boulet a toutefois cru bon de rappeler qu'un gouvernement n'est que l'expression

de la voix démocratique d'une population.

"C'est en définitive la société elle-même qui est responsable de ses universités", déclare-t-il.

Parlant du réseau québécois, le président de l'UQ reconnaît qu'il existe un bon système: il est accessible, présent, de haute qualité et il s'y fait de la recherche de pointe.

Il déplore toutefois que dans le contexte de la crise économique, les gouvernements ont été trop facilement enclins à ridiculiser les universités et à user de démagogie.

"Elle est malade, déséquilibrée, et en grand danger de chaos et de retard la société qui permet qu'on méprise ses universités. Elle souffre la société qui admet qu'on réduise les ressources à un point limite qui les ramène au niveau de vastes usines destinées à fabriquer des diplômés à la chaîne, sans aucun degré de qualité ni de vie proprement universitaire", a déclaré M. Boulet.

La recherche

Prenant la parole en présence d'un groupe de représentants des milieux socio-économiques, le président de l'université du Québec a décrit le rôle assumé par les universités dans le domaine de l'enseignement, de la recherche scientifique et des services offerts à la collectivité.

Parlant plus spécifiquement de la recherche universitaire,

le président Boulet a énuméré diverses découvertes récentes qui

ont eu un impact direct sur la santé des gens, sur la vie éco-

nomique, sur la vie sociale et sur l'organisation industrielle.

"La recherche c'est le coeur qui bat et la vie qui circule au sein

d'une société". Engageant les représentants du milieu

socio-économique à préserver, à soutenir et à défendre leurs uni-

versités, il a déclaré que ce sont eux qui en sont les maîtres.

POUR UNE PERFORMANCE DE TOUTE BEAUTÉ

Le défi était exaltant nous l'avons relevé!

Vous attendiez de nous un coup d'éclat. En voici deux: LASER et DAYTONA TURBO. Ce sont les premières voitures sport à traction avant conçues et réalisées en Amérique du Nord.

Elles annoncent une ère nouvelle et expriment la supériorité technologique de Chrysler.

• Moteur 2,2 litres à contrôle électronique. Il s'agit de l'un des meilleurs groupes propulseurs conçus en Amérique du Nord.

Moteur 2,2 litres, SIE, transmission 5 vitesses
7,6L/100 km VILLE/ROUTE

37 mi/gal

Selon Transports Canada
Votre consommation p.c. 1 varier

Moteur 2,2 litres, Turbo, transmission 5 vitesses
8,7L/100 km VILLE/ROUTE

33 mi/gal

Il est devenu synonyme de puissance, de rendement et de fiabilité!

• Turbocompresseur capable de déployer une puissance de 142 hp.

• Système à injection

électronique multi-points. Ce système, actionné par ordinateur, pulvérise le carburant dans chaque

cylindre. Il en résulte une combustion contrôlée et plus efficace.

• Accélération: en 5,8 secondes, on passe de 0 à 80 km/h!

Louer, c'est avantageux. Renseignez-vous.

L'AutoBail de Chrysler.

• Silhouettes aérodynamiques et glaces panoramiques affleurées.

• Coefficient de traînée minime: 0,34. Il n'y a pas beaucoup de voitures qui peuvent faire mieux...

D'autres avantages? Traction avant impeccable, amortisseurs à l'azote et servodirection. En option, navigateur électronique avec ordinateur pour le calcul des données.

Laser et Daytona Turbo: deux voitures nées pour éblouir.

Manoeuvrabilité, performance et tout le confort d'une voiture européenne de grand tourisme.

Allez les voir chez les concessionnaires Dodge et Plymouth.



Allez-y en confiance!
Allez-y en Chrysler!



Certains accessoires illustrés ou mentionnés sont optionnels moyennant supplément.



LASER ET DAYTONA 84 DEUX CRÉATIONS CHRYSLER

Boulet espère rencontrer le recteur Paquet

par J.-Claude RIVARD

Le président de l'université du Québec, M. Gilles Boulet, souhaite pouvoir bientôt rencontrer le recteur Jean-Guy Paquet de l'université Laval, en compagnie des chefs d'établissements universitaires de l'Est québécois, pour étudier la possibilité de jeter les bases d'une collaboration interuniversitaire.

M. Boulet l'a confirmé, au cours d'une entrevue accordée au quotidien LE SOLEIL.

Le président de l'UQ a admis avoir pris connaissance, dans les journaux, du compte rendu de la conférence de presse donnée récemment, par le recteur Paquet, au cours de laquelle l'université Laval a manifesté l'intention de jeter les bases d'une collaboration plus formelle et plus systématique avec ses partenaires du réseau, dans l'Est.

M. Boulet a déclaré qu'il a aussitôt écrit au recteur Paquet en lui faisant savoir qu'il était immédiatement prêt à le rencontrer, en compagnie du recteur Guy Massicotte, de l'université du Québec à Rimouski; Louis-Edmond Hamelin, de l'université du Québec à Trois-Rivières; Alphonse Riverin, de l'université du Québec à Chicoutimi; Jocelyn Jacques, de l'Ecole nationale d'administration publique; Jean-Guy Béliveau, de la Télé-université; André Lemay, de l'Institut national de la recherche scientifique.

M. Boulet a dit qu'aucune date n'a encore été fixée pour la rencontre.

Quant au directeur général de l'ENAP, M. Jocelyn Jacques, il a déclaré qu'il serait extrêmement profitable à ses étudiants de pouvoir quérir leur formation juridique à la faculté de droit de l'université Laval.

Au cours de sa conférence de presse, le recteur Paquet avait dit qu'un bon pas semble engagé depuis que Laval accepte de reconnaître les études faites par des étudiants de l'université du Québec, notamment à la TELUQ, dans l'octroi de ses diplômes. Mais il avait affirmé qu'il faut aller encore beaucoup plus loin.

Jean-L. Pepin est candidat au rectorat

MONTREAL (PC) — Selon le quotidien Le Devoir, le ministre délégué aux Relations extérieures, M. Jean-Luc Pepin, se porte candidat à la succession du père Roger Guindon comme recteur de l'université d'Ottawa.

Pour remplir cette vacance d'ici la fin de l'année, l'institution vient de créer un comité de sélection qui serait par ailleurs dans l'embarras du fait des nombreuses candidatures venant de l'université même.

Beaucoup de doyens et de vice-recteurs seraient en effet candidats et, poursuit le journal, la présence de M. Pepin sur les rangs "représente une façon intéressante de s'en sortir".

L'Etat est le pantin du patronat (Parrot)

(D'après PC) — Le président du Syndicat des postiers du Canada, M. Jean-Claude Parrot, estime que les gouvernements fédéral et provinciaux sont incapables de résister au chantage du patronat et aux pressions constantes des entreprises.

Selon M. Parrot, qui parlait samedi devant les délégués de la CEQ réunis en colloque à Québec sur les droits syndicaux et le droit du travail, les syndicats doivent se réorganiser et s'associer au plus tôt à tous ceux qui sont actuellement aux prises avec des politiques gouvernementales favorisant les bas salaires, le chômage, et la diminution des services publics.

M. Parrot a brossé un tableau, selon lui, peu reluisant, de la législation du travail à travers le pays et plus particulièrement en Colombie-Britannique, où la population est actuellement "confrontée à 28 lois répressives et destructrices".

Selon M. Parrot, le gouvernement du Québec a "parti le bal en 1982 avec ses coupures budgétaires et ses lois répressives dans le secteur public, de concert avec le gouvernement fédéral.

Invité au même colloque, l'ancien président de la CSN et président du Mouvement socialiste, M. Marcel Pepin, a dénoncé l'objectif social-démocrate du Parti québécois.

Selon lui, l'actuel gouvernement pratique une social-démocratie à la Bourassa et tente de diminuer le pouvoir des syndicats.

Mulroney assimile le NPD au PLC

SASKATOON (PC) — M. Brian Mulroney s'est rendu en fin de semaine en Saskatchewan, où il a accusé le gouvernement libéral fédéral de négliger l'Ouest.

"Depuis une vingtaine d'années, dit-il, j'ai observé avec une consternation croissante l'exclusion de l'Ouest du Canada du centre de décision à Ottawa."

Environ 1.400 militants ont accueilli samedi soir le chef du Parti progressiste conservateur à Saskatoon.

Dans sa première visite en Saskatchewan depuis qu'il est devenu chef de son parti, M. Mulroney a souvent assimilé les libéraux au Nouveau Parti démocratique.

"Avec leur base du Québec et de l'Ontario et l'aide de leurs amis du NPD, les libéraux savent qu'ils n'ont pas besoin de l'Ouest du Canada et ils agissent en conséquence."

M. Mulroney, que sa femme est allée rejoindre après un dîner à \$125 le couvert, a dit que M. Trudeau avait fusionné le Parti libéral avec le NPD.

"L'Ouest du Canada, dit-il, aurait dû apprendre une grande leçon et j'espère qu'il ne l'oubliera jamais: si vous votez pour Ed Broadbent, vous aurez Trudeau dix fois sur dix."

Le président de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) a lui aussi brossé un sombre tableau, hier, de la situation des syndicats au Québec.

avis divers

FIERI FACIAS DE TERRIS

CANADA - PROVINCE DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE - DISTRICT DE QUEBEC
C.S.Q. : 200-05-001514-830
SHERIF: 200-18-000244-838

SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ST-JACQUES-DE-PARISVILLE, corps politique légalement constitué ayant sa principale place d'affaires à St-Jacques-de-Parisville, comté de Lotbinière, district de Québec, demanderesse - contre - **MARIO TROTTIER**, domicilié et résident à 7483, Marie-Victorin, St-Louis-de-Lotbinière, comté de Lotbinière, district de Québec, défendeur.

"Une terre située en la paroisse de St-Louis-de-Lotbinière, connue et désignée comme étant le lot numéro quatre cent un (401) du cadastre officiel pour la paroisse de St-Louis, division d'enregistrement de Lotbinière.

Une autre terre située en la même paroisse, mesurant deux arpents et un quart (2¼) de front environ par vingt-cinq arpents (25) environ de profondeur, connue et désignée comme étant le lot numéro quatre cent deux (402) du cadastre officiel susdit.

Sauf et à distraire dudit lot 402 la partie déjà cédée à Aimé Gagnon, contenant environ trois quarts d'arpent (¾) de largeur sur environ quatre arpents (4) de profondeur, tel qu'il apparaît aux termes d'un acte d'échange reçu le 26 avril 1954 devant Me Eugène Bernard, notaire, et dont copie a été enregistrée à Ste-Croix sous le numéro 79.587.

Un terrain situé en la même paroisse, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro cent vingt-sept-B (ptie 127-B) et borné comme suit: vers le nord-ouest, partie par le lot 135 du même cadastre et partie à partie du lot 127-B appartenant à Alexandre Lemay ou représentants; vers le nord-est, à partie du lot 136 ci-dessus décrite; vers le sud-est, par le lot 402 susdit et vers le sud-ouest, par le lot 127-A;

Un terrain connu et désigné audit cadastre officiel de St-Louis-de-Lotbinière comme étant une partie du lot numéro cent trente-six (ptie 136), mesurant environ vingt-six arpents (26) de profondeur par environ un arpent (1) de largeur et borné comme suit: vers le nord-est, partie par le lot 151 du même cadastre et partie par le lot 166 ci-après décrit; vers le sud-est, par les lots 401 et 402; vers le sud ouest, partie par le lot 135 du même cadastre et partie par la partie du lot 127-B ci-dessus décrite et vers le nord-ouest, par le terrain de Michel Gravel; ladite ligne nord-ouest, étant parallèle au hangar et distante de ce dernier d'un pied (1) de la face nord dit hangar situé sur le terrain de l'emprunteur et située, ladite ligne nord-ouest, du côté ouest, à une distance de deux cent trente-six pieds (236) du chemin public, plus ou moins, et, du côté est, à une distance de cent vingt-quatre pieds (124) dudit chemin public, plus ou moins, et tel que délimité sur le terrain par les parties elles-mêmes (soit MM. Michel Gravel et Mario Trottier) au moyen de bornes visibles.

Sujet et avec ledit immeuble, à un droit de passage en faveur de l'emprunteur, ses employés et ayant-droits, en tout temps de l'année, à voiture ou autrement, à titre gratuit, sur le terrain de M. Michel Gravel, pour communiquer du chemin public à la partie du lot 136 ci-dessus décrite le tout, tel que plus amplement décrit au titre d'acquisition de l'emprunteur et dont copie sera produite incessamment aux fins d'enregistrement.

Sujette la partie du lot 136 ci-dessus décrite à un avis du ministère des Affaires culturelles en date du 18 mars 1977 et dont copie a été enregistrée à Ste-Croix sous le numéro 126454.

Une autre terre située en la même paroisse, connue et désignée comme étant le lot numéro cent soixante-cinq (166) du cadastre officiel susdit; Sauf et à distraire de ce lot la partie vendue à Ludovic Garneau et formant une superficie de seize mille pieds carrés, avec droit de passage y réservé, le tout, tel qu'il apparaît d'un acte de vente reçu le 14 mai 1958 devant Me Eugène Bernard, notaire, et dont copie a été enregistrée à Ste-Croix le 29 mai 1958 sous le numéro 84574.

À distraire également la partie de ce lot 166 étant déjà la propriété de M. Denis St-Hilaire et décrite à l'acte enregistré à Ste-Croix sous le numéro 140395.

Sujet ledit immeuble à une servitude en faveur de Québec-Téléphone, tel qu'il apparaît d'un acte enregistré à Ste-Croix le 28 octobre 1963 sous le numéro 92841.

Sujet aussi ledit immeuble à un avis du ministère des Affaires culturelles en date du 18 mars 1977 et dont copie a été enregistrée à Ste-Croix le 23 mars 1977 sous le numéro 126454.

Un emplacement situé en la même paroisse, connu et désigné comme étant le lot numéro cent cinquante-quatre (154) du cadastre officiel pour la paroisse de St-Louis, division d'enregistrement de Lotbinière;

À distraire, le terrain appartenant à Dame Gérard Pélusse.

Sujet ledit immeuble à un avis du ministère des Affaires culturelles enregistré à Ste-Croix sous le numéro 126329.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances."

La mise à prix est fixée à trente-cinq mille sept cent quarante-cinq dollars et cinquante cents (35 745,50\$) soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au Shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lotbinière, 6296, rue Principale, Ste-Croix, le SEPTIEME JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-TROIS A DIX HEURES.

"Une terre située en la paroisse de St-Louis-de-Lotbinière, connue et désignée comme étant le lot numéro quatre cent six (406) du cadastre officiel pour la paroisse de St-Louis, division d'enregistrement de Lotbinière.

Une autre terre située en la même paroisse, connue et désignée comme étant une partie du lot numéro cent dix-sept (ptie 117) du cadastre officiel susdit, mesurant vingt-cinq arpents (25) environ de longueur sur environ six perches et neuf pieds de largeur et bornée comme suit: vers le nord-est, par le lot 118; vers le sud-est, par le lot 406; vers le sud-ouest, par le lot 116 et vers le nord-ouest, par le terrain appartenant à Michel Gravel; ladite ligne nord-ouest étant située à une distance de cinq cents pieds (500) du chemin public et parallèle à ce dernier; Sujet et avec ledit immeuble à un droit de passage à perpétuité en faveur de l'emprunteur, ses employés et ayant-droits, en tout temps de l'année, à voiture ou autrement, à titre gratuit sur la partie du lot numéro 117 appartenant à Michel Gravel, pour communiquer du chemin public à la partie dudit lot 117 ci-dessus décrite et donnée en garantie et tel que plus amplement spécifié au titre d'acquisition de l'emprunteur, dont copie sera produite incessamment aux fins d'enregistrement.

La mise à prix est fixée à mille trois cent quarante-sept dollars et cinquante cents (1 347,50\$) soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au Shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lotbinière, 6296, rue Principale, Ste-Croix, le SEPTIEME JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-TROIS A DIX HEURES TRENTE.

Bureau du Shérif
Cour Supérieure
Québec, le 3 octobre 1983.

Le Shérif adjoint
CHARLOTTE BERGERON

FIERI FACIAS DE TERRIS

CANADA - PROVINCE DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE - DISTRICT DE QUEBEC
C.S.Q. : 200-05-003067-837
C.M.B. : C 1759-82
SHERIF: 200-18-000226-835

VILLE DE BEAUPORT, corps politique légalement constitué ayant son siège social à 577, avenue Royale, Beaufort, Québec, demanderesse - contre - **PIERRE DUBOIS**, 2390, av. Bourg-Royal, Beaufort, Qué., défendeur.

"Lot 1471-P:

De figure rectangulaire borné au nord-est par le lot originaire mille quatre cent soixante-dix, n.s. (1470-n.s.), borné au sud-est par les lots mille trois cent cinquante-huit (1358) et mille trois cent cinquante-neuf, n.s. (1359-n.s.), borné au sud-ouest par le lot mille quatre cent soixante-douze, n.s. (1472-n.s.) et au nord-ouest par une partie du lot originaire mille quatre cent soixante et onze (1471-p) mesurant trois cent quatre-vingt-quatre pieds (384 pi.) dans ses lignes nord-est et sud-ouest, mesurant quatre-vingt-seize pieds (96 pi.) plus ou moins dans ses lignes sud-est et nord-ouest.

Contenant en superficie trente-six mille huit cents pieds carrés (36.800 p.c.) (m.a.).

Tout du cadastre officiel de la Paroisse de Beaufort, division d'enregistrement de Québec. Le tout avec circonstances et dépendances.

Localisation: Concession St-André."

La mise à prix est fixée à cinquante-quatre dollars et quarante-cinq cents (54,45\$) soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au Shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boul. Jean-Lesage, Québec, le DIXIEME JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-TROIS A DIX HEURES TRENTE.

Bureau du Shérif
Cour Supérieure
Québec, le 3 octobre 1983.

Le Shérif adjoint
CHARLOTTE BERGERON

FIERI FACIAS DE TERRIS

CANADA - PROVINCE DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE - DISTRICT DE QUEBEC
C.S.Q. : 200-05-001161-780
SHERIF: S-0152-82

LA CAISSE POPULAIRE RIVIERE-DE-PORT-NEUF, corporation légalement constituée ayant une place d'affaires dans les Cité et District de Québec, demanderesse - contre - **RENE FORTIN**, domicilié et résident au Lac Ferré à Valcartier, Québec, défendeur.

"Un certain terrain connu et désigné comme étant une partie du lot originaire cent vingt-neuf (ptie 129) du cadastre officiel de la paroisse de St-Gabriel-de-Valcartier, division d'enregistrement de Québec, particulièrement décrite comme suit:

De figure irrégulière, borné en front au nord par une autre partie dudit lot 129 étant un droit de passage de cinquante pieds (50') soit 15,2 mètres) de largeur à l'est par une autre partie du lot 129 appartenant à Laurent Bilodeau ou représentants, au sud par la partie du lot 129 décrite ci-bas et à l'ouest par une autre partie du lot 129 étant la propriété de Dame Wolff ou représentants.

Mesurant cent trente et un pieds (131') soit 39,93 mètres) en front au nord, quatre-vingt-douze pieds et deux dixièmes (92,2') soit 28,10 mètres) à l'est, cent quarante-sept pieds et cinq dixièmes (147,5') soit 44,95 mètres) au sud et quatre-vingt-dix pieds (90') soit 24,7 mètres) à l'ouest; contenant en superficie douze mille cinq cents pieds carrés (12.500 p.c.) soit 1161,25 mètres carrés).

Un deuxième terrain connu et désigné comme étant une partie du lot originaire cent vingt-neuf (Ptie 129) du cadastre officiel de la paroisse de St-Gabriel-de-Valcartier, division d'enregistrement de Québec, plus particulièrement décrite comme suit:

De figure irrégulière borné au nord par la partie du lot 129 décrite ci-haut, au sud, au sud-est et au sud-ouest par la ligne des hautes eaux du Lac Ferré, et à l'ouest par une autre partie du lot 129 étant la propriété de madame Wolff ou représentants.

Mesurant cent quarante-sept pieds et cinq dixièmes (147,5') soit 44,95 mètres) au nord et cinquante-sept pieds (57') soit 17,37 mètres) à l'ouest; contenant en superficie quatre mille sept cent cinquante pieds carrés (4.750 p.c.) soit 441,27 mètres carrés).

Le tout avec bâtisses ci-dessus construites circonstances et dépendances."

La mise à prix est à quatorze mille huit cent quatre-vingt-neuf dollars et quatre-vingt-huit cents (14 889,88\$) soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au Shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boul. Jean-Lesage, Québec, le SEPTIEME JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-TROIS A DIX HEURES.

Bureau du Shérif
Cour Supérieure
Québec, le 3 octobre 1983.

Le Shérif adjoint
CHARLOTTE BERGERON

FIERI FACIAS DE TERRIS

CANADA - PROVINCE DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE - DISTRICT DE QUEBEC
C.S.Q. : 200-05-001590-830
SHERIF: 200-18-000255-834

LA CAISSE POPULAIRE DE LEVIS, aux droits de la CAISSE POPULAIRE DE CHRIST-ROI régie par la Loi sur les Caisses d'Epargne et de Crédit, ayant son siège social au 39, rue Guénette, Lévis, district de Québec, demanderesse - contre - **CONFECTION DOSQUET INC.**, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Dosquet, comté de Lotbinière, district de Québec, défenderesse.

"Un immeuble connu et désigné comme étant une partie non subdivisée du lot originaire numéro QUATRE CENT CINQUANTE-CINQ (455 ptie) du cadastre officiel pour la paroisse de SAINT-FLAVIEN, division d'enregistrement de Lotbinière, mesurant quatre-vingt-deux pieds (82') de largeur sur cent dix pieds (110') de profondeur, le tout plus ou moins, mesure anglaise, borné comme suit: vers le nord-ouest par le terrain de monsieur Jean-Guy Bergeron, vers le nord-est par la rue Bibeau, vers le sud-est et sud-ouest par le terrain de monsieur Jean-Baptiste Bergeron.

Avec la bâtisse dessus construite, portant le numéro civique 108, rue Bibeau, Dosquet, circonstances et dépendances."

La mise à prix est fixée à treize mille deux cent dix-huit dollars et soixante-quinze cents (13 218,75\$) soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au Shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lotbinière, 6296, rue Principale, Ste-Croix, le ONZIEME JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-TROIS A DIX HEURES.

Bureau du Shérif
Cour Supérieure
Québec, le 3 octobre 1983.

Le Shérif adjoint
CHARLOTTE BERGERON

économique et social. M. Charbonneau estime que la crise ne fait qu'être prolongée.

FIERI FACIAS DE TERRIS

CANADA - PROVINCE DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE - DISTRICT DE QUEBEC
C.S.Q. : 200-05-001317-820
SHERIF: 200-18-000204-832

CAISSE D'ENTRAIDE ECONOMIQUE DE BEAUPORT, corporation légalement régie par la Loi des Caisses d'Entraide Economique, ayant son siège social au 801, du Cénacle, Beaufort, district de Québec, demanderesse - contre - **LEO CAUCHON**, domicilié et résident au 7500, Royale, Château-Richer, district de Québec, défendeur.

"Une certaine étendue de terrain d'une superficie de neuf cent quarante mille pieds carrés (940.000 p.c.) connue et désignée comme étant la subdivision QUATRE du lot originaire numéro CENT QUATRE-VINGT-DIX (190-4) du cadastre officiel pour la paroisse de l'Ange-Gardien, division d'enregistrement de Montmorency.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances et portant le numéro civique 5780, boulevard Ste-Anne à Boischatel.

Ces immeubles comprennent les immeubles par destination, c'est-à-dire l'outillage de la machinerie, les meubles meublants et autres objets mobiliers semblables placés par l'emprunteur dans les lieux hypothéqués pour compléter son exploitation."

La mise à prix est fixée à cent douze mille deux cent quarante-deux dollars et soixante-quinze cents (112 242,75\$) soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au Shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de MONTMORENCY, 8032, avenue Royale, Château-Richer, le ONZIEME JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-TROIS A DIX HEURES.

Bureau du Shérif
Cour Supérieure
Québec, le 3 octobre 1983.

Le Shérif adjoint
CHARLOTTE BERGERON

FIERI FACIAS DE TERRIS

CANADA - PROVINCE DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE - DISTRICT DE QUEBEC
C.S.Q. : 200-05-001096-838
SHERIF: 200-18-000178-838

LA SOCIETE CANADIENNE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT, corporation légalement constituée ayant une place d'affaires à 2875, boul. Laurier, Ste-Foy, demanderesse - contre - **JEAN-ROCH BOLDUC** et **NOELLA OUELLET BOLDUC**, domiciliés et résidents au 123, rue Bellerville, St-Rédempteur, défendeurs.

"Un emplacement situé en la municipalité du village de St-Rédempteur, comprenant la subdivision CENT VINGT-TROIS du lot originaire numéro UN (1-123) et la redivision VINGT-HUIT de la subdivision "B" du lot originaire numéro DEUX (2-B-28) du cadastre officiel de la paroisse de St-Etienne-de-Lauzon division d'enregistrement de Lévis, avec maison dessus construite, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes de l'Hydro-Québec en vertu des actes enregistrés à Lévis, sous les numéros 170,283 et 170,567."

La mise à prix est fixée à neuf mille sept cent trente-sept dollars et cinquante cents (9 737,50\$) soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au Shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lévis, 6 ouest, route Trans-Canada, Lévis, le NEUVIEME JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-TROIS A DIX HEURES.

Bureau du Shérif
Cour Supérieure
Québec, le 3 octobre 1983.

Le Shérif adjoint
CHARLOTTE BERGERON

FIERI FACIAS DE TERRIS

CANADA - PROVINCE DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE - DISTRICT DE QUEBEC
C.S.Q. : 200-05-000744-834
SHERIF: 200-18-000253-839

LA CAISSE POPULAIRE DE ST-NARCISSE, NEUBOIS, régie par la Loi sur les Caisses d'Epargne et de Crédit, ayant son siège social à St-Narcisse-de-Beaurivage, comté de Lotbinière, district de Québec, demanderesse - contre - **MAURICE CAUX**, chauffeur de camion, domicilié et résident au 342, rue Principale, St-Narcisse-de-Beaurivage, dist. de Québec - et - **DAME LISE QUAY-CAUX**, ménagère, domiciliée et résidente au 342, rue Principale, St-Narcisse-de-Beaurivage, district de Québec, défendeurs conjoints et solidaires.

"Un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro CENT VINGT-DEUX (122 Ptie) du cadastre officiel pour la paroisse de St-Narcisse, division d'enregistrement de Lotbinière, mesurant cent pieds de largeur sur cent pieds de profondeur, le tout mesure anglaise et plus ou moins et borné en front par le chemin public et des autres cotés par le résidu dudit lot, cet emplacement étant situé à vingt pieds au sud de l'emplacement de l'école, avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances."

La mise à prix est fixée à cinq mille trois cent douze dollars et cinquante cents (5 312,50\$) soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au Shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lotbinière, 6296, rue Principale, Ste-Croix, le DIXIEME JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-TROIS A DIX HEURES.

Bureau du Shérif
Cour Supérieure
Québec, le 3 octobre 1983.

Le Shérif adjoint
CHARLOTTE BERGERON

"Un immeuble connu et désigné comme étant une partie des lots numéros SEPT CENT QUARANTE ET UN, SEPT CENT QUARANTE ET UN-A, SEPT CENT QUARANTE ET UN-B (741 Ptie, 741-A ptie et 741-B ptie) du cadastre officiel pour la paroisse de Ste-Marie-de-Beauce, maintenant annexé au cadastre pour la paroisse de St-Maxime, division d'enregistrement de Dorchester, mesurant, en mesures anglaises, trois cent cinquante-deux pieds (352') de front, sur toute la profondeur qu'il y a entre le chemin public appelé route du Président Kennedy, à la Chaudière, et borné en front au nord-est par le chemin public appelé route du Président Kennedy, à la profondeur au sud-ouest par la rivière Chaudière, du côté sud-est par une autre partie du lot 741 et 741-A appartenant au ministère de la Voirie, et du côté nord-ouest par une autre partie du lot 741 et 741-B appartenant à Joseph Brochu ou représentants.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances."

La mise à prix fixée à onze mille huit cent cinquante-huit dollars et quatre-vingts cents (11 858,80\$) soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au Shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Dorchester, 115, rue Langevin, Ste-Hénédine, le DIXIEME JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-TROIS A QUATORZE HEURES.

Bureau du Shérif
Cour Supérieure
Québec, le 3 octobre 1983.

Le Shérif adjoint
CHARLOTTE BERGERON

FIERI FACIAS DE TERRIS

CANADA - PROVINCE DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE - DISTRICT DE QUEBEC
C.S.Q. : 200-05-001342-836
C.P.Q. : 200-02-004630-820
SHERIF: 200-18-000112-837

BANQUE NATIONALE DU CANADA, 2995, 1re Avenue, Québec, district judiciaire de Québec, demanderesse - contre - **SYLVIO LEBLANC**, 510, rue Perpignan, Charlesbourg, district judiciaire de Québec, défendeur.

"Un immeuble connu et désigné comme étant le lot trois cent soixante-quatre, subdivision soixante (364-60) du cadastre officiel pour la paroisse de Charlesbourg, division d'enregistrement de Québec. Avec la maison dessus construite, portant le numéro civique 510, de Perignan, Charlesbourg, P.Q. circonstances et dépendances."

La mise à prix est fixée à dix-sept mille deux cent un dollars et vingt-cinq cents (17 201,25\$) soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au Shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boul. Jean-Lesage, Québec, le DIXIEME JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-TROIS A DIX HEURES.

Bureau du Shérif
Cour Supérieure
Québec, le 3 octobre 1983.

Le Shérif adjoint
CHARLOTTE BERGERON

FIERI FACIAS DE TERRIS

CANADA - PROVINCE DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE - DISTRICT DE QUEBEC
C.S.Q. : 200-05-000605-837
SHERIF: 200-18-000260-834

LA SOCIETE CANADIENNE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT, corporation d'homme constituée par un acte spécial du Parlement Canadien, ayant son siège social en la cité d'Ottawa, et une place d'affaires au 900, Place du Canada, à Montréal, demanderesse - contre - **LE CURATEUR PUBLIC**, en sa qualité de curateur à la personne et aux biens de HENRI-LEO GALIBOIS, domicilié au

Huit accidents mortels au Québec

Une collision entre deux motocyclettes, vendredi, à Bégin, a provoqué la mort de Daniel

Duchesne, âgé de 20 ans, de cette même municipalité.

A Baieville, dans la circonscription de Nicolet, un bambin de trois ans, Jean-François Renaud, s'est noyé samedi dans une fosse à purin.

Un citoyen de Maskinongé, Harold Paquin, âgé de 20 ans, est mort asphyxié samedi par les gaz de la fermentation du maïs lorsqu'il travaillait dans un silo.

A Mont-Tremblant, un cycliste de 27 ans, Michel Fleury, est mort samedi après avoir été heurté par un camion.

Jacques Bélair, âgé de 20 ans, de Sainte-Anne-des-Plaines, a perdu la vie samedi lorsque son automobile est entrée en collision avec une autre voiture.

Un accident de la route à Sainte-Victoire, près d'Arthabaska, a fait une victime samedi. Il s'agit de Jean Desruisseaux, âgé de 67 ans, de Saint-Louis de Blanford.

Sur la route 20, dans la région de Montréal, un jeune homme de 18 ans, Tadeusz Wielechowski, de Ville LaSalle, a péri après avoir perdu la maîtrise de son véhicule et frappé un lampadaire.

Hier, Jean Claude, âgé de 21 ans, de Guérin, est mort après avoir perdu la maîtrise de son automobile sur la route 101, à Notre-Dame-du-Nord.

La Sûreté du Québec rapportait hier soir 10 morts accidentelles depuis 18h, vendredi. Sept de ces morts sont attribuables à des accidents de la route tandis que les trois autres se sont produites sur des fermes.

Dans une collision face à face entre deux automobiles sur la route 369 à Saint-Laurent, Ile d'Orléans, samedi soir vers 19h45, Andrée Crépeault, âgée de 27 ans, du 2 31 rue Royale à Giffard, a été grièvement blessée. Mlle Crépeault a succombé à ses blessures, hier.

Sylvain Thibodeau, âgé de 18 ans, de la route 204 à Saint-Pamphile de L'Islet, est mort samedi matin dans un boisé du rang 1 du nord de Saint-Omer de L'Islet quand sa scie mécanique a glissé et l'a atteint à la poitrine. Le jeune homme est parvenu à alerter un de ses compagnons qui buchaient non loin de là. "Regarde ce que j'ai, je me suis fait mal..." a dit Thibodeau qui n'a pas perdu conscience un seul instant. "Attends je vais chercher de l'aide", a répondu son compagnon. A l'arrivée des secours un peu plus tard, le jeune homme était mort au bout de son sang.

avis divers

FIERI FACIAS DE TERRIS

CANADA - PROVINCE DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE - DISTRICT DE QUEBEC
C.S.Q. : 200-05-005525-824
SHERIF: 200-18-000249-837

CAISSE POPULAIRE LES ETCHÉMIN, régie par la Loi des caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social à 82, rue Principale, St-Romuald, district de Québec, demanderesse - contre - **ANDRÉ BLAIS**, gérant de crédit, domicilié à 394, rue Harlaka, St-Louis-de-Pintendre, district de Québec, défendeur.

"Une partie du lot CENT SOIXANTE-DIX-SEPT (177 pte) du cadastre officiel pour la paroisse Notre-Dame-de-la-Victoire, division d'enregistrement de Lévis; mesurant quatre-vingt-dix pieds (90') en bordure du chemin de service vers l'ouest, cent trente pieds (130') vers le nord, cent pieds (100') vers le sud en bordure de la rivière, le tout plus ou moins, borné au nord à Dame Madeleine Bégin, à l'ouest au chemin de service, au sud à la rivière Duchêne, à l'est à Joseph Bégin.

Le tout avec la maison dessus construite, circonstances et dépendances."

La mise à prix est fixée à SIX MILLE TROIS CENT SOIXANTE-SEIZE DOLLARS ET CINQUANTE CENTS (6,376.50\$) soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au Shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lévis, 6 ouest, Route Trans-Canada, Lévis, le ONZIEME JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-TROIS A DIX HEURES.

Bureau du Shérif Le Shérif adjoint
Cour Supérieure CHARLOTTE BERGERON
Québec, le 3 octobre 1983

FIERI FACIAS DE TERRIS

CANADA - PROVINCE DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE - DISTRICT DE QUEBEC
C.S.Q. : 200-05-003070-831
C.P.Q. : 200-02-005919-834
SHERIF: 200-18-000235-836

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée ayant une place d'affaires au 380, boul. Charest est, Québec, district de Québec, P.Q., demanderesse - contre - **VINCENT LEVESQUE**, 594, rue Napoléon, Québec, district de Québec, P.Q., défendeur.

"Une propriété située en la ville et district de Québec, connue et désignée comme étant le lot numéro MILLE VINGT-TROIS (1023) du cadastre pour la paroisse de Saint-Sauveur, division d'enregistrement de Québec.

Avec garage dessus construit portant le numéro civique 414, rue Napoléon, circonstances et dépendances."

La mise à prix est fixée à mille trois cent trente-huit dollars et vingt-cinq cents (1 338.25\$) soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au Shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boul. Jean-Lesage, Québec, le NEUVIEME JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-TROIS A DIX HEURES.

Bureau du Shérif Le Shérif adjoint
Cour Supérieure CHARLOTTE BERGERON
Québec, le 3 octobre 1983

FIERI FACIAS DE TERRIS

CANADA - PROVINCE DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE - DISTRICT DE QUEBEC
C.S.Q. : 200-05-005783-829
SHERIF: 200-18-000262-830

BANQUE TORONTO DOMINION, corporation légalement constituée ayant une place d'affaires au 236 boul. l'Ormière, quartier Neufchâtel, cité et district de Québec, demanderesse - contre - **CELINE DALLAIRE**, domiciliée et résidant au 1194, rue Colbert, app. 509, cité de Ste-Foy, district de Québec, **LAVAL ST-GELAIS**, domicilié et résidant au 3167-A, chemin Ste-Foy, cité de Ste-Foy, district de Québec - et - **LUCIE DUMAIS**, épouse dudit Laval St-Gelais, domiciliée et résidant au 3167-A, chemin Ste-Foy, cité de Ste-Foy, district de Québec, défendeurs.

"La fraction d'un immeuble tenu en copropriété suivant une déclaration de copropriété par Gestion de Biens Fonds de Beupré Inc. passée devant Me Georges Taschereau, notaire, le 26 février 1980 et dont copie a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Montmorency, sous le numéro 81326 et comprenant:

a) La partie exclusive connue et désignée comme étant la subdivision DEUX CENT TRENTE-DEUX du lot originaire SIX CENT SOIXANTE-HUIT (668-232) du cadastre officiel de la paroisse de Montmorency. Cette partie exclusive est l'appartement 232 de la bâtisse portant le numéro civique 1500, boul. Beupré, à Beupré.

b) La quote-part des droits indivis dans les parties communes afférentes à la partie exclusive désignée au paragraphe "a" ci-dessus, telle qu'établie dans la déclaration de copropriété précitée.

Lesdites parties sont connues et désignées comme étant les subdivisions UN et DEUX du lot originaire SIX CENT SOIXANTE-HUIT (668-1 et 668-2) dudit cadastre.

Sujet aux droits de Sa Majesté, aux droits de la province de Québec, bailleur emphytéotique, aux termes d'un acte passé devant Me Claude Robitaille, notaire, le 9 décembre 1976 et enregistré audit bureau d'enregistrement, sous le numéro 69654.

Sujet aux servitudes suivantes, savoir:

a) Servitudes d'aqueduc et d'égout créées aux termes d'un acte de cession passé devant Me Claude Robitaille, notaire, le 1er octobre 1979 et enregistré audit bureau d'enregistrement, sous le numéro 78661.

b) Servitudes de passage, de séjour, de mitoyenneté, d'électricité et de communication et les droits de vue, ainsi que les droits de superficie créés aux termes d'une convention entre les Habitation M.S.A. Inc. et Gestions de Biens Fonds de Beupré Inc. passée devant Me Georges Taschereau, notaire, le 26 février 1980 et enregistrée audit bureau d'enregistrement sous le numéro 79,929."

La mise à prix est fixée à sept mille neuf cent quatre-vingt-huit dollars et soixante cents (7 988.60\$) soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au Shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Montmorency, 8032, avenue Royale, Château-Richer, le NEUVIEME JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-TROIS A DIX HEURES.

Bureau du Shérif Le Shérif adjoint
Cour Supérieure CHARLOTTE BERGERON
Québec, le 3 octobre 1983



Le Soleil, Clément Thibault

Les jambes coincées
Les agents de la Sûreté du Québec ont fait appel à leurs confrères de Sainte-Foy et à leur équipement de désincarcération pour dégager un conducteur resté coincé dans les débris de sa petite Toyota enroulée autour d'un poteau, hier soir, sur le chemin du lac Ferré à Valcartier-Village. Deux jeunes hommes ont été blessés dans cet accident survenu vers 20h25. Le temps que les décisions se prennent et que le lourd camion de la police de Sainte-Foy arrive sur les lieux, il était environ 21h. Moins de dix minutes plus tard, les agents Pierre Fontaine et Maurice Roy, aidés des membres de la Protection civile et des ambulanciers, avaient enlevé le toit de la voiture et redressé la colonne de direction qui retenait les jambes du conducteur. L'homme, un citoyen de l'endroit, est assez grièvement blessé.

Enquête dans un hôpital de Winnipeg

WINNIPEG (d'après PC et CP) — Un hôpital de Winnipeg a commencé une enquête sur la mort soudaine et mystérieuse d'un bébé de 36 heures et la maladie mystérieuse de deux autres nouveau-nés.

Le "Helath Sciences Center", un des principaux hôpitaux de Winnipeg, continue à admettre des enfants mais prend des précautions inusitées pendant que l'on cherche à savoir s'il existe un lien entre la mort et les deux maladies.

M. Peter Sherhorne, président de l'hôpital, a convoqué une conférence de presse samedi pour dire que l'un des enfants malades se rétablissait et retournerait probablement chez lui le lendemain.

L'autopsie du bébé qui n'a vécu que 36 heures n'a rien révélé de particulier.

En août, l'hôpital général de Saint-Boniface avait dû fermer deux semaines le département de maternité à cause d'un virus. Un enfant était mort et 22 autres avaient été touchés par le virus.

Un chef des Anges gardiens est incarcéré

MONTREAL (PC) — Récemment désigné par le fondateur newyorkais Curtis Sliwa comme chef de la section montréalaise des Anges gardiens, Tony Klusman est présentement incarcéré relativement à trois accusations d'infraction sexuelle.

Agé de 35 ans et barman dans une discothèque du centre-ville, Klusman doit comparaître pro forma mercredi, en cour des sessions de la paix. Son enquête préliminaire a été fixée au 12 octobre.

L'individu, qui a été appréhendé la semaine dernière et à qui un cautionnement a été refusé, est accusé de grossière indécence. En vertu du code pénal, il s'agit d'un délit excluant l'assaut sexuel proprement dit.

Les Anges gardiens, un groupe de protection contre le crime établi à New York et qui effectue des patrouilles dans les rues et le métro, a fondé une section montréalaise le mois dernier mais les patrouilles n'ont pas encore débuté.

A la mi-septembre lors d'une conférence de presse, Curtis Sliwa, fondateur des Anges gardiens newyorkais, avait nommé Klusman et Jason Watson pour organiser et entraîner la section montréalaise. M. Sliwa n'a pu être joint pour commenter cette affaire.

Il avait refusé de reconnaître un autre groupe rival d'Anges gardiens, dans la métropole, dirigé par le professeur d'arts martiaux Jean Boisvert, affirmant que le second groupe n'est pas bien entraîné et refuse de se conformer à la pratique d'arrestations des Anges gardiens.

Chauffeurs de taxi interpellés

HULL (PC) — Dix chauffeurs de taxi d'Ottawa doivent comparaître en cour aujourd'hui, à Hull, pour répondre à des accusations d'avoir pris illégalement des passagers du côté québécois de la rivière Outaouais.

Dans les nuits de samedi et de dimanche, six agents en civil du ministère des Transports du Québec et un policier municipal de Hull ont interpellé ces chauffeurs dans le centre de la ville.

C'est la plus importante opération menée relativement à l'application des règlements provinciaux du transport. Il est en effet interdit à un taxi immatriculé à l'extérieur d'une municipalité d'y prendre un client pour l'amener dans une autre, à moins d'avoir été appelé par un client. Les mêmes règlements existent en Ontario.

Granby ravagée

GRANBY (d'après PC) — Avec une fron-

de, des roches et des billes, trois jeunes ont fait tout un ravage dans la ville de Granby avant d'être arrêtés par la police municipale dans la nuit de samedi.

C'est vers minuit vendredi que la police a reçu des plaintes concernant des jeunes qui s'amusaient à briser des vitres.

A ce jour, le bilan est d'une quinzaine d'automobiles, une trentaine de commerces et une cinquantaine de maisons privées victimes des lanceurs de pierre.

Enfin! En haute-ville: Centre de conditionnement Nautilus®

3 Parc Samuël-Holland
527-2577

Venez fêter avec nous l'ouverture du nouveau Centre de conditionnement Nautilus de la haute-ville. On y a mis le maximum: moniteurs hautement qualifiés, programmes sur mesure et ambiance super! Soyez un des premiers à vous inscrire, un des premiers à atteindre la forme au maximum!

La forme au maximum

LE BOURGNEUF
4500 boul. des Gradins
628-7524

AVANTAGE
1080 Bouvier
Charlesbourg ouest
622-5005

PRENEZ RENDEZ-VOUS POUR UN ESSAI GRATUIT.

Dr Marcel Tremblay
Optométriste

EXAMEN DE LA VUE
LUNETTES
VERRES DE CONTACT

Jour et soir sur rendez-vous:
524-2869
973, 3e Av.,
Limoulu, Québec

Un pays en pleine crise d'adolescence



Curieux de peuple que ces Chinois de Taiwan qui, coupés de leur patrie, ont opté pour la révolution industrielle et la vie à l'occidentale. S'il est une terre de paradoxes, c'est bien celle-ci, où se côtoient héritiers de Confucius et hommes d'affaires prêts à aller se bagarrer pour un contrat aux quatre coins du globe.

Taiwan, c'est par exemple Michael Chen, âgé de 29 ans, jeune cadre au ministère de l'Information qui est rentré au pays après des études aux États-Unis et en Afrique du Sud parce qu'il estimait avoir une dette à rembourser au gouvernement qui lui avait permis d'aller ainsi s'instruire en Occident. Cette dette, il la paye tous les jours, avec amabilité, en souriant et en racontant son pays, sa Chine, à quelques-uns des 1,5 million de visiteurs étrangers qui, année après année, font escale à Taïpeh.

Diplômé en sciences politiques, il est de la future génération des gouvernants. C'est probablement pourquoi il use de tellement de minutie pour faire ses classes, pour lire Confucius, pour respecter les traditions millénaires du peuple chinois, comme celle d'aller manger de petits gâteaux à l'extérieur, le soir de l'équinoxe d'automne. Célibataire, habitant un petit appartement qui lui coûte \$50 par mois, il estime avoir la vie belle, compte tenu d'un salaire de \$400 par mois. Car, ayant à accompagner les visiteurs étrangers, il peut s'offrir leurs restaurants, leurs sorties.

Michael Chen, c'est le côté sérieux de Taiwan, l'un de ces milliers de jeunes hommes — la place des femmes ici est encore bien mince — qui besognent ardemment de 8h à 17h, cinq jours et demi par semaine. Qui s'informent, qui se cultivent, qui prennent fierté à assister à la croissance remarquable de leur pays. Une croissance qui, en termes économiques, se mesure au rythme de 10 pour 100 l'an, depuis le début des années 1970.

L'entrepreneur

L'entrepreneurship de Taiwan, ce n'est toutefois pas Michael Chen. C'est plutôt des gens comme Stephen

Gentilly II fonctionne à plein rendement

BECAUCOUR (d'après PC et CP) — Depuis vendredi, la centrale nucléaire Gentilly II de Bécancour produit 687 mégawatts d'électricité sur une base commerciale et permanente, au même titre qu'une centrale hydro-électrique.

Gentilly devient ainsi la première centrale nucléaire au Québec à produire sur une base commerciale.

Selon un porte-parole d'Hydro-Québec, cette étape vient confirmer le bon fonctionnement de Gentilly II et permet aux équipes d'exploitation d'entreprendre la phase de démonstration de la fiabilité de la centrale.

mandes de visa pour Hong-Kong en attente, raconte-t-il, de manière à m'y rendre sans trop perdre de temps."

Car, explique-t-il, ce n'est pas facile d'être homme d'affaires dans un pays qui a perdu ses relations diplomatiques avec la majorité des nations du monde. Ce n'est pas facile, mais ce n'est pas important... Pour lui, seules les affaires comptent. Exporter en Chine communiste est-il interdit par le gouvernement, qu'importe!

On livre à Hong-Kong et on ferme les yeux. Est-il difficile de faire sortir des capitaux de Taiwan pour conclure une transaction en Corée du Sud? Pas grave, on passera par le siège social bidoon de Californie... Pour Stephen Kao, l'économie se joue à l'échelle pla-

nétaire. Taiwan n'a pas de règlements stricts contre la pollution et ses habitants travaillent à bon marché? Tant mieux, cela incitera d'autres compagnies multinationales à suivre l'exemple de Sanyo, de Sharp et de Atari, et à venir s'y installer. Pour lui, le progrès, c'est la croissance économique... Le social, on s'en souciera après!

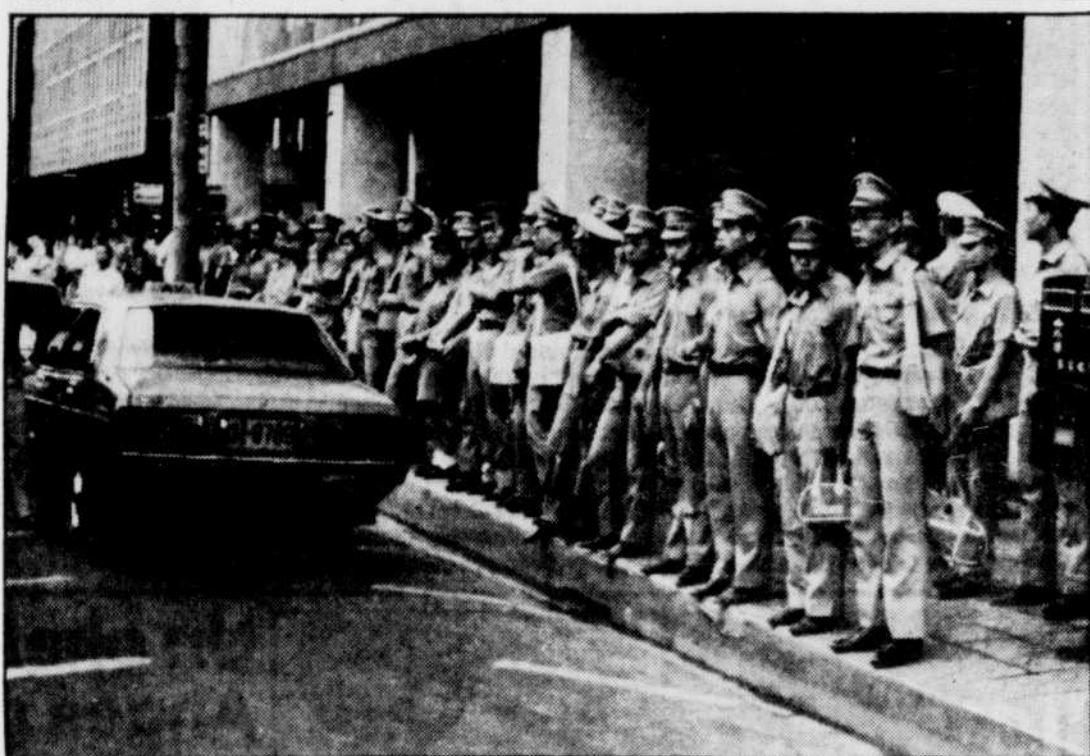
La fille de joie

Dans ce pays en pleine crise d'adolescence, où le fils d'un soldat qui devait vendre des haricots pour survivre en 1950 est aujourd'hui vice-président du Conseil de planification économique, l'on doit aussi vivre les problèmes des grandes villes. Ici où l'on ne peut importer la revue Playboy sous peine d'em-

prisonnement, cinq millénaires de pudeur chinoise n'ont pas suffi à stopper une prostitution galopante.

Une prostitution qui occupe des centaines de jeunes filles, travailleuses et étudiantes, qui rêvent de s'offrir les nouveautés américaines vendues hors de prix. Et qui, pour se faire, monnayent leurs soirées et leurs nuits. "Pour moi, le rêve, c'est l'Amérique", raconte Natalie Chen. A 38 ans, elle arrive de Taiwan, ville du Sud, et espère faire fortune à Taïpeh pour gagner l'autre rive du Pacifique grâce aux yens des touristes japonais! Des yens qu'elle gagnera en fréquentant ces "dancing

Demain:
le miracle
économique



Etat autoritaire, Taiwan enrégimente sa jeunesse dès l'école. Ces "soldats", ce sont en fait des collégiens de niveau secondaire qui attendent l'autobus qui les conduira en classe.

ADHÉREZ AU PLAN BIRKS DE LA BELLE TABLE ET ÉCONOMISEZ en ne payant pas comptant: 24 mois sans intérêt!



VOICI COMMENT FONCTIONNE CE PLAN:

Vous achetez un assortiment d'articles d'une valeur minimum de \$500 en faisant un paiement initial de 15%. Vous payez le solde en 24 mois. Profitez du plan Birks de la belle table, sans intérêt, pour mettre en banque l'argent que vous auriez normalement déboursé en payant comptant.

À une période où les taux d'intérêt sont élevés, ce plan est nettement avantageux pour vous. Si vous n'avez pas de compte chez Birks, vous aurez à remplir les conditions de crédit requises.

Vous pouvez acheter n'importe quel assortiment des articles suivants:

- Couverts en argent sterling Birks ou en plaqué argent • Vaisselle en porcelaine fine et anglaise • Un choix complet de verres à pied en cristal
- Une sélection d'argenterie en plaqué argent et en sterling.

Il s'agit évidemment d'articles vendus aux prix courants!

NOUS VOUS INVITONS À PROFITER DE NOTRE PLAN MISE DE CÔTÉ POUR VOS ACHATS DE NOËL

BIRKS
JOAILLIERS

692-3822

NATURELLEMENT... IRRÉSISTIBLES



Les produits de beauté aux plantes de Sisley... le choix naturel de la femme moderne.

Tirant ses vertus uniques d'extraits de plantes, les produits Sisley hydratent, adoucissent et protègent la peau. Venez visiter notre comptoir chez H.R. et nous vous présenterons la gamme complète Sisley. Illustrés: crème exfoliante aux extraits de camomille, 200 g, 52,50\$; crème gommante pour le visage, 45 g, 32\$; crème fluide efficace pour le corps, 240 mL, 70\$.

UNE PRIME H.R. SPÉCIALE — le coffret Sisley, d'une valeur de 50\$, votre sans frais additionnels à l'achat de tout produit Sisley de 20\$ ou plus. Comprend: lotion opaline (20 mL), eau de campagne (7 mL), crème fluide efficace (39 mL), émulsion écologique (20 mL) et crème détente pour la nuit (15 g). Offre en vigueur du 3 au 15 octobre ou jusqu'à épuisement des stocks.



Ouvrez un compte H.R.
Une carte prestigieuse!

Place Ste-Foy • Ouvert jeudis et vendredis jusqu'à 21 h.

HOLT RENFREW

Quelque part
dans vos rêves
il y a une plage
que nous
connaissons

La plage de vos rêves? Elle existe! Vous la trouverez parmi nos mille et un Prêt-à-partir au soleil.

Le Prêt-à-partir, c'est la façon de voyager inventée pour vous par Air Canada. Simple, unique, résolument moderne.

C'est le réseau le plus populaire de destinations-soleil et une gamme extraordinaire de formules de vacances. Toutes prêtes. Pour tous les goûts. Pour tous les budgets. C'est votre voyage en mains.

Consultez votre agent de voyages ou le bureau d'Air Canada et renseignez-vous sur les mille et un Prêt-à-partir, ou demandez notre brochure Touram identifiée par le symbole ci-dessous.

Choisissez votre Prêt-à-partir et envollez-vous vers la plage de vos rêves.

Personne ne vous offre autant de vacances au soleil.



Une enseignante remarquable de Charlevoix

Un film sur Laure Gaudreault

par Andrée ROY

L'œil de la caméra balaie lentement une salle de classe de campagne où deux douzaines d'enfants copient "avec leur plume à l'encre, dans leur cahier au propre", la phrase écrite en belle ronde au tableau.

Une petite femme en manteau noir, le regard mi-volontaire, mi-découragé, questionne la toute jeune institutrice: "Mais quelle sorte d'écriture vont-ils avoir... à garder comme ça leurs initiales?" Le ton est tel ou la scène si inconcevable de nos jours que le public choisi pour visionner, en privé, le tout dernier film réalisé par Iolande Cadrin-Rossignol éclate d'un bon rire.

A moins qu'il ne soit persuadé que "Laure va bien arranger ça..." Parce qu'il s'agit d'une "Rencontre avec une femme remarquable, Laure Gaudreault" qui sera présentée pour la première fois au grand public le 14 octobre à Montréal, dans la salle 1 du Complexe Desjardins. Par la suite, ce long métrage dramatique devrait prendre l'affiche à Québec le 21 octobre, l'endroit restant à préciser. Chicoutimi, Trois-Rivières, Sherbrooke et Hull sont également sur le circuit de la distribution, qui a été confiée à France-Film.

Une œuvre qui s'oubliait

Laure Gaudreault, c'est cette "grande petite femme de cinq pieds un", née à La Malbaie qui, en 1936, eut ce culot et ce courage de faire naître le premier syndicat d'enseignantes du Québec, l'Association catholique des institutrices rurales de la province de Québec (ACIR).

A une époque où ces institutrices gagnaient \$125 par année et devaient payer de leur poche le bois né-



Louisette Dussault face à celle qu'elle incarne dans le film de Iolande Rossignol. "Quelle femme c'était!" dit-elle.

cessaire pour chauffer l'école de rang et où elles enseignaient à sept niveaux de l'élémentaire et où elles demeuraient cinq jours et cinq nuits sur sept. A une époque où les femmes n'avaient pas le droit de voter et où même les hommes ne pouvaient contester le pouvoir monolithique exercé par leurs dirigeants. A une époque où ces mêmes dirigeants avaient ins-

tauré l'instruction publique mais sans vraiment vouloir pour le peuple "la connaissance qui rend libre"...

Iolande C.-Rossignol et son équipe ont mis deux ans pour réaliser ce premier long métrage produit par Les Films Cénatos. Deux ans à fouiller une documentation abondante (écrits, articles, thèses, souvenirs et photos de famille, té-

moignages) mais non classée et souvent éparpillée, sur "Mlle Gaudreault". Deux ans à essayer de cerner "ce personnage difficile, c'est-à-dire très complexe, surtout difficile à comprendre à notre époque", d'expliquer Mme Rossignol.

La création qu'en fait Louisette Dussault rend "à s'y méprendre", selon ceux et celles qui ont connu et

seult, après le visionnement fait hier après-midi au Théâtre de la cité universitaire, à Sainte-Foy.

"Chaque phrase, chaque attitude a été vérifiée pour être tout à fait conforme à la personnalité de Laure Gaudreault", affirme encore la scénariste et réalisatrice du film.

Iolande Rossignol a voulu ce film "après avoir vu toutes les chicanes qu'on a faites pour nommer le Pavillon de l'éducation de l'université Laval du nom de cette femme..."

Et aussi pour montrer aux jeunes femmes, et pas seulement les enseignantes, ce qu'a pu réaliser dans les années suivant la crise, des années très dures, une femme qui croyait à son rôle, de tout temps, qui est d'assumer l'éducation, de transmettre la connaissance aux autres générations!"

Remplissaient la salle du théâtre, plusieurs membres de la parenté de Laure Gaudreault (née dans une famille de 10 enfants), des Charlevoisiens de tout âge, des enseignants jeunes ou retraités, nombre de syndiqués de la Centrale de l'enseignement du Québec qui doit sa naissance

aux efforts de Laure Gaudreault. Et dans ces images d'une femme qui fut tour à tour institutrice, journaliste, syndicaliste, femme d'action et surtout femme dans un monde qui en niait presque l'existence, chacun en a trouvé pour ses préoccupations.

Bel épisode bien traité de notre folklore syndical québécois ou habile propagande, dans le décor de la superbe Charlevoix, des ténors de la CEQ? Ou encore manifeste flamboyant à la gloire de nos premières féministes québécoises? La réponse appartient, en finale, à Mlle Gaudreault qui, par la voix de Louisette Dussault, souligne que c'est de la jeunesse universelle qu'on vient de parler.

"Cette jeunesse qui ne connaît pas l'appréhension. A qui l'aventure tient lieu de bien-être. Et dont le combat est joyeux..."



Les invités au visionnement privé d'hier ont revu avec nostalgie pour certains des images datant de l'époque des "écoles de rang", du temps de Laure Gaudreault.

RENCONTRER

une personne avec les mêmes goûts les mêmes affinités

AIMER-PARTAGER

N'est-ce pas là un idéal que chacun de nous cherche au fond de son cœur?

ENFIN!

"DONNER UN VISAGE A SES REVES"

QUEBEC: 529-3363

CHICOUTIMI: 696-1666

INSTITUT DE RECHERCHE HUMAINE

580, Grande-Allée, suite 230, Québec - 529-3363

1212, boul. Talbot, 2e étage, Chicoutimi - 696-1666

Ouvert: lun.-ven.: 12h à 20h

DR RENE MARCHAND

O.D. & ASS.

OPTOMETRISTES

- Centrevision
Place Laurier - 653-6611
- Clinique d'optométrie St-Nicolas
Place Normandie 831-3631
- Cliniques d'optométrie Sears

Place Laurier 658-2121
Place Fleur de Lys 529-9861
Galeries Chagnon 833-4711

SOINS PROFESSIONNELS COMPLETS

- examen de l'œil et de la vision • lunettes
- verres de contact

SI VOUS AVEZ BESOIN DE LUNETTES

Apportez votre ordonnance et bénéficiez d'un rabais de sur l'achat de votre monture

50%



- Toutes nos montures sont réduites de 50%
- Toutes, sans exception
- Service et exécution de qualité indiscutable
- Garantie inconditionnelle de satisfaction

Cette offre est valable à l'achat de lunettes complètes, montures et lentilles comprises, et se termine le 30 novembre 83.

Yves R. Girard
Opticien d'ordonnances

1307, chemin Sainte-Foy
face à l'église Saint-Sacrement

681-3578

Le Prêt-à-partir "tout compris"

Fort Lauderdale 389\$

Votre Prêt-à-partir pour Fort Lauderdale comprend l'hébergement pendant 7 nuits au Days Inn Lauderdale Surf, l'aller-retour avec Air Canada, les repas à bord, la navette entre l'aéroport et l'hôtel et les services du représentant local de Touram et un sac de plage.

Valable du 30 décembre 1983 au 29 janvier 1984.

Air Canada vous offre mille et un Prêt-à-partir au soleil, vers la Floride et les îles. Parlez-en à votre agent de voyages, il en a un pour vous. Mentionnez le numéro DRF-710.

Le réseau-soleil d'Air Canada, c'est aussi le plus populaire!

- Miami • Tampa • Cuba
- La Barbade • Haïti • Les Bahamas
- La Guadeloupe • La Jamaïque
- La Martinique



AIR CANADA
TOURAM

Réservez tout de suite votre place au soleil.



Prêt à partir est une marque de commerce d'Air Canada. Détenteur d'un permis du Québec.

POLITIQUE

Ottawa fait des reproches aux Grands

NATIONS UNIES (AFP) — Le premier ministre canadien, M. Pierre Trudeau, a critiqué samedi la diplomatie du mégaphone à laquelle se livrent selon lui les deux super-grands, les États-Unis et l'Union soviétique.

Au cours d'un entretien avec quelques journalistes, M. Trudeau, qui avait été reçu auparavant par le secrétaire général de l'ONU, a déclaré: on est en face de deux super-puissances qui font de la diplomatie par mégaphone et qui se crient des bêtises.

Quand M. Andropov fait une proposition dont nous pensons qu'elle est intéressante, il arrive trop souvent que les Américains disent: c'est de la propagande. Et l'on vient cette semaine d'assister au phénomène inverse, a dit M. Trudeau.

Le premier ministre canadien a ajouté que, dans ce contexte, il ne voyait pas l'utilité d'accepter l'invitation qui lui a été faite de se rendre à Moscou, ou d'aller à Washington. Je veux bien y aller si cela pouvait être utile, a-t-il dit, mais je ne le crois pas.

Le premier ministre a jugé la situation mondiale actuelle extrêmement sérieuse. Il a ajouté qu'il espérait toujours que Washington et Moscou parviendraient à une percée dans les négociations sur les euromissiles. Mais il a affirmé que revenir sur la décision de l'OTAN de déployer les missiles Cruise et Pershing II si ces négociations échouent reviendrait à affaiblir les chances de cette percée.



M. Trudeau a félicité M. Marcel Lessard qui vient d'être nommé président de l'aile québécoise du Parti libéral du Canada.

Mulroney ravive le goût de Trudeau pour le combat

MONTREAL (d'après PC et CP) — L'arrivée du nouveau chef conservateur aux Communes, M. Brian Mulroney, n'a pas impressionné et a même ravivé le goût du combat de Pierre Elliott Trudeau.

Parlant hier à 1,300 délégués réunis pour le congrès biennal du Parti libéral du Canada, section Québec, M. Trudeau a déclaré qu'il n'aimait pas les incertitudes des conservateurs. M. Trudeau aimerait voir les tories prendre position et affirmer clairement leurs objectifs.

"Le chef conservateur se rend bien compte de la grande difficulté de rassembler tous les mécontents pour tenter de prendre le pouvoir. Il voit maintenant que l'art de gouverner est plus difficile qu'il ne le croyait au départ. Il n'a pas fini de comprendre qu'il n'est pas facile de mettre tous les gens d'accord dans un pays comme le nôtre."

A ses troupes du Québec qui répondaient chaleureusement à ses propos et qui avaient évité de discuter ouvertement de son leadership, le premier ministre a aussi parlé de la difficile tâche du pouvoir. "Gouverner c'est choisir, et choisir c'est parfois déplaire", a-t-il lancé.

Le chef du gouvernement canadien, qui a déjà déclaré qu'il n'était pas un lâcheur, a clairement démontré qu'il était aussi un bagarreur et un tenace. "Nous sommes un parti de changement, a-t-il dit, qui n'a jamais refusé d'adopter des solutions. D'ailleurs, nous préférons être battus au cours d'une élection, plutôt que de tourner le dos à des problèmes parce qu'ils sont trop difficiles à affronter." Pour lui, les préoccupations régionalistes sont secondaires, ce qu'il faut, c'est une vision d'ensemble pour tous les Canadiens de tous les coins du pays.

Position

Somme toute les questions controversées et d'actualité n'ont pas soulevé de passion chez les libéraux du Québec. La plupart des délégués des différents ateliers n'avaient pas l'intention de remettre en question la ligne de pensée des élus qui les représentent aux Communes.

Certaines positions ont été prises cependant. Au niveau social, la proposition de créer un ministère de la Jeunesse a été acceptée à l'unanimité à la grande joie de la section jeunesse du PLC.

Fort curieusement toutefois et malgré l'appel du ministre des Finances, Marc Lalonde, qui demandait aux congressistes, dans

son discours d'ouverture la veille, de collaborer à la relance de l'économie en essayant de favoriser les efforts de l'entreprise, une résolution qui recommandait au gouvernement de prendre des mesures pour alléger le fardeau fiscal des PME, a été démise sans discussion, samedi.

Par ailleurs, une cinquantaine de délégués ont accepté une résolution recommandant au gouvernement fédéral d'abolir la clause "nonobstant" contenue dans la constitution canadienne.

Ils ont par la même occasion demandé au gouvernement d'entreprendre des discussions constitutionnelles avec les dirigeants des dix provinces canadiennes pour traiter de cette clause qui permet à une législature un droit de dérogation à certaines clauses de la charte des droits et libertés. Pour les libéraux fédéraux du Québec, le Parti libéral du Canada et ses dix organisations provinciales doivent assumer un rôle de leadership dans ces discussions.

L'aile du PLC au Québec s'est aussi choisie au cours du week-end un nouveau président. M. Marcel Lessard remplace M. Jean-Claude Dansereau qui occupait le poste depuis quatre ans. M. Lessard s'est engagé à faire du programme, adopté par les délégués, la bible de l'aile militante au Québec.

sélectronic le centre Commodore



Ensemble VIC-20 / Datassette

L'ordinateur couleur qui progresse avec vous, facile à utiliser et très versatile. Le Datassette qui vous permet de ranger vos propres programmes sur cassette ordinaire.

\$399^{ch.}

Le Commodore 64 ou le moniteur haute résolution

L'ultime ordinateur à 64 K de mémoire possédant une grande gamme de logiciels de jeux et de programmes ou le moniteur couleur à haute résolution conçu pour le travail sur ordinateur. L'un ou l'autre sont à vous pour aussi peu que:

GRATUIT: Pupitre de travail GRATUIT à l'achat de l'ensemble Commodore 64 et moniteur.

Imprimante VIC-1525

Permet d'imprimer sur papier les programmes, lettres, données de gestion et graphiques.

399\$

Lecteur de disques

Entreposage et recherche rapide des données sur disquettes standards de 5 1/4", capacité de 170 K sur chaque disquette.

399\$

PROFESIONNELS
• ENSEIGNANTS
• HOMMES ET
FEMMES D'AFFAIRES
• ETUDIANTS
• et tous ceux qui ont soif
de savoir aujourd'hui

RIEN NE PEUT BATTRE MON 64



Vaste choix de programmes, logiciels et jeux vidéo.

Manicouagan: le chef conservateur n'y serait pas candidat



richard daignault à Ottawa

Le combat électoral entre Brian Mulroney et André Maltais n'aura jamais lieu.

Les conseillers politiques du nouveau chef conservateur lui auraient suggéré de poser sa candidature, lors des prochaines élections fédérales, en 1984, dans la circonscription de Saint-Hyacinthe, ou dans celle de Missisquoi, là où les conservateurs auraient de substantiels appuis.

Brian Mulroney avait promis au cours de la course à la direction du Parti conservateur, au printemps dernier, qu'il se présenterait dans la circonscription de sa ville natale, Baie-Comeau, en 1984.

Or, Baie-Comeau est dans la circonscription de Manicouagan où le député libéral, André Maltais, a été élu par une écrasante majorité de plus de 16,000 voix en 1980.

Depuis la fermeture planifiée de Schefferville et la mise en branle des licenciements de l'Iron Ore Company of Canada, les milieux de travail ne tiennent pas Mulroney en odeur de sainteté.

A court terme, Mulroney a choisi de devenir député d'une

circonscription néo-écossaise, Central Nova. Sa victoire éclatante dans cette région conservatrice lui a permis de prendre sa place aux Communes.

Mais ses admirateurs dans les provinces anglophones, surtout dans l'Ouest, l'ont élu chef en croyant dur comme fer que leur nouveau champion partirait à la conquête d'un siège au Québec et entraînerait ainsi dans son sillon un grand nombre de circonscriptions québécoises.

C'était là tout le sens de sa campagne à la direction du Parti conservateur: se gagner un siège au Québec et gagner les Québécois à la cause des conservateurs.

Pendant la course il promettait d'être candidat dans Manicouagan. Mais cela s'avère dangereusement difficile.

Le seul quotidien anglophone d'Ottawa, "The Citizen", qui a révélé ce nouveau tournant dans l'évolution de la carrière politique de Mulroney, dit qu'il est même possible, en fin de compte, que le chef conservateur décide de s'établir définitivement dans Central Nova.

Le quotidien a interrogé un des proches conseillers de Mulroney, Roger Nantel, et ce dernier aurait nié qu'on ait tourné le dos définitivement à Manicouagan. Néanmoins d'autres sources très fiables, disent qu'il n'en est plus question.

Boeing abattu: Trudeau parle d'un "accident"

par Richard DAIGNAULT

D'abord muet comme une carpe sur la destruction de l'avion coréen par l'URSS, le premier ministre, Pierre Trudeau, parle maintenant d'un "accident".

Se souviendra-t-on que la toute première question posée par le chef conservateur, Brian Mulroney, à la Chambre des communes, s'adressait au premier ministre? Que la question portait sur l'anéantissement du 747 et de ses 269 occupants?

Se souviendra-t-on que Trudeau n'a même pas daigné répondre, laissant son ministre des Affaires extérieures, Allan MacEachen, le faire à sa place?

Pourquoi Trudeau ne se prononçait-il pas? Son gouvernement avait décrété de dures représailles pourtant.

MacEachen avait, le 12 septembre, dit: "La destruction délibérée, en plein vol, de cet avion civil transportant des passagers, avion non armé et facilement identifiable, par un avion de combat soviétique sophistiqué, peu importe où elle s'est produite, est un meurtre pur et simple."

Le silence persistant de Trudeau était énigmatique. Je m'interrogeais. Trudeau a-t-il des informations particulières?

Voilà qu'il parle maintenant d'accident. Il l'a fait à deux re-

prises. La première fois à Sault-Sainte-Marie et la deuxième à New York.

Erreur d'identification, a-t-il précisé.

La Chambre des communes n'a pas fini d'entendre parler de cette tournure inattendue.

Flora MacDonald, ministre des Affaires extérieures dans le cabinet de Joe Clark et députée conservatrice de Kingston, serait nommée sous peu "ombudsman" de la province d'Ontario.

Les élections s'en viennent.

Le sénateur Keith Davey organise un grand dîner-bénéfice à Toronto, qui aura lieu en décembre. On attendrait 4,000 invités à \$250 le couvert; totale de la collecte: \$1 million.

À Toronto, une rumeur veut que Trudeau y annoncerait sa démission.

Jean Chrétien, le ministre de l'Énergie, a déclaré, pour rire, bien entendu, que Pierre Trudeau serait peut-être encore chef du Parti libéral en l'an 2020! Récemment, Trudeau avait dit: "Je ne suis pas un lâcheur." Chrétien, avec un brin d'exagération, a voulu souligner qu'il désespérait de pouvoir un jour diriger les destinées libérales. En l'an 2020, Trudeau aura 101 ans. Chrétien 86.

POLITIQUE

Colloque sur la social-démocratie

La concertation n'est pas pour demain

par Michel DAVID

Le colloque sur la social-démocratie que le Parti québécois a tenu en fin de semaine a peut-être démontré qu'il existe chez les différents agents économiques une volonté réelle de favoriser une plus grande "démocratie industrielle" au Québec, mais il a également permis de constater que "la voie québécoise vers la concertation" n'est pas pour demain.

Durant deux jours, quelque 600 militants se sont penchés de façon très studieuse sur la crise que traverse actuellement la social-démocratie, au Québec comme ailleurs. Mais les tables rondes et ateliers qui se sont succédé au Centre municipal des congrès ont soulevé beaucoup plus de questions qu'ils n'ont apporté de solutions.

Le député de Prévost, M. Robert Dean, a bien résumé l'opinion

commune des participants en disant "qu'il est temps que les radicaux, tant patronaux que syndicaux, cessent de faire la lutte des classes et que les deux parties, en fait la société tout entière, apprennent qu'on a tout à perdre à la confrontation et tout à gagner à la concertation".

Au-delà de ce constat général, il est cependant manifeste qu'on est loin de s'entendre sur la forme que devrait prendre cette "concertation", pas plus que sur les objectifs précis qu'elle devrait viser, sinon le mieux-être de tous.

Le directeur général de la Société internationale de développement Desjardins, M. Michel Doray, qui coanimait une des tables rondes, l'a exprimé on ne peut plus clairement: "Il y a encore tout un apprentissage à faire entre nous pour régler nos conflits et nos confrontations".

Syndicats et patrons

Pour le secrétaire général de la FTQ, M. Fernand Daoust, il est clair que "le principal enjeu de la concertation au Québec, c'est l'emploi". Mais pour cela, "il faut au Québec une volonté politique nettement affirmée, il faut que le gouvernement actuel soit le porteur politique de ce projet qui annoncerait le droit au travail pour tous et poserait les jalons d'une politique de plein emploi".

Selon lui, "une bonne partie du mouvement syndical est disposée à repenser son rôle et sa pensée traditionnelle afin qu'on puisse parvenir à des résultats un peu plus concrets". En revanche, "il faut que le gouvernement et surtout le milieu patronal acceptent le rôle essentiel du mouvement syndical dans notre société", ce qui implique un accès beaucoup plus large à la syndicalisation.

Pour M. Daoust, il appartient au gouvernement de mettre "le paquet au point de vue financier pour donner aux organismes qui sont appelés à se concerter les moyens pour que la concertation ne soit pas seulement du babillage au sommet et du placotage en coulisses".

Le vice-président de l'As-

sociation des manufacturiers canadiens, M. Claude Dessureault, s'est montré beaucoup moins enthousiaste face à un mécanisme permanent de concertation, tellement les intérêts des parties impliquées lui apparaissent difficiles à concilier. Il préfère d'ailleurs parler de "consultations" qui n'engageraient pas les participants.

Quant au rôle que le gouvernement devrait y jouer, M. Dessureault le voit comme celui d'un "catalyseur" et de "dispensateur de renseignements" qui interviendrait le moins possible dans le libre fonctionnement du marché.

Démocratie industrielle

Durant tout l'avant-midi d'hier, les participants au colloque se sont réunis dans une série d'ateliers où ils se sont penchés sur des cas concrets de cogestion ou de participation directe des travailleurs au capital-actions d'entreprises québécoises: Forano, Tricofil, Papiers Cascades, Pylonex, etc.

De l'avis de tous, le gouvernement devrait favoriser sous diverses formes la multiplication d'expériences similaires au Québec, soit par la formation des travailleurs, soit en donnant l'exemple

dans les entreprises dont il détient le contrôle, soit encore au moyen de subventions.

Le moment le plus apprécié de ces ateliers a sans aucun doute été celui où le président de Papiers

Cascades, M. Bernard Lemaire, est venu faire l'éloge de la loi 17. Dans son allocution de clôture, M. René Lévesque s'est d'ailleurs empressé de souligner "ce cas rare" au sein du patronat québécois.



Le premier ministre René Lévesque a mangé en compagnie de l'ex-directeur du journal français Le Monde, M. Jacques Fauvet, à un café-terrasse de la Grande-Allée, hier. M. Fauvet était l'invité du Parti québécois pour discuter de l'avenir de la social-démocratie.

Les syndicats prêts à changer, selon Daoust

Le leader syndical Fernand Daoust, de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), alliée inconditionnelle du gouvernement du Parti québécois, se disait, hier, convaincu qu'une large fraction du mouvement syndical était prêt à modifier ses comportements traditionnels.



J. Jacques Samson

à Québec

Il faut comprendre qu'il présentait une offre concrète de jouer le jeu de la concertation, de la collaboration des travailleurs à l'entreprise, de leur participation à la mise de fonds et à la gestion de l'entreprise.

M. Daoust faisait en même temps miroiter l'effet d'entraînement qu'imprimerait la plus importante centrale syndicale au Québec sur les autres organisations ouvrières. Il réclamait en échange toutefois du gouvernement des mesures facilitant l'accès massif à la syndicalisation, faisant valoir que les travailleurs des pays modèles cités par les ministres péquistes, comme l'Autriche, ont un taux de syndicalisation très élevé (66 pour 100 en Autriche).

Le secrétaire général de la FTQ, tout comme le ministre de la Main-d'œuvre, Pierre Marois, voit dans l'adoption d'une politique de plein emploi l'ossature d'un véritable programme politique social-démocrate.

"Sommes-nous encore des sociaux-démocrates?"

C'est en quelque sorte la question que les 600 militants péquistes se posaient en fin de semaine au cours d'un colloque à Québec.

Les interventions à saveur universitaire de plusieurs intellectuels les avaient rassurés et l'analyse, en ateliers de travail, de plusieurs expériences de participation des travailleurs à la gestion des entreprises, hier matin, comme Tembec, Cascades Inc. ou Pylonex, à Québec, avait, pour quelques heures, plongé tous les participants dans un autre monde.

M. Daoust a jeté la balle dans la cour du gouvernement en même temps qu'il offrait un nouvel appui du mouvement qu'il représente au gouvernement péquiste mais le gouvernement devra fournir des fonds s'il veut autre chose que du "babillage au sommet", précisait bien M. Daoust, en les ramenant à la réalité.

Des absents: Biron, Parizeau, Duhaime...

La vice-présidente du Parti Québécois, Mme Monique Cloutier, a déploré la faible participation des députés et ministres aux travaux du colloque, hier, comparativement au sérieux démontré par les simples militants. En fait, les ténors de la social-démocratie comme Pierre Marois, Pierre-Marc Johnson, Gilbert Paquette et autres ont "fait leurs devoirs" en fin de semaine. Plusieurs ministres "économiques", comme MM. Pa-

Refonte du code du travail

L'adjoint parlementaire du ministre du Travail, M. Robert Dean, soutient que le gouvernement et le Parti québécois partagent toujours une ferme volonté politique de livrer la marchandise réclamée par la FTQ sur l'accès à la syndicalisation. La consultation sera entreprise cet automne, rappelle-t-il, pour apporter des changements majeurs au code québécois du travail.

Les protestations qui ont fusé du monde patronal au dépôt du projet de loi 17 qui n'apportait que des retouches superficielles au code sont un bon indice des positions bien campées qui s'élèveront si le gouvernement donne le moindre signe de se rendre aux attentes de la FTQ.

Le gouvernement se retrouvera vite coincé entre l'attitude patronale et syndicale, selon le scénario traditionnel. D'autant plus qu'une véritable réforme du code du travail ne peut être envisagée comme un travail de quelques mois.

Il sera plus facile pour le gouvernement de fournir un énoncé de politique de plein emploi, le mois prochain.

L'appât de la concertation: l'argent des travailleurs

Toutes les expériences d'implication des travailleurs dans les entreprises sont nées de situations financières difficiles, sinon quasi irrécupérables autrement pour ces entreprises, convient M. Dean.

C'est la mesure de la bêtise humaine, explique-t-il. On attend qu'une crise, économique ou de relations de travail, ait mis k.-o. l'entreprise avant de changer des façons d'agir. Sur cet aspect aussi, il note une similitude avec le modèle, toujours cité, de la Suède.

M. Dean voit dans la formule du fonds de solidarité créé par la FTQ, à même l'argent des travailleurs, pour soutenir des entreprises et préserver du même coup des emplois l'une des méthodes les plus efficaces pour répandre, ou imposer, la "démocratisation des entreprises", selon le jargon utilisé en fin de semaine.

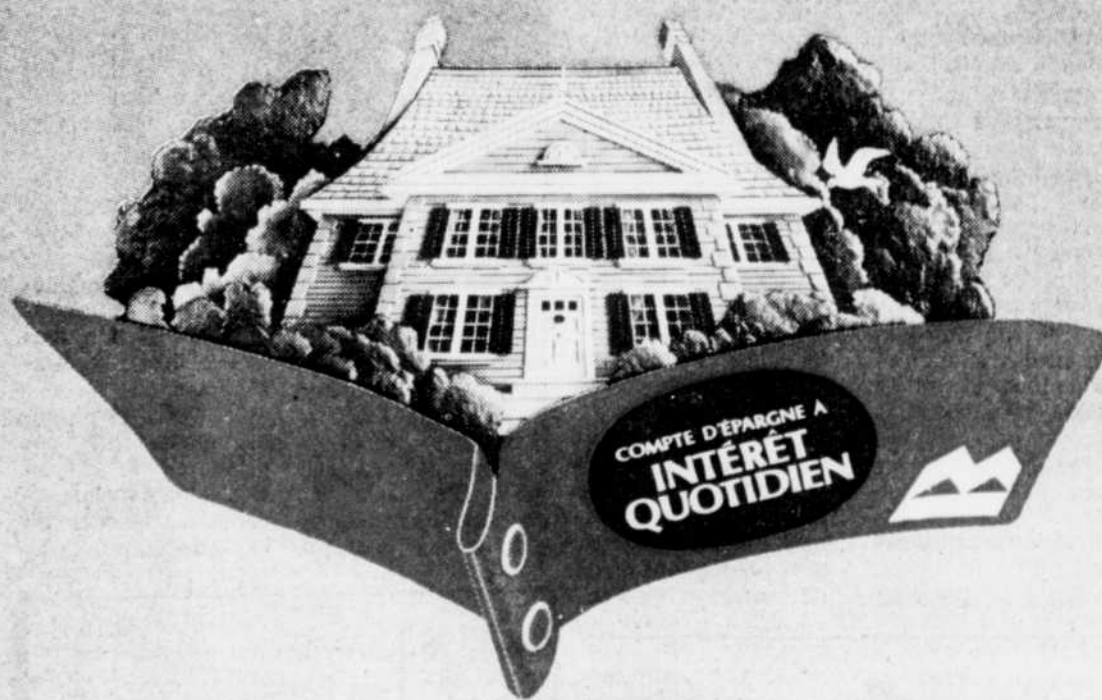
Il s'agira ensuite de "laisser pousser les fleurs", dit l'ex-directeur des Travailleurs unis de l'automobile (TUA).

Et prier, aurait-il pu ajouter, pour que ne se répètent pas trop souvent Tricofil et autres expériences moins concluantes du genre.

riseau, Biron, Duhaime, ont brillé par leur absence.

Le bureau du ministre Michel Clair a reçu une suggestion pour le moins originale de celui du ministre fédéral Roméo LeBlanc pour l'inauguration d'une autoroute aujourd'hui à Gatineau: faire atterrir les deux ministres dans un petit appareil Cessna sur la route en question, raconte-t-on avec amusement dans l'entourage de M. Clair. Ce dernier a refusé.

GAGNEZ UNE MAISON DE \$250 000



et l'un des 42 prix de \$1000...

un pour chaque jour du

\$UPER CONCOUR \$UPER ÉPARGNE\$

Changez pour le compte d'épargne à intérêt quotidien de la Banque de Montréal et vous obtenez automatiquement cinq chances de gagner. De plus, vous profitez d'une chance additionnelle avec chaque dépôt de \$50 que vous faites dans votre nouveau compte. Si vous avez déjà un compte d'épargne à intérêt quotidien, chaque dépôt de \$50 vous vaudra une chance.

Alors faites comme tout le monde, comme les 50 000 Canadiens qui le font chaque mois, et changez pour le compte d'épargne à intérêt quotidien de

la Banque de Montréal. Votre compte d'épargne à intérêt quotidien vous rapporte chaque jour de l'intérêt sur votre argent. L'intérêt vous est crédité chaque mois, soit 12 fois par année.

Participez dès aujourd'hui au «Super concours super épargnes». Il suffit d'ouvrir un compte ou de déposer dans celui que vous avez déjà; et chaque fois que vous déposez \$50, vous obtenez une chance de plus de gagner. Renseignez-vous!

Le concours se termine le 10 novembre 1983.



Banque de Montréal

POLITIQUE



André Laurendeau est décédé, mais Davidson Dunton (en médaillon), vieilli, est venu, avec neuf autres membres de la commission sur le bilinguisme et le biculturalisme au Canada, dresser un bilan de ce qui est advenu à ce sujet depuis 1963.

20 ans après la Commission Laurendeau-Dunton Le fait français reste fragile

par Andrée ROY

Les nationalistes de la première heure, les défenseurs du fait français en terre nord-américaine et quelques porte-étendards de la révolution tranquille au Québec ont remué doucement de vieux souvenirs, samedi après-midi, à l'auditorium de la toute nouvelle bibliothèque du centre-ville de Québec.

Événement unique, les organisateurs pour le Conseil de la vie française en Amérique, du colloque intitulé "Les communautés francophones et la communication", y avaient réuni 10 des 15 membres de la Commission Laurendeau-Dunton. La commission, créée en 1963 par le gouvernement Pearson, a finalement remis en 1971 ses derniers rapports sur la situation du bilinguisme et du biculturalisme au Canada.

Samedi, quelque 120 des 150 participants de toutes les provinces canadiennes et de quelques États américains inscrits au colloque étaient venus

entendre ces commissaires plus vieux de 20 ans faire l'apologie de leur travail, tenter de tracer un avenir au fait français en Amérique.

Ils les ont entendus pendant trois heures, soit justifier leur mandat d'ailleurs ou les recommandations qu'ils ont soumises aux différents gouvernements. Ou faire part de leur optimisme... en un meilleur avenir pour les francophones du pays, parler de générosité... future des majorités anglophones envers les minorités. Et, après trois heures, tout le monde semblait avoir compris ce que l'ex-commissaire Paul Lacoste résumait en affirmant qu'il "n'y a pas de progrès irréversibles". Ce que nous avons obtenu au cours des 20 dernières années peut nous être enlevé l'an prochain", disait-il en citant qu'au Manitoba et en Ontario, il y a déjà eu des écoles pour les francophones qui ne sont plus, maintenant.

Problème politique

En gros, l'ensemble

des membres présents de la Commission L.-D. ont souligné qu'il y avait eu des progrès, une évolution vers un meilleur équilibre social et économique entre anglophones et francophones du pays depuis 20 ans. Mais ils n'ont su affirmer si c'est le fait d'une prise de conscience consécutive à la commission ou tout simplement une évolution qui devait se faire de toute façon.

"Notre commission a été privilégiée, disait encore M. Lacoste. Au lieu de prendre le chemin des tablettes comme bien d'autres avant elles, certaines de nos recommandations ont été appliquées par le gouvernement avant, parfois, que nous les ayons rédigées..."

Cependant, le "problème politique" que la commission avait diagnostiqué bien avant de tenir ses premières audiences n'a pas été touché, ni réglé par la suite. Il en est de même de la quasi-totalité du volet "biculturalisme", les ex-commissaires admettant qu'ils ne pouvaient dire en-

core, en 1983, si le Canada vivait un bi ou un multiculturalisme...

La situation de crise, qui était extrême en 1963, et "qui s'exprimait alors avec une violence qui ne cadrait pas avec notre tradition comme pays", a été oblitée par "la générosité qu'a fini par consentir la majorité anglophone vis-à-vis la minorité francophone", estime le sénateur Roy Frish. Mais elle est toujours latente selon Mme Gertrude Laing, de Calgary, seule femme à siéger à la commission... tout comme une seule femme, franco-américaine, faisait partie des 10 personnes sélectionnées pour la période de questions.

Mme Laing, tout en disant vouloir rester optimiste, estime qu'il y a "un gros problème du fait que les anglophones demeurent toujours persuadés qu'il faut maîtriser parfaitement l'anglais pour participer à la vie économique de ce pays. D'où leur hésitation à inscrire leurs enfants dans des éco-

les françaises de l'Ouest".

Elle s'est d'ailleurs dit "beaucoup plus que mes collègues" du côté de la loi 101 décriée par le Québec. "Bien que certaines de ses modalités puissent être brutales, je crois que ça donne une certaine confiance aux Québécois de se sentir chez soi."

Les ex-commissaires se sont d'ailleurs presque tous déclarés unanimes à constater que s'ils sont plus "maîtres chez eux" tout au moins linguistiquement, qu'il y a 20 ans, les francophones n'ont pas "mieux vendu leur présence" à l'ensemble du pays qu'auparavant. Il y a toujours, au Canada, une minorité de francophones noyés dans une masse anglophone et au Québec, une minorité anglophone perdue dans une masse francophone.

"Mais les anglophones apprennent de plus en plus le français comme langue seconde", lance un ex-commissaire.

Décision du Conseil national du PQ La loi 101 n'est plus intouchable

par Michel DAVID

Le Conseil national du Parti québécois s'est réuni, en fin de semaine, à ce que des modifications soient apportées à la loi 101.

Dès l'ouverture du conseil, vendredi soir, le premier ministre Lévesque avait indiqué très clairement que le gouvernement était disposé à assouplir les aspects de la loi qui sont inutilement irritants pour la communauté anglophone, s'engageant toutefois à ce que "l'essentiel de la loi" soit préservé.

Les députés ont donc rejeté à une très forte majorité une proposition qui réclamait que la loi 101 soit maintenue intégralement et qu'elle soit même appliquée de façon plus stricte. Cette proposition avait d'ailleurs été présentée par l'association de Mercier, représentée à l'Assemblée nationale par le ministre responsable de l'application de la loi, M. Gerald Godin.

De la même façon, les députés ont écarté une deuxième proposition qui exhortait le conseil des députés "à s'objecter à tout amendement qui menacerait l'intégrité de la loi 101, en ce qui concerne l'affichage et la langue d'enseignement".

Il se sont finalement rabattus sur la plus souple des trois propositions qui étaient inscrites et qui se limite à demander au gouvernement "de rien changer d'essentiel à la loi 101, notamment au niveau de l'affichage".

A la veille de la commission parlementaire qui doit examiner toute cette question, le premier ministre a qualifié de "développement sain" la décision du conseil national, qui donne en fait au gouvernement toute la latitude voulue pour modifier la loi, à condition qu'un "essentiel" pratiquement impossible à définir soit préservé.

Pour M. Lévesque, la proposition adoptée samedi "n'exclut pas du tout des modifications à l'affichage". Pour de nombreux militants, particulièrement à Montréal, le chapitre relatif à l'affichage constitue pourtant un élément essentiel de la loi 101. Certains estiment même qu'il devrait être renforcé.

Divisions

Le sort réservé à la loi 101 était le point le plus délicat à l'ordre du jour du conseil national et il a monopolisé la quasi-totalité des discussions, qui ont été passablement vives.

"Avant d'amender la loi 101, qu'on commence donc par l'appliquer, a lancé un député de la région de Montréal qui réclamait son maintien intégral. Allez-y donc voir dans le West End si l'affichage se fait en français. Le but de la loi 101, c'est de convaincre que le Québec est français, pas bilingue."

Une déléguée de Saint-Jean a fait valoir de son côté que "ne rien changer d'essentiel, c'est trop vague. Aux élections de 1981, a-t-elle dit, la loi 101 a été jugée par la population. Pourquoi y revenir, sinon pour des intérêts électoralistes?"

Après bien d'autres, le ministre Jean-François Bertrand s'est chargé de rappeler le message du chef du parti, expliquant qu'à la veille de la commission parlementaire, "refuser la possibilité de modifications, c'est refuser le test de la démocratie, de la confiance en nous-mêmes, c'est

aussi le danger de donner une image d'arrogance et d'intolérance.

En fin de semaine, les militants péquistes ont laissé les mains totalement libres au gouvernement, mais le président de la région de Montréal-Centre, M. André Boulerice, a résumé les sentiments de plusieurs en rappelant que la loi 101 est un des ciments du PQ et que "si nous avons fait de l'électoralisme avec l'indépendance dans ce parti-ci il n'est pas question d'en faire de la loi 101."

Trudeau veut être du débat au Manitoba

MONTREAL (d'après PC et CP) — Le premier ministre et chef du Parti libéral du Canada, M. Pierre Trudeau, a affirmé avec beaucoup de conviction, hier, qu'il n'avait pas du tout l'intention de demeurer en dehors du débat linguistique au Manitoba.

Prenant la parole lors de la clôture du congrès biennal du Parti libéral, section Québec, le premier ministre a été très clair: "Il ne sera pas dit, a-t-il lancé, que nous resterons silencieux sur la question du bilinguisme au Manitoba".

M. Trudeau ne veut pas que la même injustice se répète deux fois au cours d'un même siècle. "Je dis aux Franco-Manitobains, a-t-il ajouté, qu'ils peuvent compter sur nous pour se battre."

Samedi, les libéraux fédéraux avaient adopté une résolution demandant au gouvernement fédéral de s'assurer que l'entente intervenue entre le gouvernement et la Société manitobaine soit enclenchée dans la constitution du Manitoba.

Par ailleurs, le chef libéral a tenu à préciser que "son équipe avait fait des erreurs, mais que du moins elle n'avait pas hésité à prendre des décisions".

M. Trudeau a déploré que les conservateurs se refusent à faire des choix, notamment sur la question linguistique, de peur de déplaire à l'Est et à l'Ouest.

AVIS DU DÉPÔT DE LA LISTE
Loi des Cités et Villes,
a. 139, F. 3
PROVINCE DE QUÉBEC
Corporation Municipale de
FERMONT

AVIS PUBLIC

Prenez avis que la liste électorale est maintenant déposée au bureau de la municipalité et que toute personne intéressée peut y en prendre connaissance.

Prenez également avis que les demandes en inscription ou en radiation doivent être faites par écrit et transmises au bureau de la municipalité avant le 8 octobre.

Prenez également avis que les séances du Bureau de Révision auront lieu à l'Hôtel de Ville le 10 octobre 1983, de 14:00 à 17:00 heures et le 11 octobre 1983 de 19:00 à 21:00 heures.

Donné sous mon seing à Fermont, ce 1er jour d'octobre 1983.

Andrée BOUCHARD,
Présidente d'élection

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES
pour 10 h 30 heure de Montréal

MSG-83-1915 le mardi 25 octobre 1983 Siège social et ses dépendances Montréal et environs	ECP-83-19207 le mardi 25 octobre 1983 Centre administratif et de services Chicoutimi
--	---

SERVICES DE MAINTENANCE D'OEUVRE POUR L'ENTRETIEN, SUR DEMANDE, DE SURFACES PEINTES Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 4 000 \$	AMÉNAGEMENT DE DIVERSES SALLES POUR LE CER ET LE CED DE LA REGION SAGUENAY Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 100 000 \$
--	---

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON-REMBOURSABLE de 25 \$ pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h 30 à 16h 30 à l'endroit suivant:

**HYDRO-QUÉBEC
SERVICE CONTRATS
BUREAU 809
75 OUEST, BOUL. DORCHESTER
MONTREAL, Q.C. CANADA
H2Z 1A4**

Pour renseignements:
Téléphone: (514) 289-2895

La garantie de soumission susmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé tiré par le soumissionnaire sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire ou un chèque officiel d'une banque à charte du Canada, payable à l'ordre d'Hydro-Québec, soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.

Seules les personnes, sociétés et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le directeur, Approvisionnement
Roger A. Labrie

LE SOLEIL
vous informe
au jour
le jour...

ABONNEZ-VOUS
647-3333

Ville de Saint-Nicolas
Comité de Lévis
Québec
Avis du dépôt de la liste des électeurs de la Ville de Saint-Nicolas.

AVIS PUBLIC

Prenez avis que la liste électorale est maintenant déposée au bureau de la municipalité et que toute personne intéressée peut y en prendre connaissance.

Prenez également avis que les demandes en inscription ou en radiation doivent être faites par écrit et transmises au bureau de la municipalité avant le 8 octobre 1983.

Prenez également avis que la séance du bureau de révision aura lieu à l'hôtel de ville de Saint-Nicolas, 1365 Marie-Victorin, le 12 octobre 1983 à 20 heures.

Yvon Lemay,
président d'élection
Saint-Nicolas,
le 3 octobre 1983.

Canada
PROVINCE DE QUÉBEC
COMITÉ DE
RIVIÈRE-DU-LOUP
VILLE DE
RIVIÈRE-DU-LOUP

Dépôt de la liste électorale

Prenez avis que la liste électorale est maintenant déposée au bureau de la municipalité, à l'Hôtel de Ville, et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance à cet endroit.

Prenez également avis que les demandes en inscription ou en radiation doivent être faites par écrit et transmises au bureau de la municipalité avant le 8 octobre 1983.

Prenez également avis que les séances du bureau de révision se tiendront à l'Hôtel de Ville, en la salle du Conseil, les 11, 12, 13 et 14 octobre 1983, de 4h30 p.m. à 6h00 p.m.

Donné sous mon seing, à Rivière-du-Loup, le 1er octobre 1983.

RAOUL SAVARD
Président d'élection

VILLE DE LEVIS, ST-DAVID, ST-ROMUALD APPEL D'OFFRES

Des soumissions seront reçues au bureau de la Greffière de la ville de Lévis jusqu'à 14 h, lundi le 17 octobre 1983 pour la fourniture de sel en vrac.

Ces soumissions devront être placées dans des enveloppes scellées et porter une inscription indiquant l'objet de la soumission ainsi que le nom du soumissionnaire. Ces dernières seront ouvertes publiquement le même jour, en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, 225 Côte du Passage, Lévis en présence des intéressés.

Les soumissionnaires pourront se procurer une copie des documents nécessaires au service des Achats à l'adresse ci-haut mentionnée.

Les soumissions devront être conformes aux documents soumis et présentés sur les formules fournies par les villes.

Chacune des villes ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées.

Lévis, le 27 septembre 1983.

LA GREFFIERE DE LA VILLE DE LEVIS
Me Elisabeth Renaud, avocate

VILLE DE CAP-ROUGE

AVIS PUBLIC

AVIS DU DÉPÔT DE LA LISTE ÉLECTORALE

Prenez avis que la liste électorale pour l'élection générale des membres du Conseil a été déposée le 1er octobre 1983 au bureau de la Ville et que toute personne intéressée peut y en prendre connaissance.

Prenez également avis que si votre nom n'apparaît pas sur cette liste ou s'il y a des erreurs ou des corrections que vous voulez apporter, les demandes en inscription, en radiation ou en correction doivent être faites par écrit et transmises au bureau de la Ville, 4473, rue Saint-Félix, Cap-Rouge, avant minuit le 7 octobre au soir.

Prenez également avis que les séances du bureau de révision auront lieu en la salle du Conseil, Centre municipal de Cap-Rouge, 4473, rue Saint-Félix, le 13 octobre 1983, de 18h00 à 20h00.

Toute personne concernée par une demande sera avisée par écrit de la date et de l'heure où elle sera entendue.

Donné sous mon seing à CAP-ROUGE CE 3e JOUR D'OCTOBRE 1983.

Laurent-A. Bombardier,
président d'élection

VILLES DE LEVIS, LAUZON, ST-DAVID ET ST-ROMUALD APPEL D'OFFRES

Des soumissions seront reçues au bureau de la Greffière de la ville de Lévis jusqu'à 14 h, le lundi 17 octobre 1983 pour la fourniture d'huile à chauffage, de gazoline et d'huile diesel.

Ces soumissions devront être placées dans des enveloppes scellées et porter une inscription indiquant l'objet de la soumission ainsi que le nom du soumissionnaire. Ces dernières seront ouvertes publiquement le même jour, en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, 225, Côte du Passage, Lévis en présence des intéressés.

Les soumissionnaires pourront se procurer une copie des documents nécessaires au service des Achats à l'adresse ci-haut mentionnée.

Les soumissions devront être conformes aux documents soumis et présentés sur les formules fournies par les villes.

Chacune des villes ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées.

Lévis, le 27 septembre 1983.

LA GREFFIERE DE LA VILLE DE LEVIS
Me Elisabeth Renaud, avocate

ville de l'ancienne-lorette

CANADA
VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE
PROVINCE DE QUÉBEC

**ÉLECTIONS MUNICIPALES
AVIS DU DÉPÔT
DE LA LISTE ÉLECTORALE**

Prenez avis que la liste électorale est maintenant déposée au bureau de la municipalité et que toute personne intéressée peut y en prendre connaissance.

Prenez également avis que les demandes en inscription ou en radiation doivent être faites par écrit et transmises au bureau de la municipalité avant le 8 octobre.

Prenez également avis que la séance du bureau de révision aura lieu à l'Hôtel de Ville de l'ancienne-Lorette (salle du Conseil), 1575, rue Turmel, le jeudi 13 octobre 1983, à 13 heures.

Donné à L'ANCIENNE-LORETTE, CE 30 SEPTEMBRE 1983.

Le Président d'élection,
Me Gabriel Michaud,
avocat

**VILLE DE BAIE-COMEAU
COMITÉ DE SAGUENAY**

APPEL D'OFFRES NO 83-11
FOURNITURE D'UNE SURFACEUSE À GLACE
DE PATINOIRE

La Ville de Baie-Comeau recevra des soumissions pour la fourniture d'une surfaceuse à glace de patinoire du type autopropulsée, à benne basculante pour le Service des Loisirs.

DATE DE RÉCEPTION

Quel que soit le mode d'envoi que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être validement acceptée, être préparée en deux (2) copies sur les formules officielles fournies à cet effet et être placée sous pli cacheté dans l'enveloppe de soumission fournie à cette fin et se trouver physiquement entre les mains du conseiller juridique, Me Régis Dionne, 19 avenue Marquette, Baie-Comeau, avant le jeudi 20 octobre 1983, à 15h00, heure en vigueur localement.

Les soumissions reçues dans les normes seront alors ouvertes publiquement, au 19 avenue Marquette, Baie-Comeau, par les personnes autorisées à cette fin et les soumissionnaires sont invités à y assister.

DOCUMENTS

Les documents de soumission pourront être obtenus au bureau du directeur des Travaux publics et des Services techniques, 19 avenue Marquette, Baie-Comeau.

AVERTISSEMENT

La Ville de Baie-Comeau ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et décline toute obligation ou responsabilité à l'égard des soumissionnaires.

Baie-Comeau, le 23 septembre 1983.

Me Régis Dionne
Conseiller Juridique
19, avenue Marquette
BAIE-COMEAU (Québec)
G4Z 1K5

DOSSIERS

SIDA, ce mal qui répand la terreur Une psychose plus qu'une maladie

Le SIDA, c'est un mal, bien sûr, mais c'est aussi une psychose et une hystérie.



rené
beaudin

Aux États-Unis, la télévision montre presque quotidiennement des images de cauchemar de policiers patrouillant avec des gants médicamenteux et des masques à gaz dans les quartiers homosexuels de San Francisco et de New York, les deux villes les plus affligées par le mal.

A Montréal, où se trouvent presque la moitié des cas de SIDA au Canada, rien de tel. C'est la sérénité, tant dans les milieux médicaux que chez les porte-parole informés de la communauté homosexuelle.

En effet le SIDA n'a pas provoqué, ici, l'hécatombe qu'il a produite aux États-Unis. Les francophones sont en outre beaucoup moins que les anglophones à la merci des cris et écrits des médias américains.

On a donc du SIDA une image beaucoup plus rassurante. Au Québec, en effet, les structures du réseau de santé permettent de faire face plus aisément au SIDA qu'aux États-Unis.

Structure en place

La seule détection du SIDA est une procédure dont le coût est estimé à \$5,000 ou \$6,000 aux États-Unis. Le traitement, lui, varie entre \$50,000 et \$60,000. Et ces coûts, chez nos voisins du sud, sont assumés par le malade qui ne se résigne à une telle dépense que lorsqu'il sent ne plus avoir le choix. Et, dans la plupart des cas, il est trop tard, selon le docteur Marc Steben, omnipraticien au service des maladies infectieuses du Département de santé communautaire de Verdun, et membre du comité SIDA-Québec, le mal étant à sa phase terminale.

Rien de tel au Québec où aucun frein économique ne compromet la détection du SIDA, d'affirmer le docteur Steben, la procédure étant couverte par l'assurance-maladie. Ce qui permet peut-être, de voir ou d'anticiper le syndrome dans des phases plus précoces qu'aux États-Unis.

Analyse que confirme le docteur Jean Robert, microbiologiste, et chef du Département de santé communautaire de l'hôpital Saint-Luc, à Montréal, et également membre de SIDA-Québec.

Les seuls modes de transmission retenus sont les rapports sexuels

pour l'écrasante majorité des cas, de préciser le docteur Steben, ce qui permet de désigner le SIDA comme une maladie vénérienne à laquelle les 32 départements de santé communautaire attacheront une importance particulière.

Place pour la nuance

La détection précoce du SIDA permet peut-être de voir des choses auxquelles la presse américaine, dont dépend pour l'essentiel l'information diffusée au Canada par les médias surtout anglophones, accorde peu d'attention.

Si le SIDA fait peur c'est en partie pour son apparente nouveauté.

Mais une fois que le SIDA sera identifié comme maladie, explique le docteur Steben — actuellement le SIDA n'est qu'un syndrome, c'est-à-dire, selon Le Petit Larousse, un ensemble des symptômes qui caractérisent une maladie, une affection, sans permettre de préciser la cause, — on pourra réviser d'amples diagnostics médicaux passés, et découvrir dans des décès dus, par exemple à la leucémie ou au cancer, les symptômes du SIDA.

On apprendra du même coup, soutient toujours le docteur Steben, que beaucoup plus de personnes que l'on pense sont en mesure de l'attraper et d'en guérir, mais que peu, peut-être, sont susceptibles d'en mourir.

Implications sociales

Dans tout ce débat sur "le mal qui répand la terreur", le docteur Robert joue en quelque sorte le rôle d'avocat du diable critiquant impitoyablement toute explication partielle ou globale du SIDA, non vérifiant ou vérifiable scientifiquement, en interrogeant notamment leurs implications sociales.

"La seule réponse précise que l'on puisse donner sur le SIDA, c'est que l'on ne sait rien", dit-il.

Il ne remet pas en question une stratégie qui désigne le SIDA comme une maladie transmise sexuellement, mais il se pose néanmoins certaines questions.

Ce serait une stratégie qui découlerait, semble-t-il, de la décision préalable d'identifier la communauté homosexuelle comme principale population à risques, alors qu'il ne s'agit là que d'une démarche épidémiologique qui doit être accomplie avec prudence, surtout lorsqu'elle implique des données aussi subjectives que les renseignements sur l'orientation sexuelle d'une personne, les quels sont, par nature, incertains et ambigus.

Il n'est même pas sûr que le

Le SIDA, un mal inconnu qui sème la tempête aux États-Unis, notamment chez les homosexuels, fait aussi des siennes au Québec. LE SOLEIL a fait enquête dans les milieux médicaux et homosexuels de Montréal et de Québec. Dans l'édition de samedi dernier, Roger Bellefeuille a fait le point sur les aspects cliniques du syndrome d'immunité déficiente acquise et constaté finalement qu'il n'y avait pas de quoi s'affoler. Aujourd'hui, René Beaudin évalue l'impact de la psychose soulevée par le SIDA sur la communauté homosexuelle québécoise.

SIDA soit une maladie vénérienne, à cause du petit nombre de victimes, 2,259 dont 919 décès aux États-Unis, comparé aux milliards de rapports sexuels entretenus par des dizaines et des dizaines de millions d'Américains depuis trois ou quatre ans.

Pour une maladie vénérienne, le SIDA ferait un nombre remarquablement peu élevé de victimes.

C'est probablement un agent ou virus qui se transmet, dit le docteur Robert, mais on ne peut pas aller



Le SIDA a créé une véritable hystérie collective aux États-Unis. La condition homosexuelle fait la "une" des grands médias américains. Selon le docteur Marc Steben, omnipraticien de Verdun, si le SIDA fait plus de tapage que de mal, c'est qu'il est plus ou moins lié à une activité ou une collectivité encore plus ou moins mal vue.

beaucoup plus loin que cela, sans transformer des victimes en coupables, faisant ainsi allusion aux homosexuels qui, globalement, fournissent l'immense majorité des victimes. S'il se rallie à l'hypothèse vénérienne, c'est avec réserve un peu comme s'il fallait faire absolument quelque chose et aussi partir de quelque chose de tant soit peu crédible, tangible, palpable et vraisemblable.

"On fait beaucoup de bruit sur une maladie qui en somme ne touche que peu de personnes", de dire le docteur Robert. "Mais il faut s'en occuper."

Si une priorité en matière de recherche est accordée au SIDA, c'est parce que ses manifestations extrêmes sont mortelles, de dire de son côté, le docteur Steben, non parce qu'il a tué près d'un millier de personnes sur les 350 millions de Nord-Américains en trois ou quatre ans.

Certaines maladies vénériennes sont plus dévastatrices que le SIDA, poursuit le docteur Steben, et là encore personne n'en parle. Ce serait notamment le cas de la grossesse ectopique ou extra-utérine, ou de l'hépatite B, qui fait plus de victimes que le SIDA, même aux États-Unis.

Un problème philosophique

"On n'a pas seulement à lutter contre un syndrome ou une maladie, mais contre une interprétation morale d'une donnée médicale" souligne le docteur Steben. Le SIDA, en effet, est un phénomène qui, certes, engendre des maux physiques, mais bien moins amples que les dommages moraux, sociaux, psychologiques et culturels, particulièrement aux États-Unis.

Désigné comme maladie transmise sexuellement, susceptible en outre de conduire à la mort, le SIDA, de même d'ailleurs, peut-être, que la psychose qui l'entoure, dicte au médecin un langage qui s'apparente à celui du moraliste, d'expliquer le docteur Steben.

Faute de pouvoir fournir des explications et des soins appropriés et compréhensibles, le médecin doit presque suggérer à ceux qui le consultent sur le mal qu'ils craignent, les pratiques sexuelles auxquelles ils doivent se soumettre, se résigner ou se restreindre s'ils ne veulent pas être punis, explique le docteur Steben.

Le SIDA pose peut-être un défi scientifique et moral d'envergure à la médecine et aux médecins. Tout autre est celui confronté par la population à risques la plus affectée par la psychose du SIDA qui affecte le style de vie et le statut social de quelque 650,000 homosexuels québécois.

Les homosexuels changent de discours

C'est plus le discours des homosexuels qui a changé que leurs comportements, estime M. Jean-Gilles Godin, du collectif d'intervention communautaire auprès des gais, organisme de Montréal.

S'il était de mode jusqu'à ces derniers mois de valoriser ce qu'on appelle la "promiscuité sexuelle" (expression un peu péjorative pour désigner l'établissement de relations sexuelles plus ou moins suivies et soutenues avec un nombre plus ou moins élevé de partenaires allant de quelques dizaines à quelques milliers pour le temps d'une vie), un tel discours n'est plus de mise. On continue peut-être de le faire, mais on ne le dit plus.

Revenir de New York et raconter sa tournée des bains saunas, c'est se condamner à devenir un paria par les temps qui courent estime M. Godin.

Autre changement en cours, noté par M. Godin, "on se parle avant de baiser" quand on se rencontre pour la première fois, alors que, en vertu du principe de promiscuité et de l'anonymat qui en découle, c'était le contraire avant.

Ce qui a peut-être pour effet immédiat de réduire le nombre de partenaires, d'en savoir davantage sur celui que l'on rencontre ne serait-ce que pour un soir, de le désirer davantage ou au contraire d'en perdre le goût si on le trouve trop cérébral, trop compliqué, trop "pogné" ou trop crétin, de donner peut-être une certaine suite à une relation que, de part et d'autre l'on veut, au point de départ, fugace, éphémère et strictement récréative.

La psychose du SIDA a envahi la "communauté gaie" montréalaise, à la fin de l'hiver lorsque la Croix-Rouge, a désigné les homosexuels et les Haïtiens, comme "populations à risques".

Il s'agissait dès lors de répondre aux inquiétudes émanant de la

communauté homosexuelle et de riposter à une éventuelle vague de discrimination à son égard. Les "gais" ont posé beaucoup de questions, mais par ailleurs, s'il y a eu des cas de discrimination, ils furent isolés, explique M. Michel Dorais, responsable des services à la communauté homosexuelle du Centre des services sociaux du Montréal métropolitain.

Le SIDA n'est peut-être plus ce mal strictement américain qu'il était avant que la Croix-Rouge à Montréal, l'hiver dernier, ne désigne la communauté homosexuelle comme "population à risques", mais il n'est pas pour autant perçu comme une menace immédiate.

À Québec, le SIDA est un phénomène encore plus lointain. On en parle, mais à peine un peu plus que de la famine au Sahel ou de la guerre au Tchad et avec à peine plus de passion. Dans les tavernes, fréquentées par les homosexuels, où l'on jase et parle beaucoup, le SIDA est plus un objet de risée et d'humour qu'un sujet de conversation. On formule autant qu'avant. Dans les "parties" homosexuelles, seuls de rares hystériques grimpent dans les rideaux parce que la presse ose s'interroger sur le lien entre le SIDA et la condition homosexuelle, et s'ils le font c'est parce qu'ils ont un coupable devant les yeux. Pour leur part, les propriétaires du sauna Hypocampe ne constatent aucune baisse quant au nombre des usagers.

États-Unis

Saisissant contraste avec ce qui se passe aux États-Unis, où les homosexuels sont à la fois victimes et désignés comme coupables du mal, des contaminés, des brebis galeuses dont il faut se prémunir et s'immuniser.

Une véritable croisade a été engagée contre eux, au nom de la revanche de la nature sur la per-

version, réclamant la fermeture de leurs lieux de rencontre. Certains homosexuels, pour leur part, ont riposté tant au mal qu'à l'hystérie, soit en renonçant à toute sexualité, soit, au contraire, en fuyant en avant, c'est-à-dire en exacerbant leur activité sexuelle puisque, disent-ils, "s'il faut mourir que ce soit en jouissant".

Or, si c'est l'ensemble de la communauté homosexuelle qui est visé par la croisade, ce n'est qu'une minorité qui se sent menacée par le mal, qui est désignée comme "population à risques".

La communauté homosexuelle est en effet fort disparate. Son seul dominateur commun est que ses membres sont sexuellement attirés par les personnes du même sexe.

Depuis la publication du fameux rapport Kinsey, la première grande enquête scientifique sur la sexualité des Américains, on prend pour acquis que les homosexuels comptent pour 10 pour 100 de la population d'une société.

Est alors considérée comme homosexuelle, toute personne qui, au moins à l'âge adulte, s'est livrée à une relation sexuelle ou plus avec un individu du même sexe. C'est la prémisse que retient le docteur Steben qui doit, le 19 octobre, prononcer une conférence à l'occasion d'un symposium médical sur le SIDA, sur "les populations homosexuelles".

Cela voudrait dire qu'il y aurait environ 650,000 homosexuels et lesbiennes au Québec, 300 ou 350,000 à Montréal et 95,000 dans la région 03.

Un milieu sauté

Dans cette population homosexuelle on peut identifier un petit noyau dur, aux contours flous et imprécis, que les traits culturels et les habitudes sexuelles rendent ceux qui la composent particulièrement vulnérables aux maladies transmises sexuellement.

Au sein de ce "noyau dur" à la fois insécure et sécurisant sont exacerbées toutes les contradictions et les tensions de la vie moderne, vécues avec une intensité particulière les sensibilités, passions, vertus et imperfections humaines de toutes natures, apparaissent ou transitent presque obligatoirement les modes les plus acclamés comme les plus maudites. On y vit pratiquement qu'entre homosexuels. On ne fréquente que les établissements réservés aux homosexuels. On y sort beaucoup. On y privilégie la vie nocturne, on y consomme drogues fortes et douces en abondance, on boit beaucoup, on dort peu, on mange mal, les restaurants ouverts jusqu'au petit matin n'offrant pas toujours des menus gastronomiques ou une nourriture au-dessus de tout soupçon. On y rit et pleure beaucoup.

La "promiscuité sexuelle", dans ce "noyau dur" y est plus répandue, aveugle et anonyme, que dans les populations hétérosexuelles.

C'est un milieu surréaliste, presque banal, vu de l'intérieur, mais "sauté" vu de l'extérieur.

Ce "noyau dur" existe surtout dans les grandes agglomérations urbaines. Un tel noyau existe plus ou moins à Québec.

Pour être un homosexuel de ce "noyau dur", il faut une santé de fer et des nerfs d'acier.

Tel n'est pas le cas.

Une population fragile

Pour le docteur André Roberge, généraliste à la clinique Pasteur de Québec, la rencontre de ce style de vie et du phénomène de promiscuité fait de l'homosexuel actif une personne à risques pour maintes maladies transmises sexuellement. Ce serait donc le cas également pour le SIDA, à supposer, bien sûr, que ce mal soit une maladie vénérienne.

La vie de l'homosexuel actif est

exigeante et épuisante, explique le docteur Roberge en rappelant que 75 pour 100 de ce type d'homosexuels ont des anomalies ou des perturbations du système immunitaire, dans les grandes villes américaines.

Une population plus fragile, au chapitre de l'immunité cellulaire se trouve en même temps à prendre plus de risques en matière de rapports sexuels.

Le SIDA, serait donc lié, selon le docteur Roberge, davantage à un mode de vie qu'au fait d'être homosexuel ou d'avoir des relations homosexuelles. A Montréal ou à Québec d'ailleurs nul homosexuel rencontré ne se sent coupable de l'être ou d'être possiblement une personne à risques. Comme si on pouvait reprocher à un gaucher d'être gaucher.

Par contre cette même population à risques, qui se sait vulnérable, est aussi l'une des plus sensibilisées au problème de la transmission des maladies vénériennes.

La peur du SIDA n'a fait qu'accroître cette sensibilité, si l'on en croit les docteurs Robert, Stepen et Roberge, qui ont noté une augmentation des demandes d'examen médical de la part des homosexuels actifs, à Montréal et à Québec, tout en affirmant qu'il n'appartenait pas aux médecins de dire à ces gens ce que devrait être leur sexualité.

Dans les années 70, les homosexuels ont pris en charge leur sociabilité, de dire le docteur Roberge, il les invite maintenant à prendre en main leur santé.

La société doit finir par admettre, soutient pour sa part Michel Lemay, sexologue, directeur de la Revue québécoise de sexologie, que toute sexualité, quelle qu'elle soit, comporte une part de risques et que ceux impliqués par la relation homosexuelle ne sont pas plus inacceptables que les autres, quels qu'ils soient.

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur:
Jacques-G. Francoeur
Rédacteur en chef et Editeur adjoint:
Claude Masson

Président et directeur général:
Paul-A. Audet
Directeur de l'information:
Gilbert Athot

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin
Directeur de l'édition:
Jacques Dumais

La social-démocratie péquiste



Jacques dumais

Le Parti québécois tenait, en fin de semaine, un colloque sur le défi de la social-démocratie au Québec. Pour une formation dont le gouvernement semble à court d'idées nouvelles et en mauvais termes avec l'électorat, après sept ans de pouvoir, une défaite référendaire et une crise socio-économique, il faut reconnaître qu'elle s'engage dans un ressourcement intérieur.

La social-démocratie, toutefois, ne signifie pas grand-chose du point de vue des Québécois(es) qui ne sont pas des intellectuel(le)s. On peut même se demander si l'ensemble des péquistes savent se situer parmi ces fleurs du vocabulaire politique européen qui se dénomment socialisme démocratique, démocratie sociale, démocratie industrielle, concertation? Chez nous, la social-démocratie est confondue avec l'Etat-Providence, la bureaucratie d'Etat, la nouvelle classe de la Révolution tranquille à qui le capitalisme pur, la reaganite ou le thatcherisme, mène présentement la vie dure.

Au vrai, le Parti québécois n'est pas plus social-démocrate que d'autres régimes d'ici et d'ailleurs qui évoluaient plus au centre qu'à droite de l'échiquier politique. Depuis 1960, en effet, on a vu les libéraux de Jean Lesage, les unionistes de Daniel Johnson et de Jean-Jacques Bertrand ainsi que les libéraux de Robert Bourassa bâtir successivement le "welfare state" québécois. M. Bourassa, du reste, se définissait comme un authentique social-démocrate, de 1970 à 1976. Et voici qu'il évolue, tout comme M. René Lévesque, vers la "démocratie industrielle" des années 1980.

Ce qui distingue le PQ des autres formations politiques, c'est son projet national ralliant des factions de toutes tendances. Elles se polariseront dans l'hypothèse où le Québec deviendrait indépendant ou lorsque le gouvernement Lévesque connaîtra une défaite électorale. Si ce parti optait pour une certaine gauche, on n'aurait pas vu surgir, pendant son règne, un mouvement socialiste au Québec. Le député péquiste défrôlé Guy Bisailon ne sentirait pas le besoin, entre-temps, de rester indépendant ou de recourir à une fondation pour "regrouper les forces vives, progressistes et patronales" (???) du Québec.

A l'issue du colloque, hier, M. Lévesque a abondé dans le même sens qu'un représentant du Parti socialiste français, M. Jacques Huntzinger, pour qui "ce qui distingue la social-démocratie des conservateurs, c'est avant tout la gestion douce de la crise". Or, mis à part le régime ultra-conservateur de M. Bill Bennett, en Colombie-Britannique, combien d'autres gouvernements "très à gauche" auraient utilisé la douce... matraque de M. Lévesque dans leurs "négociations" avec les salariés des secteurs public et parapublic?

Dans les oeillères d'un nationalisme qui justifie tout ce qu'il entreprend, le gouvernement péquiste tend à oublier l'autre volet de la thèse de M. Huntzinger selon lequel "la social-démocratie perd son sens lorsqu'on se limite à vouloir la gérer ou l'appliquer uniquement dans un cadre national..." L'ex-dé-

puté néo-démocrate John Richards a d'ailleurs mis au défi les péquistes s'aventurant sur la scène fédérale sans y croire de pactiser avec le NPD pour percer à l'ouest de l'Ontario...

Comment, par ailleurs, penser qu'en se bornant à une concertation strictement pan-québécoise, le PQ s'inscrive dans une social-démocratie à la moderne? Certes, est-il parvenu, depuis 1977, à jeter les bases d'une lente concertation fondamentale entre l'Etat, le patronat et les syndicats, lors d'une trentaine de sommets socio-économiques.

Mais au plan canadien, le gouvernement Lévesque a toujours refusé de se concerter avec l'Etat fédéral en vue du mieux-être des agents québécois. Le sommet de cette semaine sur les communications constitue l'exception qui confirme la règle du fait que le Québec demeure sans pouvoir ou presque dans un domaine où le fédéral est omniprésent. Pourtant, le gouvernement libéral canadien aussi doit éviter les pièges du socialisme et du néo-conservatisme pour sauvegarder les acquis d'une social-démocratie minimale centrée sur la justice et la liberté.

Quant à la concertation internationale, c'est bien gentil de voir le PQ se réclamer de l'Internationale socialiste ou cultiver l'affection de la gauche de Mitterrand quand la droite gaulliste ou giscardienne manifeste moins d'indifférence à l'égard de l'autonomie québécoise. La politique étrangère du Québec, pendant ce temps, se bute contre l'absence de concertation des ministres péquistes Jacques-Yvan Morin et Bernard Landry.

La social-démocratie, dans ce contexte, se limite à un jeu de mots, se résume à un accident provoqué par un journaliste globe-trotter, en 1968, dans l'histoire d'un Parti (bien) québécois...

billet

Québec, capitale papale!



raymond giroux

Le ministre Michel Clair devrait avoir honte! En plus de poursuivre les camarades éditorialistes du Devoir, peut-être pour verser les profits éventuels dans la caisse de Québec, ce brillant jeune homme refuse de faire des cadeaux au bon maire Pelletier.

M. Clair ne sait-il pas que tout ce que désirait M. Pelletier, entre deux tours de chant pour amadouer le PQ, au sommet de Québec, c'était de cacher au monde entier en général et au pape en particulier l'envers de sa capitale qu'il daigne appeler nationale si cela peut lui valoir une gare intermodale en retour.

Pourtant, cette fois-là, le maire avait raison: arriver à Québec par le boulevard Charest, dans les limites de la ville, doit ressembler un peu à l'allure de Cracovie en 1945: une zone de guerre.

La solution paraît évidente: il faut tout raser des deux côtés du boulevard. Maisons, garages, étalages de "caps" de roues, les sbires du maire ne devraient rien oublier. Les utilisateurs du boulevard ajouteraient au massacre tous les feux de circulation, plutôt post-synchronisés que simplement synchronisés dans ce quartier.

Les esthètes vont toutefois rappliquer à coup sûr, car les millions de visiteurs verront alors les maisons des rues qui suivent un tracé parallèle au boulevard Charest. La solution? Très simple. Les urbanistes de la ville suggéreront au maire de démolir également les maisons, garages et hangars de ces rues.

Que les habitant(e)s de la basse ville se préparent! Les démolisseurs prennent vite le goût du pic, ils attrapent facilement des crises d'hystérie collective. Bientôt, la politique de la terre brûlée de la ville de Québec aura fait ses ravages de la rivière Saint-Charles jusqu'au pied du cap.

Tout Saint-Sauveur sera transformé en immense terrain de stationnement pour les amateurs de petits bateaux à voile. L'été prochain, avant de jouer un double rôle lors de la visite du pape en septembre.

Car la basse ville ainsi renouée pourra dans un premier temps servir de décor, tout simplement. L'impératrice Catherine II de Russie avait l'habitude, au siècle dernier, de construire des villages de carton pour impressionner ses visiteurs étrangers.

Le maire pourra alors, à son exemple, construire une ville modèle en papier mâché dans laquelle il pourra réaliser tous ses vieux rêves. Pour montrer son peuple en liesse à l'illustre visiteur, M. Pelletier aura engagé des figurants muets, les applaudissements étant enregistrés par le bon soin d'une vieille sœur américaine repiquée par Télé 4.

Une fois le pape parti pour Sainte-Anne-de-Beaupré, les figurants retourneront chez eux, les policiers municipaux viendront aider au démantèlement de la fausse ville tout en gardant leur fusil et leur insigne pour ne pas perdre leur honneur en travaillant de leurs deux mains, et la basse ville se transformera en un immense plancher de bois.

Alors, le vrai monde reviendra: l'évêché cherche justement un terrain assez grand pour recevoir la foule qui voudra assister à la messe. Le pape, pour être bien vu, s'installera en haut de la falaise, au parc des Braves.

De son point d'observation, il verra ce qui reste de Québec et criera au miracle en se rappelant la ville qu'il aura traversée quelques heures plus tôt. Malheureusement, il ne pourra pas ensuite aller boire une tasse de café chez M. le maire, car le protocole ne l'autorise pas à entretenir de telles relations. A moins que M. Pelletier n'annexe d'ici à la cité du Vatican!

revue de presse

Simmons

L'affligeante démission de Roger Simmons a obligé le premier ministre Trudeau à admettre que les autorités n'enquêtent parfois sur les nouveaux ministres fédéraux qu'après leur nomination.

C'est véritablement là mettre la charrue devant les boeufs. Avant que quiconque soit nommé à un des postes les plus importants de notre pays, il devrait être obligatoire, en toutes circonstances, de mener une enquête exhaustive sur l'admissibilité — aux niveaux légal et sécuritaire — du député susceptible d'être promu. Il est hors de doute que le premier ministre lui-même devrait interroger en profondeur son candidat. Il est donc d'autant plus renversant de constater qu'aucune vérification n'avait été faite dans le cas du député terre-neuvien Simmons.

Cet incident malheureux est d'autant plus déplorable que la population terre-neuvienne, avec le départ de M. Simmons, est privée de sa traditionnelle représentation au Conseil des ministres. Il y a là une leçon à tirer pour l'avenir. Il faut nous assurer qu'aucun squelette ne traîne dans le passé des députés qu'on envisage de nommer au cabinet.

The Calgary Herald

le point

Un monde municipal essoufflé

Les petites municipalités du Québec ne suivent plus. Le rythme des réformes, à leurs yeux, est devenu affolant, trop même pour qu'elles acceptent de bon cœur de franchir une nouvelle étape de la restructuration politico-administrative du Québec.

Le terme même leur fait peur: du congrès de l'Union des municipalités régionales de comté qui s'est terminé samedi par le renversement électoral surprise de son éternel président, M. Jean-Marie Moreau, par un André Asselin à première vue plus rigide, découle un sentiment de malaise profond face au processus de régionalisation et de décentralisation mis de l'avant par le ministre François Gendron.

Autant les milieux ruraux et semi-ruraux dans les années soixante, s'étaient rebellés contre la réforme scolaire qui bouleversait en profondeur tout un mode de vie, autant ces mêmes gens craignent une véritable révolution dans le domaine municipal.

Leur opposition au document sur "Le choix des régions" n'est pas unanime, même s'il y a un consensus général pour demander au gouvernement de

ne pas aller de l'avant à court terme avec sa réforme.

Les élus des MRC, les porte-parole des petites municipalités face aux villes, craignent tout changement. Le conservatisme fondamental de la population rurale, attachée à la terre, transparaît nettement des discussions.

Présent au congrès, le ministre Gendron a pu constater de lui-même l'état d'esprit qui règne dans le monde municipal rural et a adopté la meilleure attitude qui soit dans les circonstances, c'est-à-dire la conciliation. Il a même accepté de mettre en veilleuse son projet si tous les intervenants le lui demandaient au cours de la consultation qu'il entreprend à partir du 15 novembre.

Du monde des MRC, le problème majeur en est un de digestion: les élu(e)s n'ont pas encore fini d'avaler la loi 125 qui leur donnerait naissance et les oblige au cours des prochaines années à établir un schéma d'aménagement.

Il ne faut pas se surprendre que ces représentant(e)s de la population, aux prises avec des questions d'un très haut niveau

technique qui n'a plus rien à voir avec les débats traditionnels d'asphaltage ou de permis de construction de postes d'essence, menacent de décrocher.

Participer à un conseil municipal ou siéger à une MRC deviendra de moins en moins facile, et la volonté de démocratisation initiale du gouvernement commence à ressembler à une nouvelle mainmise de technocrates instruits sur des institutions traditionnellement à la portée de tous et de toutes.

"On se doit de ne pas être contre la décentralisation", affirmait un préfet de MRC qui a réussi son virage technologique municipal et paraît prêt à assumer de plus grandes responsabilités. Beaucoup d'élus(e)s appuient d'ailleurs cette position mais en insistant, avant de s'engager plus à fond, pour que le gouvernement étaye et surtout, concrétise ses propositions.

Car même si M. Gendron s'évertue à affirmer partout qu'il travaille en ce moment en priorité sur le développement régional, et que sa politique de décentralisation couvre toujours dans les couloirs de la Grande-Allée, le monde municipal, lui,

établit un lien très direct et très réel entre les deux politiques.

L'esprit même qui ressort du "Choix des régions" donne en effet un rôle majeur aux MRC, même si légalement tout pouvoir doit transiter par les municipalités locales. On trouve là la semence d'un autre bouleversement à long terme: quand les municipalités auront trouvé avantageux de déléguer à leur MRC bon nombre de pouvoirs, et les ressources financières correspondantes, quel rôle leur restera-t-il à jouer?

Les représentants des MRC se trouvent dans ce débat à jouer le rôle du jambon entre les deux tranches de pain. D'un côté, personnellement, ils ont été élus à un conseil municipal. Mais de l'autre, ils sont délégués pour siéger à leur MRC, y exercer des pouvoirs fort étendus même si les habitant(e)s de Québec, de Montréal et de Hull n'en ont jamais entendu parler.

Sous le sigle rébarbatif de MRC se cache une réalité nouvelle que près de la moitié de la population du Québec percevra concrètement dès qu'elle voudra construire le plus petit cabanon, d'ici quatre ou cinq ans.

Cette situation de transfert de pouvoir réel explique les nuances qui ressortaient du congrès, alors qu'il y a quelques semaines à peine. L'Union des municipalités opposait une fin de non-recevoir catégorique aux projets gouvernementaux.

Les MRC, au fond, ont toutes les chances du monde de sortir gagnantes du processus en cours. Le ministre le sait, et paraît prêt à ajuster son calendrier à celui de ses interlocuteurs.

Son prédécesseur, M. Jacques Lévesque, a réussi à faire accepter la loi 125 sur l'aménagement du territoire, qui créait les MRC, en utilisant le même bâton du pèlerin que se prépare à lui emprunter M. Gendron. Avec succès.

Le ministre, lui-même originaire d'une "région", l'Abitibi, aura toutefois fort à faire pour expliquer à des élu(e)s qu'ils ou elles devront partager leur pouvoir de décision avec des représentant(e)s d'organismes comme les syndicats ou les Chambres de commerce, dans le cadre des Conseils régionaux de concertation et d'intervention (CRCI). Ce fruit n'est pas mûr, à ce moment. **Raymond GIROUX**

Pointe
LES LOU
3-RT 13

VOTRE PAGE

A nos lecteurs
et nos lectrices

LE SOLEIL publie avec plaisir les opinions de ses lecteurs et de ses lectrices. Les lettres doivent être signées et accompagnées des nom, adresse complète et numéro de téléphone de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et d'abréger les lettres. Priorité sera donnée aux lettres courtes. Adresser à: Votre page, LE SOLEIL, 390 rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6. Téléphone: 647-3388.

Un jeu de professionnels

(Réponse à la lettre de René Harmegnies de Québec, publiée dans LE SOLEIL du 26 septembre)

J'ai lu avec intérêt la lettre coiffée du titre "Créer une coopérative d'exploitation minière", laquelle n'a pu me laisser indifférent tant par son contenu superficiel que par la poudre aux yeux qu'elle dégage.

Votre affirmation à l'effet que des géologues de l'ex-ministère des Mines auraient affirmé qu'il "reste encore 35 à 50 pour 100 des gisements miniers enfouis sous terre, qui n'ont pas été découverts dans notre province", est tout à fait illogique sinon absurde parce que probablement transmise hors contexte.

En effet, comment établir un pourcentage d'inconnu si le contenu de l'inconnu est inconnu, sauf par illogisme. Des gisements à découvrir ne peuvent être comptés car s'ils peuvent être comptés c'est qu'ils

sont découverts. Comment pouvez-vous affirmer qu'il en reste 35 à 50 pour 100 à découvrir sauf si on est de ces rêveurs qui croient encore que le Québec recèle des richesses illimitées ou encore que notre Québec du Nord est immensément riche... etc., etc. (on a entendu et on entend ces expressions dans plusieurs discours). La réalité, sans être pessimiste, est tout autre car le trésor caché doit être cherché avec peine, constance, chance et surtout patience.

Lorsque vous suggérez de créer une coopérative d'exploitation minière aux fins de passer au peigne fin les territoires boisés du Québec, vous semblez suggérer que "votre" solution est la bonne contrairement à celle de SOQUEM qui, selon vous, a commis l'erreur d'investir dans l'exploitation plutôt que dans l'exploration.

Sachez à la base, que SOQUEM dépense présentement \$6 millions par année pour explorer

notre patrimoine québécois et que cet argent provient de nos opérations minières créées à la suite de nos découvertes mises en exploitation.

Le taux de découverte de SOQUEM en fonction des dollars dépensés est nettement au-dessus de la moyenne nationale et quasi unique. Ce résultat fut possible grâce d'abord à l'effort initial du gouvernement mais grâce aussi à l'ingéniosité et à l'effort d'un groupe dédié dont l'objectif est et demeure de faire de l'exploration conduisant à des découvertes qui, lorsque mises en valeur et en exploitation, génèrent les profits nécessaires pour explorer et... ce faisant créer une activité économique qui produit des emplois.

En terminant, il m'apparaît bon de vous rappeler que les chances de découverte rentable en exploration minière sont moindres que celles de gagner un prix à la 6/49. Si vous désirez passer le Québec boisé au peigne fin, il serait bon de vous créer une manufacture de peignes car

les têtes sont dures dans ce métier-là et le stade est rempli de spectateurs tous disposés à sourire de vos fausses balles.

Quant à "votre" idée de coo-

pérative d'exploitation ou d'exploration minière, pourquoi pas? ... Welcome to the ball game... but sit on the bench first; car c'est un jeu de professionnels.

Raymond Raby, Ing. Directeur de la mise en valeur (et du développement minier) SOQUEM



Sécurité cycliste

Hier soir, alors que j'étais au volant d'une voiture, j'ai vu quelque chose d'affreux. La voiture qui me précédait en virant à gauche, a intercepté de plein fouet une cycliste qui elle voulait continuer en ligne droite dans le sens inverse. Le fait est qu'en aucun cas on ne pouvait apercevoir la bicyclette avant qu'elle ne passe en-dessous du lampadaire éclairant l'intersection.

En continuant ma route (toute bouleversée il va sans dire), j'ai observé les cyclistes qui venaient en sens inverse et c'est un fait que l'on ne les voit pas à moins de dix mètres même lorsque toute la rue est bien éclairée. Par contre, ceux qui évoluent dans le même sens peuvent être aperçus, un peu, grâce aux fluorescentes des pédales.

Moi-même j'utilise régulièrement une bicyclette pour mes déplacements et je suis entièrement d'accord avec ceux qui exigent des voies cyclables et des sanctions sévères envers certains automobilistes qui malheureusement sont souvent imprévoyants, impatients et agressifs.

Sauf qu'on aura beau obtenir tous les réseaux cyclables souhaités, il n'en reste pas moins que les bicyclettes et leurs conducteurs sont invisibles la nuit et qu'il ne peut être que de la responsabilité du cycliste de se faire voir de tous les côtés. Cela dit, on n'excuse pas pour autant les automobilistes qui eux ont une responsabilité toujours plus grande du seul fait que dans leur machine capotée ils ne risquent rien de grave comparativement à la vulnérabilité d'un corps sans défense chevauchant une légère armature de métal.

Marie-Michelle Poisson Québec

Nouvelle génération de parents

J'ai suivi avec intérêt le conflit entre les parents de Bernières-Est et la commission scolaire du même endroit au sujet de la construction d'une nouvelle école.

Nous savons maintenant que les revendications des parents n'ont rien changé à la décision de faire construire la nouvelle école à Bernières-Ouest. Cependant, par leurs actions, ces parents nous prouvent qu'une nouvelle génération de parents est en train de naître. Cette nouvelle génération, celle d'hommes et de femmes capables de prendre leur école en main, conscients que leur présence est importante lors de soirées où des décisions sont prises concernant leur école, pour rencontrer le personnel qui travaille avec leurs enfants, pour recevoir de l'information, fêter avec les enfants à l'école...

Tous bons parents souhaitent que l'école soit un milieu de vie où son enfant peut s'épanouir sur tous les plans. Mais une grande majorité d'entre eux, oublient que c'est aussi par leur présence et leur participation aux activités et aux soirées que l'école devient "un milieu de vie".

D'autres groupements de parents se font ou se feront sûrement entendre. Tout comme les parents de Bernières-Est, ils ne réussiront peut-être pas à influencer une décision déjà prise mais ils auront la satisfaction d'avoir travaillé à améliorer tout un milieu de vie: celui de leur école.

Lina Trudel Charlesbourg

Remerciements

(Lettre adressée aux médecins et à l'équipe infirmière de l'aile 5600, à l'hôpital Saint-François-d'Assise.)

Il est toujours difficile de trouver les mots appropriés pour exprimer les sentiments que l'on ressent envers ceux qui, en quelque sorte, nous ont sauvé la vie. J'adresse ma profonde gratitude, aujourd'hui, aux docteurs Morin et Parent qui n'ont rien épargné pour m'apporter le bien-être dont je jouis depuis leur intervention à la mi-juin. Je veux aussi mentionner le dévouement continu dont a fait preuve l'équipe infirmière.

Paul Germain Orsainville

La politique

Les intentions du fédéral mises à jour

Bravo M. le ministre Gerdal Godin d'avoir mis à jour les intentions linguistiques du gouvernement fédéral: là où le français est faible, le renforcer, là où il vivote, le laisser vivre et là où il est fort, l'affaiblir. Le plus bel exemple du 3e volet est bien la région de Québec en matière de radiotélédiffusion. Dans notre région, il y a deux postes d'Etat sur la bande régulière: un qui dessert 98 pour 100 de la population et un autre qui s'adresse à 2 pour 100 de cette population. Il s'agit du canal 11 (francophone) et du canal 5 (anglophone). Ce qui plus est, celui qui dessert la majorité n'a pas pu être bien capté par de larges secteurs de la population de la ville de Québec (ceci, depuis plus de quinze ans, nous dit-on au service des relations avec le public de la SRC). Résultat de cette piètre diffusion: les gens de Québec, particulièrement de la Haute-Ville, ont dû "se câbler" pour pouvoir recevoir leur télé d'Etat mais, par le fait même, ils se trouvaient à "bénéficier" dans leur foyer de quantité de stations anglophones. Bonne façon de favoriser la pénétration culturelle anglo-américaine dans les régions unilingues françaises du Québec! Quant à la réception des ondes anglophones (le canal 5), pas de problème à peu près partout sur le territoire de la ville de Québec!

Maintenant, qu'on regarde la diffusion des ondes de radio.

Celle qui projette sûrement le plus loin, sans avoir fait d'études à ce sujet, est la station anglophone de la bande MF, la seule qui continuait à me parvenir à l'île aux Coudres et même jusqu'à Baie-Saint-Paul alors que puis belle lurette les stations francophones AM et MF ne sont plus perceptibles pour un récepteur ordinaire.

Enfin, toujours dans le domaine de la télédiffusion: comment expliquer que les anglophones de Québec soient mieux desservis en matière de radio-journal que les francophones. Qu'on écoute les nouvelles de CKMI-TV et on en saura plus sur ce qui se passe à Québec et au Québec qu'en écoutant les mêmes émissions à la SRC française. Duplessis, pour faire un parallèle, considérerait plus facile de diriger un peuple ignorant qu'instruit (et informé). Qu'en est-il du contrôle de l'information à la SRC?

Voilà, quelques exemples à l'appui, mon opinion: qu'on ne se leurre pas. M. Trudeau nous veut dans sa mosaïque linguistique et pas ailleurs. Il nous veut folkloriques partout à travers le Canada et pour ce faire, il tentera au Manitoba de leur imposer un inutile bilinguisme officiel qu'il voudra nous resservir par la suite au Québec, dernier bastion de la francophonie en Amérique du Nord.

Jacques Benoit Québec

Les peuples dominés demeurent pauvres

Nous admettons l'existence du peuple québécois et de ses misères. Il faut donc trouver les moyens de résoudre nos problèmes et de progresser. La peur d'aller au bout de nous-mêmes n'est-elle pas notre première misère?

Le Québec fait partie de la fédération canadienne depuis 116 ans. C'est ce régime politique qui a formé nos 400,000 chômeurs et nos 600,000 assistés sociaux. Nous savons ce qu'Ottawa nous donne et ce qu'il nous refuse. Ce bilan négatif est facile à dresser. Pourquoi alors nous entêter à rester dans cette fédération nuisible? C'est dû à l'illusion des fédéralistes qui veulent qu'une minorité conquière une majorité, que 6 millions égalent 18 millions. Aussi échouent-ils depuis plus de cent ans, même en éliminant 74 députés libéraux sur 75. Les stériles sont les fédéralistes: ils lâchent la proie pour l'ombre et renient ainsi la vraie nature du Québec. Retardé par Ottawa, notre province va toujours enregistrer plus de faillites que l'Ontario. C'est normal parce que le Canada est fait pour enrichir l'Ontario. Les fédéralistes québécois, serviteurs des anglophones, sont écrasés par le complexe d'infériorité des dominés. Leur attitude mentale rétrograde les pousse à payer leurs impôts à l'Ontario ou à vanter les réussites ontariennes, mais attribuer le succès de Bombardier à la chance, non à sa compétence.

Tout peuple a le droit et le devoir d'accéder à son indépendance politique. Plus il tarde, plus cela va lui coûter.

L'indépendance est une solution naturelle pour un peuple qui veut augmenter son capital d'avenir. Regardez vivre des gens qui finissent par devenir autonomes, c'est fantastique comme ils réalisent des projets. De même pour un peuple dominé qui se libère.

Qu'est-ce qui empêche les Québécois de se bâtir un pays indépendant, sinon la peur d'échouer, la peur de passer à l'action et d'assumer leurs pleines responsabilités? Ils sont intelligents, mais manquent d'idéal et d'audace: voilà la plus belle conclusion du Sommet québécois de la jeunesse. Trop de Québécois ressemblent à une fille couvée par sa mère: elle ne sait même pas qu'il passe un parade, dirait Jean-Marc Chaput. Que font les jeunes assistés sociaux pour améliorer le Québec? Le PQ propose l'indépendance politique. Quoi de plus naturel! Un Québec indépendant attirera plus de capitaux et d'entreprises florissantes. L'indépendance crée l'action.

Etre indépendant, c'est rechercher une bonne qualité de vie. Les Québécois indépendantistes sont des investisseurs qui offrent la meilleure relance économique à court et à long terme. Il n'y a pas de peuples dominés qui sont devenus riches. Les Américains ont compris cette vérité élémentaire de prospérité au 18e siècle. A quand le virage politique pour le Québec?

Jean-Louis Jobin Ancienne-Lorette

Raisons peu convaincantes

L'Association régionale de loisirs pour handicapés de Québec (ARLHQ) veut aujourd'hui réagir contre l'attitude discriminatoire adoptée par les Excursions maritimes opérant les croisières du Louis-Joliet, face à un groupe de personnes membres du Club des handicapés en marche de la Rive-Sud, qui se sont vus refuser l'accès au bateau le soir du 12 août dernier. Pour nous, les raisons invoquées nous questionnent sérieusement.

D'abord, l'aspect "sécurité" à l'effet qu'il serait difficile de rescaper les personnes handicapées la nuit lors d'un éventuel naufrage nous amène à nous demander s'il serait plus facile de sauver des individus dont le pourcentage d'alcool dans le sang serait supérieur à ce qu'ils peuvent supporter, des individus qui ont peur de l'eau, des personnes âgées, des cardiaques, des femmes enceintes, etc. et pourtant, on ne conteste pas la présence de ces individus lors des croisières. Dans le cas des personnes handicapées, le danger est-il réellement plus grand? Si oui, il faudrait le démontrer et l'expliquer.

Nous ne pouvons tabler sur cet argument avec sérieux et s'il l'était, alors qu'en pense la Société des traversiers du Québec? Mentionnons ici que l'Association régionale de loisirs pour handicapés de Québec a réalisé, l'automne dernier, un stage de voile sur le Saguenay avec à son bord quatre (4) personnes handicapées et trois (3) non handicapées pendant trois jours et deux nuits. Tous devaient alors participer activement à la vie sur le navire. Tout le groupe est revenu emballé de son expérience et sain et sauf.

L'autre raison qui motive cette fois-ci l'exclusion de personnes handicapées intellectuellement de cette activité de loisir le soir réside dans l'existence sur le bateau d'un service de boissons alcooliques. Cet autre faux-fuyant nous pose les mêmes interrogations et n'est pas plus convaincant que la première raison.

Nous est-il permis de penser, que de permettre aux personnes handicapées de fréquenter cette activité le soir peut enlever du charme au produit offert et par

conséquent le faire devenir moins populaire? Peut-on croire que les raisons invoquées puissent servir d'autres intérêts que ceux des personnes handicapées? Ou encore dissimulent-elles une ignorance face à la problématique des personnes handicapées, un personnel peu informé, et mal à l'aise ne sachant trop quoi faire et comment faire?

Si cette dernière hypothèse constitue le noeud du problème, de nombreux organismes, à commencer par le nôtre, peuvent apporter un support aux Excursions maritimes pour corriger la situation.

Toutefois, l'entreprise dans cette affaire nous apparaît, par l'attitude qu'elle adopte, peu sensibilisée à tout le mouvement social d'intégration de la personne handicapée. En ce sens, nous ne pouvons qu'encourager le Club des handicapés en marche de la Rive-Sud à poursuivre ses démarches, nous les endossons et nous déplorons ces affronts faits à des concitoyens.

Serge Turcotte, président de l'ARLHQ

La Gîtée doit survivre

(Lettre adressée à M. Pierre-Marc Johnson, ministre des Affaires sociales)

Voilà venu le temps, pour la maison d'hébergement la Gîtée, de Thetford-Mines, maison qui reçoit des femmes et des enfants victimes de violence pour un court séjour, de vivre une hausse d'inquiétude, d'anxiété. C'est la période où l'on adresse à votre ministère, une demande de subventions. La dernière fut refusée.

Nous avons pu, au cours des dernières années, observer l'implantation de nouvelles mesures importantes qui visaient à favoriser une participation véritable des personnes en difficulté à la vie de la communauté (mesures pour promouvoir l'embauche de personnes handicapées physiques, mesures supportant l'intégration scolaire des enfants en difficulté, etc...).

Notre société s'ouvre réellement à toutes ces réalités humaines difficiles et le gouvernement assume un leadership important à ce niveau.

Notre région, l'Amiante, a été très durement frappée par la récession économique des dernières années. La situation dans les mines, moteur de l'économie régionale, ne s'améliore guère. L'espoir d'une véritable relance n'a pas envahi encore l'esprit des gens. Le tissu social s'est détérioré, le taux de violence dans les familles s'est accru. Sans doute que la violence qui émerge dans certaines familles exprime la misère et des hommes et des femmes, ces dernières avec les enfants comme tristes témoins, en portent cependant plus souvent les marques physiques.

Nous croyons que la Gîtée doit survivre. Les maisons les plus rapprochées de Thetford

sont situées à Drummondville et Lévis. Il est absurde de vouloir dépanner des gens en les exilant. D'ailleurs toutes les politiques d'intervention sociale de votre ministère visent à maintenir les gens dans leur milieu. Des membres de notre communauté veulent assumer un rôle dans la régulation de certaines situations problématiques et elles sollicitent votre aide, votre support et nous croyons que ça vaut le coût. C'est pourquoi nous vous prions d'examiner sérieusement (vous le faites, c'est sûr) mais d'accorder (c'est là le hic!) une subvention à la Gîtée.

Le Département des techniques d'éducation spécialisée Collège de la région de l'Amiante par André Thivierge Thetford-Mines

La Maison M.-Sarrazin et la voix du bon sens

Le docteur Pierre Dupuis a présenté ces jours derniers dans LE SOLEIL, une série de 3 articles sur l'approche au mourant pour lesquels je voudrais le remercier et le féliciter.

En prenant pour exemple le projet très controversé et fort discuté de la construction dans la région de Québec d'un luxueux pavillon pour cancéreux en phase terminale, en l'occurrence la Maison Michel-Sarrazin à Sillery, le docteur Dupuis a posé les questions fondamentales sur le type de services médicaux que le Québec a actuellement les moyens de se payer.

Or, il est évident, et les articles du docteur Dupuis le montrent fort bien, que pour la région de Québec, le pavillon Sarrazin représente un luxe au-dessus de nos moyens et que les millions qui iraient à cette "oeuvre" pourraient être beau-

coup mieux utilisés dans nos institutions de santé existantes. Les récents articles de Roger Bellefeuille sur l'hôpital de l'Enfant-Jésus et du Dr Grenier sur la "médecine de guerre" au CHUL en témoignent aussi.

Le problème est de faire comprendre au groupe Sarrazin, ces personnes bien intentionnées de la bourgeoisie de Sillery, que nous n'avons pas les moyens de nous payer leur dévouement. Le coût de \$900,000 pour la seule construction de la Maison Sarrazin "de type familial", montre bien que ces gens ne vivent pas dans la réalité quotidienne du citoyen moyen et dans les contingences d'une crise économique!

Le problème aussi c'est que c'est bien de notre argent qu'il s'agit ici: un demi-million de la Société canadienne du cancer (dons du public) et plus

aberrant encore, 1 million promis par le ministre des Affaires sociales!

Il est encore temps d'arrêter cette "folie" ("folie" au 18e siècle, se disait "d'un pavillon d'agrément bâti grâce à des dépenses extravagantes"), ou à tout le moins d'empêcher qu'elle soit financée à même les fonds publics.

Le docteur Dupuis a eu le courage de dire tout haut ce que plusieurs de ses collègues médecins de la région pensent, mais n'osent exprimer, "par solidarité", me disait l'un d'eux. Il faut lui en savoir gré, de même qu'au journal LE SOLEIL qui a permis que s'exprime, en page éditoriale, ce que j'appellerais "la voix du bon sens". Souhaitons qu'elle soit entendue et comprise!

Mireille Raymond Québec

Congrès des MRC à Montréal

Le monde municipal a besoin de répit (Moreau)

par Pierre-Paul NOREAU

envoyé spécial du Soleil

MONTREAL — Le monde municipal a besoin d'un répit à la suite des chambardements qu'il a connus au cours des dernières années. Qu'on lui laisse le temps de terminer le travail à peine ébauché avant d'envisager de nouvelles réformes.

Ce message du président sortant de l'Union des municipalités régionales de comtés et des municipalités locales du Québec (UMRCQ) lors du congrès de son groupe en fin de semaine à Montréal, traduit passablement bien le sentiment général perçu chez les 1,300 élus réunis pour l'occasion.

Selon M. Jean-Marie Moreau, maire de Verchères et préfet de la municipalité régionale de comté (MRC) de Lajemmerais, le monde municipal ne veut pas s'inscrire en faux contre des projets comme celui de la régionalisation du ministre François Gendron, toutefois il faut comprendre ses réticences consécutives aux nombreux et récents changements.

Alors que les thèmes de la décentralisation et de la régionalisation étaient à l'honneur des discussions auxquelles ont pris part 2,500 congressistes (élus, conseillers techniques, observateurs, fonctionnaires, etc.), le message des

participants à l'endroit du gouvernement du Québec n'a pas été aussi sévère et négatif qu'on aurait pu le croire au départ.

En ce qui a trait à la décentralisation, le principe du maintien et de la protection à tout prix de l'autonomie locale et celui voulant que soit associée à toute responsabilité nouvelle une source de financement correspondante, ont fait l'unanimité. De toute façon, le fait que les présidents des deux organismes représentant le monde municipal soient présents sur le comité préparatoire au sommet Québec-municipalités sur la décentralisation (probablement au printemps 1984) semble offrir une certaine garantie contre toute surprise de ce côté.

Trop à la fois

Le projet du ministre François Gendron a, lui, été davantage prétexte à l'expression d'une certaine lassitude des édiles devant de nouvelles structures et de nouvelles charges, qu'à une critique systématique de chacun des éléments compris dans "Le choix des régions".

Les intervenants ont convenu que la concertation était certes en soi désirable, cependant la pratique impliquait de sérieuses difficultés, à preuve le travail peu convaincant réussi par les conseils régionaux de développement (CRD) depuis leur avènement.

La facette "intervention" des conseils régionaux de concertation et d'intervention (CR-

CI) proposés par le ministre Gendron en laisse plus d'un sceptique, les élus locaux étant minoritaires à la table et les seuls à devoir répondre de leurs choix devant la population par la suite.

On n'a d'ailleurs pas manqué de souligner au ministre Gendron qu'il tentait de faire de la concertation au niveau des grandes régions, alors que le premier endroit où il faudrait s'y mettre est justement Québec où les ministères agissent souvent de manière incohérente l'un par rapport à l'autre.

Dans le langage direct et franc qu'est souvent celui des représentants des communautés locales, les membres de l'UMRCQ ont soutenu que le palier des municipalités régionales de comté (MRC) était pour l'instant suffisant et qu'il valait mieux apprendre à vivre avec, avant de multiplier les structures qui au bout du compte risquaient de paralyser l'action.

Pas d'union des unions

Le congrès de cette année a également donné lieu à une prise de position formelle de la part des dirigeants de l'UMRCQ à l'égard d'un éventuel regroupement des forces du monde municipal, soit UMQ et UMRCQ.

Dans son discours d'ouverture, M. Jean-Marie Moreau a clairement dit qu'il y aurait toujours disparité fondamentale d'intérêts entre municipalités locales et grandes villes. Bien sûr il y a place pour la concertation et les alliances circonstancielles, cependant de nombreux dossiers (fiscalité, aménagement, protection policière, loisirs, etc.), ont prouvé les préoccupations différentes de l'une et de l'autre, selon lui.

"... celui qui laisse à d'autres le soin de défendre ses droits et prérogatives doit forcément s'accommoder de résultats qui conviennent mieux aux autres qu'à lui-même", a-t-il lancé à l'appui de sa prise de position.



M. André Asselin est le nouveau président de l'Union des municipalités régionales de comtés.

Nouveau président

MONTREAL (PC) — Le maire de Sainte-Émille-de-l'Énergie, M. André Asselin, a été élu samedi soir, à Montréal, nouveau président de l'Union des municipalités régionales de comtés.

M. Asselin remplace ainsi M. Jean-Marie Moreau qui occupait la présidence de l'organisme depuis 13 ans.

Le nouveau président, qui est aussi préfet de la MRC de Matawinie, dans les Laurentides, a l'intention de rapprocher la base et l'exécutif de l'union.



Jacques Langlois
OPTICIEN d'ordonnances

Pour ceux qui aiment changer

BEAUPORT: 737, av. Royale - 661-0384
HAUTE-VILLE: Hôtel-Dieu de Québec - 694-5086
LIMOULOU: 475, 3e Avenue - 523-6690
SAINT-FOY: 1113, de l'Eglise - 659-3616

Acceptons les ordonnances de tous les ophtalmologistes et optométristes. Nous prenons aussi les rendez-vous pour vos examens de la vue.

Congrès à Montréal

Les municipalités accueillent mieux "Le choix des régions"

par Pierre-Paul NOREAU

envoyé spécial du Soleil

MONTREAL — Les membres de l'Union des municipalités régionales de comtés et des municipalités locales du Québec (UMRCQ) sont d'accord avec les principes de la concertation, mais questionnent les modalités du projet de régionalisation "Le choix des régions".

Ce bilan a été dressé par le ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional à l'issue du congrès de l'UMRCQ, samedi.

En conférence de presse, le ministre François Gendron a expliqué avoir reçu une réponse beaucoup plus souple cette fois, que celle que lui réservait l'Union des municipalités du Québec (UMQ) lors de son colloque au début du mois.

"Au moins ici, j'ai l'impression qu'on a vraiment parlé du document "Le choix des régions". Même s'il est difficile d'avoir l'heure juste sur un projet comme celui-là lors d'un congrès, je pense qu'on peut dire que les participants ont donné un appui au principe de la concertation. Les réticences touchent les modalités. Il est par ailleurs normal, qu'on veuille prendre le temps d'y aller calmement."

Il n'est pas question de mettre le projet "en veilleuse" pour autant, comme le demandait une résolution adoptée dans un des deux ateliers qui se sont penchés sur la régionalisation et la décentralisation.

"Le monde municipal est l'un des agents du développement régional. Il n'est pas question de mettre le projet en veilleuse à moins que tous les agents consultés ne le demandent", faisait valoir le ministre Gendron.

En campagne...

Ce dernier a été très présent au cours des discussions en ateliers qui ont porté sur son projet et sur la décentralisation, tout comme il l'avait été lors du colloque de l'UMQ, se permettant même d'intervenir en une occasion.

M. Gendron avait amorcé le congrès avec un discours contenant des arguments pour contrer les critiques avancées par les représentants municipaux jusqu'à maintenant.

Il a répété que les concepts de régionalisation et de décentralisation ne pouvaient aucunement être confondus et qu'il n'était pas question d'éroder le pouvoir municipal.

Le ministre a mentionné en fin de congrès à ce propos, qu'on ne lui avait toujours pas expliqué en quoi "Le choix des régions" constituait une atteinte au pouvoir local.

M. Gendron a de plus rappelé que les conseils régionaux de concertation et d'intervention (CRCI) qu'il désire mettre en place sur un territoire regroupant des MRC, n'étaient rien d'autres que la réplique des actuels sommets régionaux. "Expliquez-moi donc maintenant pourquoi les municipalités contesteraient les CR-CI alors qu'elles n'ont jamais questionné leur participation aux sommets régionaux."

Sur la question des fonds nécessaires pour les interventions des CR-CI qui doivent provenir dans une proportion de quatre pour un de la part du gouvernement et du milieu, le ministre a

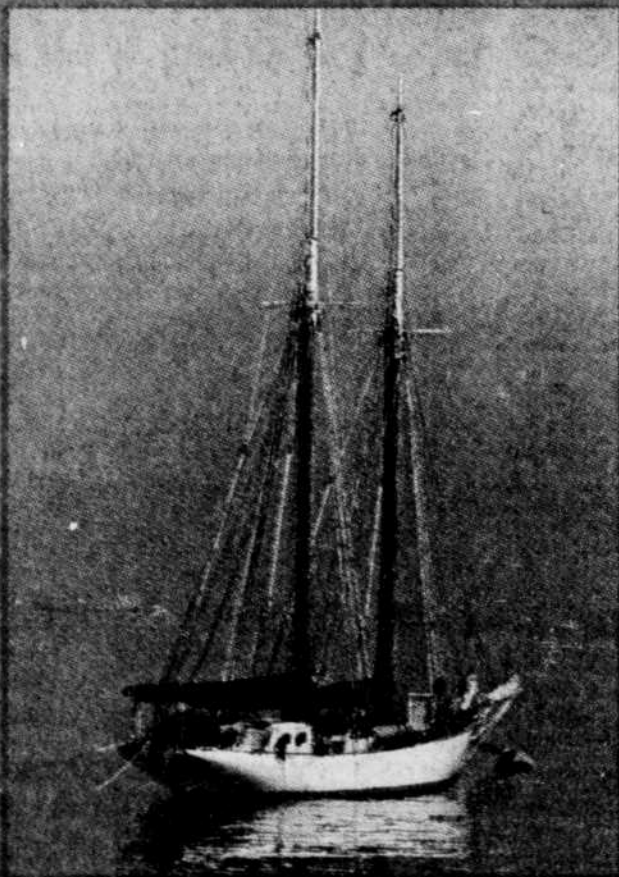
Des contribuables paient pour des accidents sur la transcanadienne

MONTREAL (PC) — Au lendemain du tragique accident de circulation sur l'autoroute 20, à la hauteur de Sainte-Madeleine, les élus municipaux signalent que les contribuables des municipalités limitrophes doivent supporter les coûts d'intervention des pompiers sur la transcanadienne. Une seule municipalité limitrophe a par exemple défrayé pour \$12,000 d'interventions l'an dernier, sans pouvoir être remboursé par sa compagnie d'assurance. Dans une résolution adoptée lors du congrès de l'Union des municipalités régionales de comtés, les élus demandent que le gouvernement du Québec paie pour les sinistres mineurs dus à tout véhicule circulant sur les chemins publics ou bien qu'il force par la loi les assureurs à défrayer de tels sinistres.

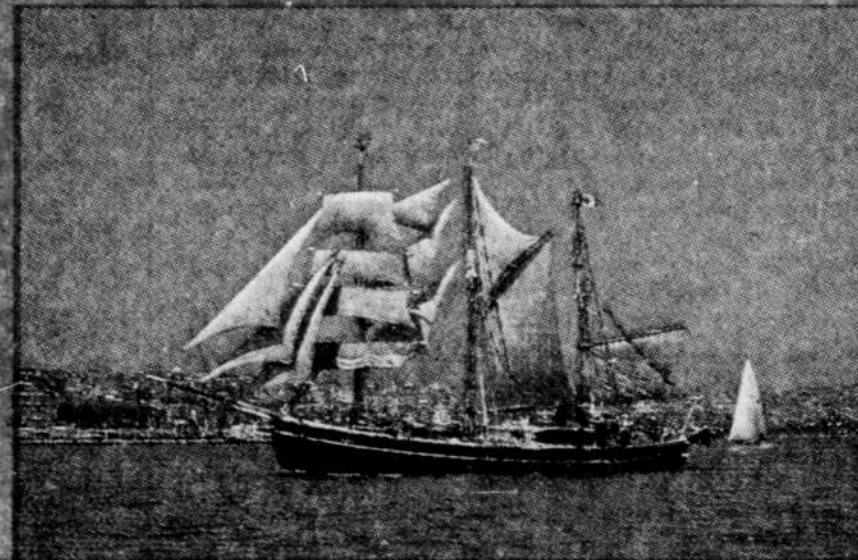
UN GRAND QUOTIDIEN VOUS PROPOSE...

Les Grands Voiliers

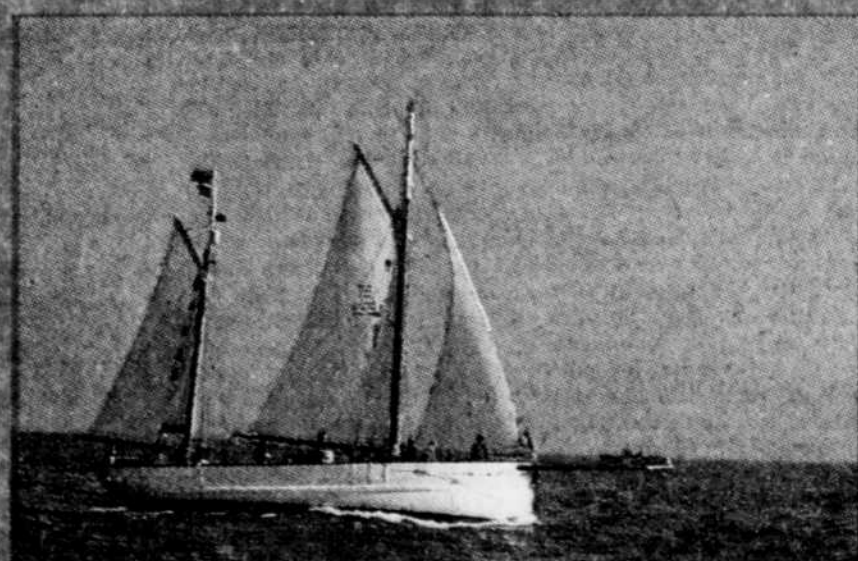
Une collection de posters couleurs des voiliers-écoles qui sillonnent les mers du monde



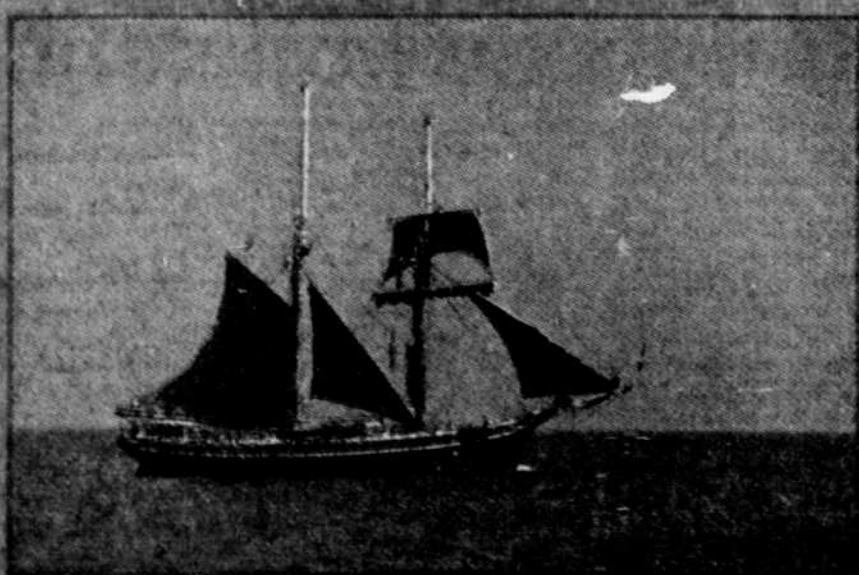
SIRIUS (Portugal)



OUR SVANEN (G.-B.)



ANGELE-ALINE (G.-B.)



OUTLAW (Allemagne)

Ces posters d'une qualité exceptionnelle sont disponibles à un prix que vous ne retrouverez nulle part ailleurs. Les prix sont sujets à changement sans préavis. Le Soleil se réserve le droit de limiter les quantités. (Les photographes qui ont servi à l'impression des posters ont été prisés à bord du Joana I)

LE SOLEIL

vous les offre en exclusivité!

4\$ et 310\$ chaque poster additionnel

ENVOYEZ CE COUPON A:

LE SOLEIL Les Grands Voiliers

Case postale 2382, rue St-Vallier est, Québec, Qué. G1K 7P5

Veuillez me faire parvenir:

_____ SIRIUS
_____ OUTLAW
_____ OUR SVANEN
_____ ANGELE-ALINE

1 poster: 4\$ (taxe incl.)
Chaque poster additionnel: 3,10\$ (taxe incl.)
Ci-joint, un chèque ou mandat-poste à l'ordre de LE SOLEIL, LIMITÉE au montant de _____

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

TELEPHONE _____

(Format: 17 1/2" x 23 1/4")